

صحة من الامل

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

PRIX DE DÉTAIL :
hausse supérieure
à 1 % en avril
LIRE PAGE 22

1,70 F
Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir; Tunisie, 138 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 19 fr.; Canada, \$ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 li.; Japon, 200 y.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 60 cts.; Yougoslavie, 13 din. Tarif des abonnements page 10
5, RUE DES ÉTATS-UNIS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4247-23 PARIS
Télex Paris n° 65072
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La crise Pékin-Hanoï

Où est le temps où, dans les communiqués qualifiés de « fraternels », la Chine et le Vietnam parlaient de leur amitié éternelle et se déclaraient inséparables « comme les lèvres et les dents » ? Aujourd'hui, le régime de Hanoï est comparé par Pékin à celui de Ngo Dinh Diem, insulte majeure qui consiste à mettre sur le même plan les vainqueurs de la révolution et de la lotte de libération et l'ancien mandarin catholique soutenu par les Américains.

La guerre des propagandes bat son plein, avec ses traditionnels mensonges par omission. Pékin dénonce les « brutalités » dont seraient victimes les Chinois fuyant le Vietnam, alors qu'il fait le silence sur le sort des Chinois du Cambodge, parce qu'il s'agit d'un régime ami ; nul ne sait pourtant ce qu'ils sont devenus.

Plusieurs facteurs expliquent une crise dont les implications sont énormes. L'élément le plus neuf a trait à la décision du Hanoï de mettre un peu d'ordre dans l'économie de l'ancien Sud et de mieux maîtriser les circuits commerciaux hautement spéculatifs tenus par des Chinois. Le problème est réel ; il est impossible d'espérer tenir Saïgon, à qui ne tient pas Cholui, la ville-secour fondée sur le négoce et, par essence, rebelle à la planification. Les récents décrets n'ont pourtant servi que de détonateur à une crise dont l'ampleur met assurément en cause d'autres intérêts que ceux de marchands de riz et de poisson séché.

Par-delà les changements de régime, les vieux antagonismes de type culturel demeurent, et les masses de Hanoï sont pleines de souvenirs des luttes menées, des siècles avant l'arrivée des Français, contre les envahisseurs chinois. Les deux guerres d'Indochine permirent, dans une certaine mesure, de camoufler les rivalités actuelles, le conflit frontalier notamment. Il s'agit, moins de la dispute pour quelques arpents de terre aux confins du Yunnan que de la querelle portant sur les îles à l'ouest de pétrole de la mer de Chine du Sud ; dominer cette région, point de passage entre l'Océan Indien et le Pacifique, confère assurément de la puissance.

La guerre khméro-vietnamienne renforce encore l'antagonisme entre Pékin et Hanoï. Elle a sa spécificité, mais prend une dimension continentale puisqu'elle est indissociable de la rivalité entre la Chine et l'U.R.S.S. Les Chinois entendent briser les tentatives de Hanoï de renverser le régime de Phnom-Penh, qui est leur client. Un client qui s'agit, sans vouloir voir précipiter la chute au profit d'une équipe proche de l'allié vietnamien, allié assurément difficile mais qui peut seul freiner les interventions chinoises dans la zone.

S'il est vrai que Pékin a déjà rappelé certains de ses techniciens du Vietnam, la dépendance de Hanoï à l'égard de l'U.R.S.S. ne pourra que croître, dans la mesure surtout où l'Occident continue de ne faire aucun geste pour aider le gouvernement de M. Pham Van Dong à se tirer du hourlier sino-soviétique. Or les affrontements actuels risquent de dégénérer, avant tout, ceux de nations, et à cet égard, l'attitude de la Chine de MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping est la même que celle de la bande des quatre. De même, le conflit khméro-vietnamien est-il la poursuite d'un très ancien antagonisme. L'histoire ne se répète pas ; elle se prolonge, et son entêtement fait craquer de partout les badigeons de l'idéologie.

(Lire page 4 les articles d'Alain JACOB et de Roland-Pierre PARINGAUX.)

Les incidences du conflit du Shaba

Le ministère français de la défense a indiqué, vendredi 28 mai, que le 2^e R.E.P. qui doit quitter Kolwezi, avait commencé de faire mouvement vers Lubumbashi. Des troupes marocaines seraient déjà partiellement remplacées par les soldats français dans la cité minière. C'est ce qu'a affirmé vendredi soir M. Bokongo, ambassadeur du Zaïre en France, qui a ajouté que des troupes du Sénégal et du Côte-d'Ivoire étaient également attendues dans la province du Shaba.

Le président Kountohé, du Niger, a estimé que celle-ci était prématurée (voir ci-dessus). Le colonel Traoré, chef de l'Etat malien, a déclaré, pour sa part : « Les problèmes de sécurité en Afrique ne doivent et ne peuvent être traités que dans un cadre bilatéral, ou un cadre exclusivement africain. »

Le projet de force commune d'intervention nous déclare le président du Niger

Une action concertée est nécessaire avec les pays africains

estiment MM. Giscard d'Estaing et Carter

Washington. — M. Giscard d'Estaing a quitté vendredi soir 28 mai Washington, où il s'était entretenu pendant près de trois heures avec le président Carter. Les deux chefs d'Etat ont consacré l'essentiel de leurs discussions à l'Afrique. « Ils ont exprimé leur préoccupation commune, affirme la déclaration publiée à l'issue de la rencontre, à propos des récents développements en Afrique et sont convenus qu'une action concertée avec les pays africains est nécessaire pour promouvoir la sécurité et le développement de ce continent. »

An cours de leur dîner de travail, MM. Carter et Giscard d'Estaing ont aussi abordé les problèmes de désarmement, celui du Proche-Orient et les problèmes économiques internationaux. À la veille du sommet des nations industrialisées, qui doit se tenir à Bonn en juillet, M. Brezinski, enfin, le conseiller de M. Giscard d'Estaing, a fait un compte rendu des entretiens qu'il vient d'avoir à Pékin.

Le projet de force commune d'intervention est prématuré

Le projet de force commune d'intervention nous déclare le président du Niger

M. Seyni Kountohé, président de la République du Niger, qui a regagné Niamey samedi 27 mai après avoir participé à la cinquième conférence franco-africaine de Paris, s'est entretenu avec notre collaborateur Philippe Descazes.

Un socialisme sans marxisme ?

Le parti socialiste espagnol va-t-il abandonner toute référence au marxisme, comme le souhaite son leader Felipe Gonzalez ? La question concerne tous les partis qui se réclament du socialisme. En dehors des communistes, très peu se disent ouvertement marxistes : le P.S.O.E. fait figure d'exception à cet égard. Cela ne signifie pas que tous les autres soient social-démocrates. Aussi étonnant que cela paraisse, il n'y a pas de rapport direct entre l'homme nominal d'un parti socialiste et son marxisme et le caractère moins réformiste et plus révolutionnaire de son orientation. On peut vouloir la collectivisation intégrée des moyens de production et refuser l'idéologie marxiste. On peut accepter celle-ci et renier par ailleurs tout marxisme.

L'Arcade Chaumet
Des bijoux et des objets d'art de notre temps.
Chaumet c'est un univers
CHAUMET • L'ARCADE • LES TEMPORELLES
12 place Vendôme Paris Tél. 260.32.82

M. d'Ornano n'a pas dissipé la méfiance des responsables des H.L.M.

Après son trente-neuvième congrès national qui s'est tenu à Strasbourg du 23 au 26 mai, le mouvement H.L.M. se prépare à dresser, d'ici la fin de 1978, un « bilan public et contradictoire de l'efficacité sociale » de la réforme du logement, dont la généralisation, au 1^{er} juillet, pose l'accès à la propriété, est maintenue, malgré le vœu des organismes d'H.L.M.

Un malentendu croissant

Les applaudissements nourris et fréquents qui ont ponctué le discours de M. Denvers et le silence indifférent qui a accompagné l'intervention de M. d'Ornano donnent la mesure du dialogue de sourds qui s'est établi entre les organismes d'H.L.M. et les pouvoirs publics.

AU JOUR LE JOUR MAI 78

« Et Cochin-Bendit, que devient-il ?
— C'est un Boche.
— Ah bon, et pourquoi ?
— Parce qu'il est né à Montauban.
— Et moi 68, que devient-il ?
— Oh, c'est devenu du passé.
— Ah bon, et pourquoi ?
— Parce que Cochin-Bendit est interdit en France.
— Ah bon, mais je croyais qu'il était né à Montauban ?
— C'est bien ça le plus grave, monsieur : ce Boche est Français.
— Ah bon. En mai 78, c'est un Boche ou un Français ?
— C'est un mauvais Français, monsieur. »
BERNARD CHAPUIS.

ANDRÉ LACAZE DÉLIVRÉ DE SES SOUVENIRS

Un tunnel pas comme les autres

(Lire la suite page 18.)

...TION DE M. YOURI ORLO...
...ais Georges Charpé...
...andre en U.R.S.S.

...que Youri Orlov n'a pu être...
...son mari, Habine...
...au lendemain de...
...une protestation...
...colègues américains...
...M. Charpé...
...inaugurer un congrès...

Le numéro du « Monde » du 29 mai 1978 a été tiré à 100 000 exemplaires.

imm
les pianos
HOFFMANN

et

ION
IN.

500 A 2000 ME

idées

GÉOGRAPHIE

La France et l'Île-de-France

par MAURICE LE LANNOU

PARIS est bien toujours la maîtresse de la France. La très belle collection que Flammarion et Louis Papy réservent au portrait de la France moderne vient de s'enrichir de deux gros volumes — sur les seize annonces pour l'Assemblée — édités de Jacqueline Beaujeu-Garnier et consacrés à notre dévorante capitale (1). Il est vrai qu'avec 10 millions d'habitants Paris et son Île-de-France comptent pour près du cinquième dans la population de notre République.

Mais que voilà un nom bien remarquable pour une hydre ! On sait que cette « Île-de-France » qui évoque des lumières subtiles et la douceur de vivre, remplacée depuis le 1^{er} juillet 1976, une ci-devant « Région parisienne » qui sentait trop sa démesure et appelait le désert français. Rien de changé, pourtant, qu'une étiquette. L'Île-de-France reste au même bloc de 1 200 km², peuplé à 98 % d'urbains, administrativement constitué, par décret de 1956, en une « région-programme » qui groupait Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, et découpé, huit ans plus tard, en huit départements — dont la Ville de Paris — aux dessous farfelus.

Nul autre morceau de notre pays ne reçut tant d'habillages. Et on lui en a toujours proposé de curieux. Rappelons-nous les

hésitations de la Constituante, qui talla, en septembre 1789, un grand département ayant pour chef-lieu Paris et étendu de Rambouillet à Magny-en-Verdon, de Senlis à Fontainebleau, puis décida, dès janvier 1790, de rien rien faire et de construire cette dense et minuscule unité départementale, la Seine, chef-lieu Paris, qu'enfermait, comme pour la contenir, un département annulaire de Seine-et-Oise, dirigé par Versailles, et que nous connaissons encore. Il y a moins de quinze ans.

L'affaire n'était pas sans importance politique : fallait-il isoler le noyau conquérant ou lui rattacher son aire de dépendance ? Encore eût-il fallu pouvoir définir cette aire, qu'un passé récent mesurait aux nécessités du ravitaillement, mais qu'un avenir proche promettait de faire sans limites. Problème permanent et redoutable, que celui de ce calibrage ! Il ne se pose pas seulement en termes de circonscription, mais aussi de statut. Sur ce point, Mme Beaujeu-Garnier, qui a participé à toutes les études et à bien des conversations, nous renseigne en outre, avec minutie, la géographie, comme chacun sait, s'élabore aujourd'hui dans des bureaux.

Il y a là, bien sûr, beaucoup de classique et de censé connu, sur des points de la géographie urbaine traditionnelle, mais on y trouve également bien de l'actualité, voire de l'attendu, et du passionnant : l'âge des immeubles de Paris ; les départements d'origine des Parisiens à différentes époques ; les jeunes, les adultes et les personnes âgées dans la région parisienne ; les schémas directs d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne et de Paris ; le plan d'occupation du sol de la capitale ; les villes nouvelles ; les lieux de villégiature estivale de mille familles parisiennes ; les lieux de retraite d'un certain nombre de Parisiens ayant quitté l'agglomération entre 1966 et 1971 ; le prix moyen de vente au mètre carré des bureaux neufs et des logements neufs ; la pollution atmosphérique à Paris et en proche banlieue ; le bruit à Paris... On compte une centaine de docu-

ments de cette sorte, qui font pendant à une somptueuse collection de photographies plus nombreuses encore.

Ces richesses hétéroclites n'échappent pas à Mme Beaujeu-Garnier de dresser un bilan et de conclure « Paris, chance ou malheur de la France... » tel est le sous-titre du second tome. Je dois dire que j'ai trouvé dans le condensé final de remarquables réflexions sur l'avenir prochain de Paris et de la France. Celle-ci, d'abord, que les problèmes de la région parisienne ne doivent pas être séparés de ceux de l'ensemble du territoire national. D'où il résulte à l'évidence que l'on ne peut plus s'en tenir au mythe de Paris et du désert français mais que, « à l'heure où la France devient une grande puissance industrielle en révolution technologique et sociale, il serait très étonnant — et sans doute imprudent — de condamner à l'immobilité un cinquième de la population nationale et un quart de ses forces productives ». Plus précisément, il se s'agit de chercher à diminuer l'industrie de Paris, comme d'ailleurs le développement de son tertiaire ordinaire, pour lui réserver les super-fonctions. « Il faudrait mieux conserver certains services subalternes, gourmands d'emplois, en région parisienne, et donner pleinement à la province quelques grandes directions de haut niveau ».

Histoire et toponymes

Je mélangerais moi-même d'une actualité sur laquelle le lecteur sera donc largement renseigné, et qui est dans le droit fil de l'histoire, pour faire à l'auteur un procès d'historien. Comment peut-on écrire que l'Île-de-France est « la terre entourée de tous côtés par la France » ? Si l'on veut évoquer le passé, il convient de le rapporter avec exactitude. Or cette France, dont le nom vient d'entrer dans notre nomenclature, ne peut rien entourer du tout, puisqu'elle est, au contraire, un canton central, restreint et fort bien délimité : borné par la Seine et les sections basses de l'Oise et de la Marne, constituée des plaines de Saint-Denis, de Gonesse et de Claye, elle ne représente guère, avec ses quelque 900 km², que la quinzième partie de l'Île-de-France, alias Région parisienne. Nous sommes bien loin de l'Hexagone !

C'est ce petit territoire qui doit prendre le nom de l'Île-de-France, point si curieux quand on sait que les paysannes anciennes désignent volontiers par ce vocable des étendues incomplètement circonscrites par les eaux, et qu'il vaudrait mieux dénommer presqu'île. Il y a une infi-

mité d'« îles » de toute grandeur, parmi les toponymes des campagnes françaises, et le Moyen Âge nommait ainsi le Cotentin lui-même. Ainsi le terme d'Île-de-France finit-il — la première mention semble en être au second livre des Chroniques de Froissart — par suppléer celui de cette France tout court, si bien encadrée de rivières. Au point que, quand les Capétiens auront élargi leur domaine et reculé les bornes du royaume, leurs gouverneurs, désignant le tout du nom de la partie la plus ancienne, et bien que leur ressort ait largement débordé le cadre de la fausse île, se diront gouverneurs de l'Île-de-France. Dans une de ses premières études, Marc Bloch avait montré tout cela. Mais les géographes ont-ils encore le temps de réviser l'histoire ?

Jacqueline Beaujeu-Garnier aura du moins magnifiquement traité de l'histoire immédiate en quel reste de ce livre. L'essentiel de la géographie. Sans avoir le souffle des livres d'un Louis Chevalier, démographe puissamment trépidé d'un historien et d'un poète, son ouvrage est nourri de faits qu'elle a pour beaucoup personnellement

Et l'auteur va plus loin dans son propos d'équilibrer la France par d'autres moyens que ceux d'un vain saupoudrage industriel. Habite à la « superconcentration de l'industrie nationale » par un centre de décision essentiellement parisien ! Ce moment parait venu de mettre en relief non plus seulement ces huit métropoles d'équilibre sur quoi reposait jusqu'ici les principes de l'aménagement de la France, mais aussi une ou deux super-métropoles, grandes capitales régionales dont l'une pourrait être Lyon, « en attendant au moins (cela paraît assez à l'extrême-occidental qui signe cette chronique) une autre décollation dans l'Ouest ».

Il est significatif que, sur ce point d'un Paris à maintenir pour les bons rapports avec la province, Jacqueline Beaujeu-Garnier se rencontre avec un spécialiste de l'Est, Pierre Estienne, qui vient de publier, sur la moitié septentrionale de la France, un excellent livre très informé et plein d'idées (2).

L'administration, écrit ce provincial, a trop bien œuvré sur Paris depuis vingt ans, bloquant

les extensions industrielles, limitant le développement du tertiaire, laissant s'accroître, au contraire, le rôle de capitale de la recherche et de centre financier, favorisant ainsi une « dépopulation [qui] comporte sans doute plus de risques pour le bon équilibre entre Paris et la province que la croissance désordonnée antérieure ».

Mme Beaujeu-Garnier ne dit pas, autre chose. Je lui laisserai le dernier mot, puisqu'elle est la Parisienne, en imaginant avec elle, après une province dépeuplée de la « déclaration d'indépendance », politique et financière du gouvernement central, un Paris « libéré de ce réseau d'intrigues et de passions dans lequel il se débat ». Ce serait certainement là un bien utile préalable à tous les renouvellements régionaux de notre pays.

(1) Jacqueline Beaujeu-Garnier, Paris et la région de l'Île-de-France (Le Atlas de la France moderne), collection dirigée par Louis Papy, 2 vol., Flammarion, 1977, 212 p., 210 francs.

(2) Pierre Estienne, La France, de l'Atlantique aux Vosges (coll. « Géographie des États », dirigée par M. P. L. L.), Masson, 1976, tome II, 29 F.

Tout savoir sur Paris

Les extensions industrielles, limitant le développement du tertiaire, laissant s'accroître, au contraire, le rôle de capitale de la recherche et de centre financier, favorisant ainsi une « dépopulation [qui] comporte sans doute plus de risques pour le bon équilibre entre Paris et la province que la croissance désordonnée antérieure ».

Mme Beaujeu-Garnier ne dit pas, autre chose. Je lui laisserai le dernier mot, puisqu'elle est la Parisienne, en imaginant avec elle, après une province dépeuplée de la « déclaration d'indépendance », politique et financière du gouvernement central, un Paris « libéré de ce réseau d'intrigues et de passions dans lequel il se débat ». Ce serait certainement là un bien utile préalable à tous les renouvellements régionaux de notre pays.

Les nouveaux régionaux

par XAVIER HUON (*)

LA majorité conserve le pouvoir. Pourtant, un vif mécontentement s'est manifesté dans le pays. Tous les sondages, que personne ne contestait, donnaient une nette prépondérance à la gauche. De cœur, les Français sont à gauche, de raison, ils votent à droite. Effectivement, ils ont eu peur d'un changement radical de société.

Pourtant, ils n'apprécient plus le pouvoir que les gouvernements successifs ont accaparé. Ils se sentent étrangers à la vie de la nation, étouffés par une administration qui ne les comprend pas, égarés des manœuvres des salons parisiens. Tout se joue, se décide, sans les Français.

Il existe un projet qui redonnerait confiance à l'ensemble de la population, qui permettrait à chacun de participer à la vie de la nation, de se sentir concerné, bref, d'être acteur, et non plus sujet : ce projet, vous l'avez reconnu : la régionalisation, le vrai.

Les Français en ont assez d'être des assésés. Beaucoup ont perdu le dynamisme de la création, de l'effort, de l'innovation, et se sont transformés en solitaires.

L'énergie déployée est occupée par le souci de quémander au gouvernement à l'administration, aux députés, et parfois même au président. C'est une recherche systématique du trafic d'influence, de complaisance.

Cambien d'élus du peuple ne doivent leur élection qu'à leur capacité de jouer de leur influence pour l'implantation d'une usine, parfois contrairement à l'avis réel des entrepreneurs. Cette politique où chacun tire à soi la couverture, où chacun devient l'adversaire de l'autre n'est pas digne de la France. Ce climat n'est pas sain. La France est un pays majeur et sa population responsable.

Cette triste situation, de lire ou de regarder nos informations : la France ne s'appelle plus la France, mais Paris et province.

Paris, qui détient le pouvoir sur tout, qui régent le tout, et la province, qui devient une réserve : réserve de main-d'œuvre à faire déplacer, réserve de main-d'œuvre à bon marché, réserve touristique pour une population restreinte qui veut que rien ne bouge pour le plaisir des week-ends ou des vacances.

« Dix millions de Parisiens et quarante millions de provinciaux ».

N'est-ce pas là une profonde injustice de la répartition des

richesses nationales. A quand l'aide aux pays sous-développés restés en France ?

On parle beaucoup de la « qualité de la vie ». Qui devient-elle lorsque pour des raisons d'« économie » le travail de haut niveau est concentré dans une région antérieure de la vie ? Où est la qualité de la vie si on est privé du choix de sa carrière dans sa région, si on est enchaîné à son entreprise faute d'un autre débouché dans la même région ?

La qualité de la vie n'est pas uniquement l'organisation de ses loisirs. C'est aussi le droit de vivre dans sa région, où amis, connaissances, assurent un équilibre harmonieux.

On a reconstruit une nouvelle génération de nomades qui n'a qu'une idée : repêcher le plus vite chez soi. Presque tous en sont frustrés. Les rencontres du week-end manquent, l'insatisfaction des conditions de vie, c'est un phénomène parisien mais pas régional.

Une politique d'ouverture est menée, c'est bien : une réorganisation administrative et politique ferait que chaque Français se sente en France et non plus en province.

En Suisse, cela existe ! Trois langues officielles. Trois cultures différentes dans un pays un peu plus grand que la Bretagne. Lorsque quelque chose ne va pas dans le canton, ce n'est pas la capitale qui est en cause mais le canton lui-même. Débarrassés des décisions locales et régionales, le pouvoir politique aura enfin la possibilité de mener une politique à long terme plutôt que de jouer les pompiers à chaque conflit important. D'autres que moi ont mieux analysé cette situation. Les ouvrages abondent et deviennent vite des « best-sellers ». M. Peyrille en est convaincu.

Cette idée du général de Gaulle ne saurait être contestée par la majorité ni par l'opposition qui désire déposer un projet de loi. Puisque les Parisiens s'éprennent de nos fortunes en qualité de leur prendre conscience à leur population que la région de l'Île-de-France existe, la pense qu'ils ont des besoins de nouveaux régionaux. Cette fois-ci, c'était la « province » qui était en avance...

Il existe un projet capital qui peut recevoir un large consentement national. Une occasion unique de rassembler les Français. Une seule condition pour la réussite de ce projet : qu'on ne le ridiculise pas.

(*) Extrait de Paris.

Pour que vivent les communes

par RENÉ LENOIR (*)

La pression fiscale locale double tous les cinq ans. En 1980, compte tenu d'un point de départ assez bas, elle sera supportable. En 1978, ce n'est pas le premier lieu, l'effort de justice sociale entrepris par ailleurs se trouve en partie annulé, car les impôts locaux ne sont pas proportionnels au revenu. Un couple de personnes âgées n'ayant que 25 000 F de ressources annuelles paie environ 500 F d'I.R.P.F., mais deux ou trois fois cette somme au titre de l'impôt foncier et de la taxe d'habitation (l'ex-mobilier). Pour un niveau de ressources de 100 000 F, ces mêmes impôts locaux représentent environ le dixième de l'impôt d'Etat.

En second lieu, les impôts communaux directs (les quatre vieilles) de l'Etat, ne représentent que 10 à 20 % des recettes courantes (à l'exception des communes qui bénéficient de grosses patentes (taxes professionnelles) industrielles) : à un effort fiscal important ne correspond qu'un effet dérisoire sur le volume du budget, ce qui limite considérablement les libertés locales.

Du coup, les prestations offertes aux habitants en matière d'équipements, d'environnement et de services varient beaucoup d'une commune à l'autre, ce qui est acceptable jusqu'à un certain point mais est très mal supporté quand les écarts deviennent trop grands. L'empire de ces écarts constitue en outre un frein important à la politique d'aménagement du territoire par étalement des activités : entreprises et particuliers refusent de s'installer là où l'eau est trop chère, les égouts absents, les routes mauvaises et les équipements socio-culturels inexistant.

Les communes n'ont pas une maîtrise de leurs dépenses beaucoup plus grande que celle de leurs recettes. Un minimum de frais de personnel d'entretien et de fonctionnement est indispensable. Certaines dépenses sont juridiquement obligatoires : c'est le cas pour les écoles ; c'est aussi le cas pour les dépenses de solidarité (aide sociale) qui en viennent à représenter 10 % du total des dépenses et croissent au même rythme que les coûts d'habitat et de soins, c'est-à-dire de 15 à 20 % par an. En fait, la maîtrise des dépenses n'apparaît qu'à partir d'un certain degré de richesse.

Les tensions qui résultent de cet état de fait sont devenues trop grandes, il faut y remédier. Pour importante qu'elle soit, la question du regroupement ou de l'association des communes est secondaire par rapport à celle des ressources d'équipement et de fonctionnement dont elles ont besoin pour vivre. Les maires de France, consultés, l'ont rappelé avec vigueur.

En matière d'équipement, le système actuel se caractérise par une série de subventions « sectorielles » (autour de ministères subventionneurs), il donne lieu à des critiques multiples :

- Alors qu'elles ont été créées pour aider les plus pauvres, les subventions sont indépendantes de la situation financière des collectivités ;
- La dépendance de l'emprunt par rapport à la subvention oblige la plupart des communes (toutes celles qui ne bénéficient pas d'un prêt global de la Caisse des Dépôts), à négocier autour d'emprunts que de subventions ;
- La notion de « dépense sub-

ventionnelle », indépendante de la dépense réelle est incompréhensible et irritante, pour les élus locaux ; cette inégalité hypothèque des subventions aboutit à gonfler les emprunts et donc le montant de la dette qui absorbe une part trop importante des budgets ;

— La subvention sectorielle est inadaptée à certains équipements mixtes (pour jeunes et pour vieux par exemple) ;

— Le choix des travaux n'est pas toujours fonction de la priorité des besoins, mais dépend des crédits de subvention disponibles dans tel ou tel secteur ;

— Il faut donc changer de système et le programme de Blois propose de passer des subventions sectorielles à une subvention globale. L'économie de la réforme pourrait être la suivante :

- Les crédits destinés aux équipements communaux (écoles, culture, sports, etc.) actuellement dispersés dans une dizaine de ministères, sont regroupés de façon à permettre l'octroi d'une subvention globale dont les communes bénéficiaires ont la libre disposition. Ce qui signifie qu'elles choisissent elles-mêmes les équipements qui leur semblent les plus utiles ;
- Cette subvention globale est modulée de façon à aider les communes qui font un effort, mais particulièrement les plus démunies, ce qui doit être l'objet d'une subvention. En 1980, un groupe de travail composé de représentants des ministères de l'Intérieur et des Finances, du Commissariat général au Plan et de la DATAR, a testé une douzaine de critères de répartition sur les trois cent soixante communes

de la Loire-Atlantique et les quarante communes des Hauts-de-Seine. Deux ou trois de ces critères se sont révélés particulièrement adaptés. Schématiquement ils tiennent compte de l'importance de la population, de l'effort d'équipement mesuré sur plusieurs années, et de la richesse potentielle des communes.

A effort budgétaire identique, les ressources d'équipement des communes n'en seront pas augmentées. Mais ce mécanisme présente des avantages considérables :

- Il donne une base concrète à la liberté assez théorique des communes petites et moyennes ;
- L'étalement des circuits administratifs, techniques et financiers est maximisé. Le rôle d'un ministère est de fixer des orientations, non de prendre des décisions ponctuelles intéressant trente-à-six mille communes ;
- Du coup, l'économie de temps est importante et la rapidité d'exécution accrue ;
- C'est le conseil municipal qui fixe l'endettement de la commune, non le taux de la subvention. La dette peut se limiter à la surveillance de l'endettement ;
- Une certaine programmation des travaux, génératrice d'économies, devient possible.

La plupart des équipements communaux, qu'il s'agisse de voirie, d'écoles, de crèches, de salles de sports ou de clubs de personnes âgées, sont sources de dépenses élevées d'entretien et de fonctionnement. Plus encore que les

* Ancien secrétaire, membre du Carrefour social démocrate.

autres, les communes qui grandissent — souvent des communes-dortoir — sont confrontées à une difficulté redoutable : les impôts payés par les nouveaux habitants ne permettent même pas de payer les annuités d'emprunts dus aux investissements ; a fortiori ne peuvent-ils contribuer à payer les charges ultérieures de fonctionnement. Les communes doivent donc pouvoir compter sur des ressources courantes plus abondantes. Que faire ?

En 1980, le remplacement de la taxe locale par le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) a constitué un grand progrès. Le V.R.T.S., qui représente une part très importante des ressources ordinaires des communes, évolue en effet comme les salaires (1), et il est perçu par toutes les communes, ce qui n'était pas le cas de l'ancienne taxe locale.

Les quatre impôts locaux, au revanche, sont rigides et sources d'inégalité choquantes. Faut-il les supprimer purement et simplement et les remplacer par une ressource du type V.R.T.S. ? Il faut savoir qu'une majorité de deux points de la T.V.A. y suffirait. Les avantages d'une réforme de ce type ne sont pas négligeables : l'extrême simplification du mécanisme rendrait disponibles pour d'autres tâches (la lutte contre la fraude par exemple) les milliers d'égards des impôts et du Trésor qui recensent, actualisent les bases, calculent, répartissent et perçoivent les quatre impôts directs locaux. Mais elle présente deux inconvénients :

- L'ensemble d'une ressource locale serait octroyée, ce qui va à l'encontre de l'objectif d'autonomie et de responsabilité. Il faudrait alors compléter la mécanique par la création de centimes ou de décimes

additionnelle à l'impôt sur le revenu, cette imposition volontaire permettant les ajustements nécessaires ;

- Les impôts fonciers constituent le seul impôt du capital de notre système fiscal. Les communes ne revendraient pas à faire disparaître les bases d'une évolution ultérieure de la législation.

Aussi serait-il plus judicieux de s'en tenir à la suppression de la seule taxe d'habitation et à son remplacement par un impôt additionnel à l'impôt sur le revenu.

Demure la possibilité d'affecter aux communes une part de la fiscalité d'Etat. Il ne s'agit pas de leur plus un total — la conjoncture n'y prête guère — mais, à présent, un fiscal égal, de faire faire plus aux communes et moins à l'Etat.

Est-ce le moment, objectera-t-on, alors que particuliers, associations et collectivités réclament chaque jour davantage à l'Etat ? N'est-ce pas le moment, au contraire, de prendre cette orientation au risque de quelques nouvelles élections sanctionnées par des élections, et au bénéfice incommensurable d'un réajustement des responsabilités ? Désapprendre le mandat des Français, c'est leur donner le moyen d'être plus autonomes. C'est vrai des salaires dont le mouvement doit être préféré à la multiplication de prestations sociales : c'est vrai des ressources des communes, ces communes qui sont à la liberté, comme l'écrivait Tocqueville, ce que les écoles primaires sont à la science ; elle la met à la portée du peuple, lui en donne l'usage possible et lui apprend à s'en servir.

(1) Du moins globalement. La répartition communale par commune obéit à des règles complexes qui seraient trop long d'exposer ici.

سکتا ہے اللہ

étranger

L'INTERVENTION AU ZAIRE ET SES RETOMBÉES

Les suites de l'intervention française au Zaïre, et notamment le projet de création d'une force interafricaine, continuent de susciter de nombreuses réactions et des commentaires.

● A LUSAKA, le président Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, a déclaré, vendredi 26 mai, que le général Mobutu devait « chercher une solution politique afin de résoudre le problème du Shaba » et que la Zambie était « prête à l'aider si elle est consultée ». Le président Kaunda a aussi démenti une nouvelle fois les accusations du Zaïre selon lesquelles la Zambie aurait autorisé les rebelles katangais à stationner sur son territoire avant de s'introduire au Shaba.

● A FES, le président Mobutu devait rencontrer, lundi 29 mai, le roi Hassan II. Notre correspondant au Maroc nous indique que le projet de création d'une force commune africaine d'intervention a été bien accueilli parce qu'il se situe, estime-t-on à Rabat, dans le sens des propositions marocaines.

● A BRUXELLES, où il se trouve actuellement en visite officielle, le colonel Jean-Baptiste Bagaza, chef de l'Etat du Burundi, a estimé vendredi 26 mai que « l'Afrique n'était pas encore prête à organiser une force de paix sur le continent ».

● A LONDRES, on note dans l'entourage du gouvernement que les récents événements ont prouvé que, pour faire face aux problèmes les plus pressants, les pays occidentaux étaient capables de coopérer étroitement.

● AUX NATIONS UNIES, le chancelier Helmut Schmidt a remercié vendredi 26 mai M. Giscard d'Estaing de l'intervention humanitaire du gouvernement français au Shaba. M. Schmidt a assuré le chef de l'Etat français de l'appui du gouvernement fédéral en la matière.

● A JOHANNESBURG, M. Piet Botha, ministre sud-africain de la défense, a assuré vendredi 26 mai que l'Afrique du Sud n'hésiterait pas, si cela est nécessaire, à attaquer à nouveau les bases de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), en Angola. Si la France peut envoyer des troupes dans quatre pays d'Afrique pour défendre ses alliés, a-t-il ajouté en substance, l'Afrique du Sud a, dès lors, le droit d'assurer la protection de ses amis namibiens.

● A HONGKONG, on indique que l'agence Chine nouvelle met en doute, vendredi 26 mai, le droit de Cuba de se prévaloir du nom de pays non aligné en l'accusant d'essayer de diviser les non-alignés en faveur de Moscou. L'agence Chine nouvelle précise que des dizaines de milliers de soldats cubains sont intervenus à quatre reprises en Afrique lors de ces trois dernières années: au Shaba (en 1977 et 1978), en Angola et dans la corne de l'Afrique où les Cubains se sont comportés comme des « hommes de main de l'U.R.S.S. » en réprimant les mouvements de libération nationale.

Moscou accentue sa campagne contre l'intervention française

De notre correspondant

Moscou. — Tout en poursuivant sa violente polémique contre les pays occidentaux, l'Union soviétique commence à laisser percer dans des commentaires de presse ses sympathies pour les rebelles du Zaïre. Pour la première fois depuis le début de la deuxième guerre du Shaba, un chroniqueur de l'agence Tass a donné, vendredi 26 mai, une appréciation de fond sur le conflit.

« Un régime impopulaire »

Affirmant que l'insurrection a « uniquement des causes intérieures », il écrit que « les abus de droit et l'arbitraire, la famine et la mort des populations locales sont autant de causes profondes de ce soulèvement contre le régime de Kinshasa, qui a pour but d'en finir avec un régime impopulaire et avec la domination des monopoles occidentaux ». « Le soutien populaire aux rebelles », les « désertions massives des soldats de Mobutu qui rallient les rebelles », telles sont pour Moscou les raisons de « l'insuccès des troupes gouvernementales chargées d'écraser la révolte ».

D'autre part, l'Union soviétique continue d'exploiter l'intervention des troupes françaises et belges

Le département d'Etat indique qu'il a des « preuves supplémentaires » du rôle joué par les Cubains

Washington (A.F.P. U.P.I.). — Le département d'Etat a annoncé, vendredi 26 mai, avoir reçu des « preuves supplémentaires » de la participation de conseillers cubains en Angola à l'entraînement des rebelles du Shaba. C'est vraisemblablement sur la base de ces nouvelles informations, collectées par la C.I.A. que le président Carter avait lancé, jeudi, une violente attaque contre l'engagement soviéto-cubain en Afrique. Au cours d'une conférence de presse à Chicago (le Monde du 27 mai).

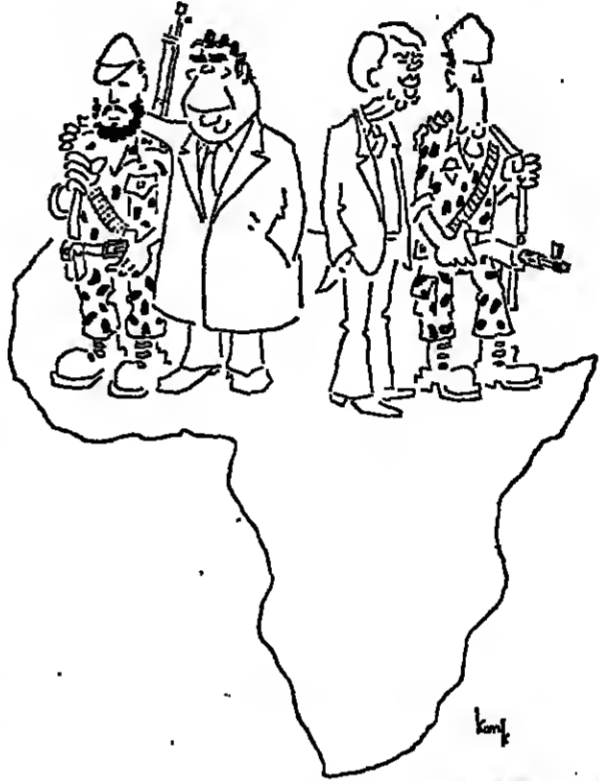
La commission des affaires étrangères du Sénat avait demandé vendredi, à l'unanimité, que l'administration apporte la preuve que l'éventuelle intervention cubaine dans la guerre du Shaba. Cette demande, a-t-on appris dans les milieux proches du Congrès, avait été adressée directement au secrétaire d'Etat M. Cyrus Vance qui assistait à une réunion à huis clos de la commission consacrée aux négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements nucléaires.

A l'issue de la réunion, le sénateur démocrate George McGovern (Dakota du Sud) a révélé que le secrétaire d'Etat avait répondu aux membres de la commission

qu'ils devaient s'adresser à la C.I.A. pour avoir ces preuves. Les sénateurs se sont alors mis d'accord pour convoquer M. Stansfield Turner, directeur de la C.I.A. pour avoir des explications.

M. Richard Moose, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, a refusé jeudi de répondre aux questions d'un sous-comité de représentants américains qui voulait interroger sur le rôle des Etats-Unis en Angola. Plusieurs membres de ce sous-comité craignent que le président Carter n'ait l'intention d'intervenir, ouvertement ou secrètement, dans les affaires de ce pays.

D'autre part, M. John Stockwell, ancien chef de la C.I.A. en Angola et auteur d'un livre controversé sur le rôle de la centrale de renseignements américains dans ce pays, a mis en garde le sous-comité contre les dangers d'une intervention américaine quel qu'en soit le motif. M. Stockwell a déclaré aux représentants qu'il ne croyait pas qu'une aide américaine aux mouvements de guérilla de l'ITVA (Angola du Sud) fut susceptible d'amener le chef du gouvernement de M. Agostinho Neto.



(Dessin de KONE.)

« C'est après le départ des Cubains qu'a commencé la chasse aux Européens »

affirme un rescapé de Kolwezi

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A Saint-Just-Malmont, en Haute-Loire, le seul bar de la commune où ne soient que des boissons « bon alcoolisées », aussi une surprenante enseigne : Le Safari. Le bourlingueur qui lui a donné ce nom, M. Pierre Véro, vient de rentrer du Zaïre, où il a passé deux ans et demi comme chef mécanicien à l'Union minière de Belgique.

Cet homme de quarante-cinq ans est catégorique : « Les Katangais étaient encadrés par des Cubains. Je leur ai parlé. Ils s'exprimaient dans un français châlié, avec un accent espagnol très prononcé. Ils étaient respectueux à leur barbe à la Fidel Castro, leurs cheveux détrempés. » Pour M. Véro, aucun doute : c'étaient des militaires professionnels et intelligents. « Ils se sont rendus maîtres de l'aéroport et du centre ville en un quart d'heure, sans rencontrer de résistance de la part des soldats de l'armée zaïroise, qui payaient au cours de l'attaque tout ce qu'ils d'entre eux qui ont été tués dans le dos. » Depuis un an les soldats zaïrois commentaient des exactions : « Ils ramponnaient les ouvriers de la mine, les obligeant à donner la moitié de leur paie qu'ils venaient de toucher, avant de les laisser rentrer dans les quartiers indigènes précédemment bouclés. C'est pourquoi les autochtones n'ont pas résisté à un pillage systématique et aux massacres que l'on sait. » — P. C.

Les Cubains sont restés les trois premiers jours. Tant qu'ils ont été là les Européens ont été en sécurité. « Chez les amis littéraires après desquels je m'étais réfugié, par deux fois, le dimanche et le lundi, un groupe d'une douzaine d'hommes est venu, dirigé par un Cubain d'une trentaine d'années n'ayant pas de goûts apparents mais qu'ils appelaient « commandant ». Il était armé d'un pistolet-mitrailleur russe. Ils ont réquisitionné la nourriture et proposé en échange un verre. Ils se sont comportés correctement, bien qu'ils aient emporté quelques souvenirs (deux ou trois cendriers en métal) des souvenirs — ils étaient très mal chaussés, — et leur chef a empoché les bijoux que mon hôte avait rangés dans une valise. Ils s'appelaient entre eux « camarade » et exigeaient qu'on emploie ce terme pour s'adresser à eux au lieu du terme « citoyen » usité au Zaïre. C'est le mardi, une fois les Cubains partis, que la chasse aux Européens et plus particulièrement aux Français a commencé. La nouvelle génération des ex-gendarmes katangais — ils étaient très jeunes, avec une moyenne d'âge de dix-huit ans — s'est alors abouchée avec les voyous du pays. Ils étaient constamment armés de fusils et de autres. Ils se livrèrent alors à un pillage systématique et aux massacres que l'on sait. » — P. C.

CORRESPONDANCE

Les méchants et cruels rebelles du Zaïre

Mme Françoise Lacoste, de Toulouse, nous a transmis la lettre suivante, qu'elle a adressée à France-Inter et à TFI :

Nous avons crié d'indignation devant la façon dont vous avez traité les événements récents du Zaïre. Financiers et journalistes ont pu profiter de l'information-spectacle n'a jamais mieux convenu à cette présentation des événements. La promotion pour un journaliste est-elle liée au document choc, à la grande première du sang et de l'horreur ? Dans ce cas, je comprendrais que l'appât du gain et l'ambition hiérarchique poussent les journalistes à traquer au péril de leur vie les premières images qui vont émouvoir, écouler, apitoyer.

Vous avez dit combien étaient méchants et cruels les rebelles, mais nous ne savons pas qui ils sont, de quelles couches de la population ils sont issus et quel est leur programme. Vous nous avez dit et montré, avec une insistance morbide, la détresse et l'écoulement des ressortissants français ou non zaïrois, face à la violence des rebelles, mais nous ne savons pas leurs rapports antérieurs avec le peuple zaïrois, quels postes ces Blancs occupaient et pourquoi ils étaient au Zaïre. Vous nous avez dit le sang et la désolation régnant dans la ville minière, mais nous n'avons pas vu les morts, les souffrances et le désespoir des ouvriers zaïrois travaillant dans les mines.

Votre rôle n'est pas d'agir et de jouer uniquement sur notre émotion et de nous faire pleurer ou vomir au rythme de vos images. Nous vous demandons de présenter de façon simultanée les événements et autant que faire se peut les causes des situations qui ont pu provoquer l'événement. A ce moment-là, nous choisirons sur qui vomir et sur quel pleurer. Je suis triste et indigné de penser que des millions de gens qui n'ont pas le temps de lire les journaux ont comme unique moyen d'information votre télévision-radio-émission, médiocre et noyée, parce qu'incomplète et abrupte, à force de spectaculaire, au détriment de l'analyse. Ou alors, messieurs, soyez logiques jusqu'au bout, et que, au prochain journal, nous entendions : « Méchants Zaïrois rebelles avoir tapé sur gentils Français venus aider pauvres Africains, à tirer partie de leur richesse... »

● Le gouvernement belge a accordé une aide d'urgence de 10 millions de francs belges (1,4 millions de francs français) à la population du Bas-Zaïre victime de la sécheresse qui a causé un grave déficit dans la récolte de manioc. Couvrant les besoins en vivres pour dix jours, elle avait été décidée avant les événements du Shaba. — (A.F.P.)

Les déclarations du président du Niger

(Suite de la première page.)

Le Niger, pour sa part, ne veut pas risquer d'altérer les rapports de bon voisinage qu'il entretient au nord de ses frontières avec la Libye et l'Algérie, au sud avec le Nigeria.

« Quant à la remarque que le cadre de la C.E.D.E.A.O. ne s'est pas mieux adapté à la mise au point d'un pacte de défense commune, car contrairement à celui de la C.E.A.O. il groupe un grand nombre d'Etats qui ne sont pas membres de la C.E.D.E.A.O. Mais à l'époque cette décision est pratiquement passée inaperçue. »

— Vous parlez de la Libye. Vous avez avec le gouvernement de Tripoli un contentieux territorial — comme le Tchad — en lui-même.

— Ceci n'est pas comparable. Notre différend avec la Libye est mineur. Le règlement de l'affaire du puits de Toumo (1) est d'ailleurs en bonne voie. C'est ce qui explique que je sois allé en visite officielle en Libye en septembre 1977, puis que le colonel Khadafi soit, à son tour, venu en voyage officiel au Niger en janvier 1978.

— Approuvez-vous l'intervention française au Tchad ?

— Non, ne peut prétendre empêcher un Etat souverain d'appeler à son aide pour l'aider — que cet Etat appartienne à un bloc ou à l'autre. Si des accords de défense ont été conclus entre deux pays indépendants, chacun de deux partenaires doit, quelles que soient les circonstances, honorer les engagements qu'il a pris. Mais nous, Nigériens, qui avons offert notre médiation entre le Tchad et la Libye, et aussi entre le Tchad et le Frolinat, nous n'approuvons guère que le gouvernement de N'Djamena et la direction du Frolinat fassent, l'un et l'autre, appel à des tiers dont l'intervention fausse le déroulement des négociations en cours.

— D'importantes minorités touboues vivent en territoire nigérien, peut-on parler de l'existence dans votre pays d'un problème toubou ?

— Absolument pas. Les Toubous du Niger sont traités comme des citoyens à part entière. Ils

menaces de famine au Niger. Qu'en est-il exactement ?

— Nous aurons cette année un déficit vivrier de 50 000 tonnes de céréales. L'apport s'ajoute à 200 000 tonnes de stocks réguliers. Le Niger ne se sent pas dans ce domaine puisque nous avons exposé franchement le problème à nos partenaires qui nous ont accordé... une aide réelle de 25 000 tonnes de céréales, sous prétexte que la constitution de stocks réguliers ne présentait aucun caractère d'urgence.

— Il est vrai que vous disposez d'importantes ressources tirées de l'exploitation de l'uranium.

— La mine d'Arlit aura permis d'exporter en 1978 1 800 tonnes d'uranium-métal. Une deuxième mine, qui vient d'être ouverte, devrait, elle permettre l'exportation de 800 tonnes supplémentaires d'uranium-métal. Mais qui représentent réellement ces 2 600 tonnes de minéral — seule véritable ressource économique du pays — au regard des immenses besoins de la Libye ? Il ne faudrait tout de même pas nous traiter en nantis et mesurer aussi étroitement l'aide aux populations nigériennes affamées.

Propos recueillis par PHILIPPE DEGRAENE.

Protestation de personnalités françaises

Plusieurs personnalités et intellectuels (*) nous ont fait parvenir, au sujet de l'intervention française au Katanga, un texte où on lit notamment :

« Nous accusons le gouvernement français d'envoyer au Zaïre ses parachutistes pour y soutenir des intérêts coloniaux et de s'immiscer dans les affaires internes du pays en apportant, sous prétexte humanitaire, un soutien décisif à la dictature corrompue et impopulaire du général Mobutu. L'année dernière déjà, les avions français avaient transporté les troupes marocaines chargées d'imposer par la force le pouvoir de Mobutu dans la province du Shaba. L'intervention de ces derniers jours marque une aggravation de la politique française, un retour au colonialisme, à la vieille politique de la cannière. Nous accusons le gouvernement français d'avoir joué cyniquement avec la vie des Européens. Il les a placés délibérément dans une

situation dangereuse en participant depuis plusieurs mois à la répression interne au Zaïre par l'encadrement des forces armées zaïroises et les services militaires spécialisés antigénéral. Il a aggravé cette situation par le déclenchement d'une opération militaire dont l'exemple de Stanleyville en 1964 montre qu'il ne pouvait contribuer à un sauvetage efficace, mais faisait courir aux Européens des risques accrus. Dès le début des événements, le F.I.N.C. avait proposé une évacuation de Kolwezi par les Européens sous l'égide de la Croix-Rouge. En préférant une intervention armée française lancée dans de mauvaises conditions aventureuses à l'organisation d'une action humanitaire internationale, le gouvernement français porte une lourde responsabilité dans les massacres dont les Européens ont été victimes. Son attitude confirme l'aveu du porte-parole de la présidence : l'objectif de ce raid colonial n'était pas d'abord de permettre l'évacuation des Européens, mais de restaurer à tout prix le pouvoir chancelant de Mobutu. »

* Les signatures sont à envoyer à M. J.-P. Vigier, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75013 Paris.

Cameroun

L'aggravation de la situation au Tchad inquiète les dirigeants de Yaoundé

De notre envoyé spécial

Yaoundé. — L'évolution de la situation au Tchad est suivie avec une attention inquiète dans la capitale camerounaise. Le sentiment qui prévaut ici est que le général Malloum est dépassé par les événements. On approuve, certes, l'intervention militaire française, sans laquelle — l'avis est à peu près unanime, — le Frolinat serait déjà le maître à N'Djamena ; mais on se pose des questions sur son efficacité à terme.

On sait, à Yaoundé, que l'avance des rebelles, pour l'instant contenue, a deux causes profondes contre lesquelles les jaguars ne pourront, à la longue, pas grand-chose : le soutien déterminé de la Libye et, surtout, le fait que le Frolinat est l'expression authentique des populations islamisées, maîtres du pays avant l'époque coloniale. D'autre part, on constate avec plus d'inquiétude encore, au sud, dans les régions de Moundou et de Bongor, l'entrée en dissidence des ethnies Sara, hostiles aux Saras-embaye, qui monopolisent le pouvoir à N'Djamena, et, surtout, des ethnies non-Sara, qui constituent également de fortes minorités dans le pays Foulbé du nord du Cameroun. On craint une infiltration d'agents du Frolinat au sein de ces diverses populations et une extension de l'effervescence du côté camerounais.

PIERRE BIARNES.

ASIE

L'exode des Chinois du Vietnam provoque une vive tension entre Pékin et Hanoi

La tension a encore monté, vendredi 26 mai, entre la Chine et le Vietnam. Pékin affirme que soixante-dix mille Chinois ont été obligés, ces dernières semaines, de quitter le Vietnam en raison des « persécutions » dont ils sont l'objet et a décidé d'envoyer des bateaux pour rapatrier ses ressortissants. « Nous accueillons chaleureusement et réinstallerons de façon appropriée ceux qui retournent en Chine parce qu'ils ne peuvent plus vivre au Vietnam », précise Chine nouvelle. Les milieux est-européens de Pékin indiquent que la Chine a retiré ses techniciens participant à la réalisation de certains projets au Vietnam.

La tension sino-vietnamienne a atteint un point tel, estiment certains observateurs à Hanoi, cités par l'A.F.P., qu'elle pourrait entraîner un rappel des ambassadeurs dans les deux capitales.

Pendant la révolution culturelle, Pékin avait fait quelques difficultés pour laisser transiter sur son territoire le matériel militaire et les fournitures soviétiques destinées à Hanoi. Depuis la fin de la guerre du Vietnam, les Chinois, nota-t-on à Hanoi, ne mettent plus le même empressement qu'aparavant à achever leurs projets de coopération.

Pékin envoie des bateaux pour rapatrier ses ressortissants

De notre correspondant

Pékin. — Le gouvernement a annoncé, dans la nuit du 26 au 27 mai, qu'il avait décidé d'envoyer des bateaux pour rapatrier du Vietnam les ressortissants chinois qui y sont « persécutés ». Aucun détail n'a été donné sur l'organisation de cette opération et l'on ignore en particulier si des consultations ont eu lieu à son sujet avec les autorités vietnamiennes. Le bruit court à Pékin que le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Pham Hien, se trouve depuis plusieurs jours dans la capitale chinoise, mais cette information n'est pas confirmée. Les porte-paroles de l'ambassade du Vietnam se bornent à dénier les questions chinoises. De même, on s'abstient, de part et d'autre, de tout commentaire sur les intentions selon lesquelles les techniciens chinois travaillent à une vingtaine de projets au Vietnam auraient été

rappelés par leur gouvernement. La campagne pour dénoncer le comportement des autorités vietnamiennes prend un tour de plus en plus inquiétant. Vendredi soir, la télévision a montré des images progressivement frappées d'effacement à l'écran devant les soldats vietnamiens, vieillards traversant à gué les rivières frontalières. Chine nouvelle annonce que le directeur adjoint du bureau des affaires des Chinois d'outre-mer, M. Lin Esu-teh, s'est rendu sur la frontière dans la province du Yunnan pour y accueillir les réfugiés. « De nombreux réfugiés, écrit l'agence, ont dénoncé avec colère les autorités vietnamiennes pour leur persécution impitoyable » des ressortissants chinois.

ALAIN JACOB.

Hanoi nie qu'il y ait des « persécutions »

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le Vietnam a publié, jeudi 25 mai, sa réponse aux accusations de Pékin relatives aux « persécutions » dont seraient victimes les Chinois installés dans ce pays (le Monde du 26 mai). Pour Hanoi, la version chinoise des faits est « totalement contraire à la vérité ». Selon les responsables vietnamiens, les persécutions ont cherché refuge en Chine l'ont fait, en violation de la loi, poussées par une propagande trompeuse. Tous ceux qui désirent regagner leur patrie peuvent et doivent en faire la demande par les voies légales. Si certains Chinois du Vietnam ont pu franchir discrètement la frontière, on ne voit pas comment plusieurs dizaines de milliers d'autres y seraient parvenus sans un accord au moins tacite des autorités locales lorsque l'un ou l'autre des ressortissants a la circulation des personnes. On mesure, d'autre part, l'ampleur du problème qui se pose aujourd'hui aux Vietnamiens : la communauté chinoise est formée de plus d'un million d'individus établis pour la plupart dans la zone sud du pays depuis plusieurs générations. Que se passera-t-il si la majorité d'entre eux choisissent le rapatriement ? « Tant qu'il subsiste un régime communiste, nous disons en mars un Chinois de Chine n'est pas un Chinois de son propre pays. » On ne saurait toutefois écarter a priori l'hypothèse d'un arrangement qui permettrait aux deux parties de sauver la face et aux Vietnamiens

de se séparer de ressortissants dont la loyauté à leur égard est peu évidente et qui, dans les circonstances actuelles, pourraient constituer une « menace intérieure ». Les communautés chinoises de la région suivront avec intérêt ce test de la politique tréfière de Pékin à l'égard des Chinois d'outre-mer. Certains observateurs ne manquent pas de souligner que l'inquiétude des autorités chinoises quant au sort de commerçants sino-vietnamiens qui spéculent à tout va au sud du Vietnam de l'origine, et qui sont aujourd'hui contraints de s'adapter au modèle socialiste, est assez paradoxale. Ils remarquent également que Pékin n'était guère monté sur ses grands chevaux pour défendre la vie et les intérêts d'une communauté chinoise au Cambodge, qui comptait plus de deux cent mille personnes au moment de la prise de Phnom-Penh. En ce qui concerne les Chinois du Laos, pays qui a établi des liens spéciaux avec Hanoi nous avons récemment appris que certaines familles de petits commerçants, qui n'avaient pas cherché à fuir en Thaïlande depuis 1975, ont commencé à migrer depuis quelques temps vers le nord du pays, où se trouve la frontière chinoise et dans lesquelles est concentré l'essentiel de la coopération chinoise.

R.P. PARINGAUX.

Bangladesh

La situation des réfugiés musulmans de Birmanie est jugée dramatique par la Croix-Rouge

De notre correspondante

Genève. — Le problème de la survie de plus de cent cinquante mille réfugiés birmanis, rassemblés dans des camps et des abris de fortune dans un pays aussi misérable et surpeuplé que le Bangladesh, paraît, selon les dernières informations parvenues à Genève, insolvable à moins qu'une aide internationale suffisante ne parvienne à temps (le Monde du 18 mai). M. David Bedford, délégué de la Croix-Rouge britannique, de retour de Dacca, a souligné, mercredi 24 mai au cours d'une conférence de presse à Genève, la gravité du problème posé par la présence de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés birmanis — musulmans pour la plupart — affamés, démunis de tout et épuisés par des journées de marche, sur des terres du Bangladesh inondées par la mousson. On a pu constater que des milliers d'autres Birmanis, a-t-il indiqué, continuent à affluer quotidiennement dans des camps dans une dégradation de 80 % de ces malheureux sont des enfants de moins de deux ans.

persécution raciale et religieuse dans la province birmane de l'Arakan, sont actuellement recensés dans sept camps mis sur pied par la Croix-Rouge internationale. Ces réfugiés souffrent, entre autres, d'une grande pénurie d'eau, de nourriture et d'installations sanitaires. Le choléra a été fait son apparition ; d'autres épidémies sont à craindre. On entre dans la saison des pluies et des cyclones et les réfugiés ne sont plus seulement protégés que par des brancardes ou de vagues abris en carton. Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a lancé un appel international dans l'espoir d'obtenir 1 million de dollars permettant de fournir des abris et des couvertures. De son côté, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge qui avait également lancé un appel le 16 mai dernier, a pu recueillir de la part de donateurs nationaux des produits alimentaires et des médicaments, mais tout cela n'est pas à la mesure des besoins réels.

ISABELLE VICHNIAC.

Seize ans de régime militaire en Birmanie

III. — Une mosaïque de rébellions

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Secoué par des dissensions internes, miné par les difficultés économiques (le Monde du 28 et 27 mai), le régime militaire birman a aussi été confronté à des insurrections tribales et aux magnifards du P.C. pro-chinois.

Rangoun. — Lors de son accession à l'indépendance, l'ancienne colonie britannique s'est donnée le nom d'Union birmane, pour symboliser à l'intérieur du même territoire, l'unité autour de la majorité des habitants d'origine birmane d'une multiplicité de minorités ethniques, les principales (Karens, Kachins, Shans, Mongs, Chins, Kayah, Arakanais) se sont vu octroyer des États séparés (1), que restait-il aujourd'hui de ce vœu pieux des pères fondateurs du pays ? Chaque ethnique ou presque a pris les armes, au sein d'armées et d'organisations politiques et militaires, et le nationalisme s'accroît aisément du banditisme, de la contrebande et du trafic d'opium et de drogues. De plus, les organisations politiques combattent militairement le régime du général Ne Win : les communistes du P.C. (2), les nationalistes (3), les nationalistes d'origine (4), les nationalistes d'origine (5), les nationalistes d'origine (6), les nationalistes d'origine (7), les nationalistes d'origine (8), les nationalistes d'origine (9), les nationalistes d'origine (10), les nationalistes d'origine (11), les nationalistes d'origine (12), les nationalistes d'origine (13), les nationalistes d'origine (14), les nationalistes d'origine (15), les nationalistes d'origine (16), les nationalistes d'origine (17), les nationalistes d'origine (18), les nationalistes d'origine (19), les nationalistes d'origine (20), les nationalistes d'origine (21), les nationalistes d'origine (22), les nationalistes d'origine (23), les nationalistes d'origine (24), les nationalistes d'origine (25), les nationalistes d'origine (26), les nationalistes d'origine (27), les nationalistes d'origine (28), les nationalistes d'origine (29), les nationalistes d'origine (30), les nationalistes d'origine (31), les nationalistes d'origine (32), les nationalistes d'origine (33), les nationalistes d'origine (34), les nationalistes d'origine (35), les nationalistes d'origine (36), les nationalistes d'origine (37), les nationalistes d'origine (38), les nationalistes d'origine (39), les nationalistes d'origine (40), les nationalistes d'origine (41), les nationalistes d'origine (42), les nationalistes d'origine (43), les nationalistes d'origine (44), les nationalistes d'origine (45), les nationalistes d'origine (46), les nationalistes d'origine (47), les nationalistes d'origine (48), les nationalistes d'origine (49), les nationalistes d'origine (50), les nationalistes d'origine (51), les nationalistes d'origine (52), les nationalistes d'origine (53), les nationalistes d'origine (54), les nationalistes d'origine (55), les nationalistes d'origine (56), les nationalistes d'origine (57), les nationalistes d'origine (58), les nationalistes d'origine (59), les nationalistes d'origine (60), les nationalistes d'origine (61), les nationalistes d'origine (62), les nationalistes d'origine (63), les nationalistes d'origine (64), les nationalistes d'origine (65), les nationalistes d'origine (66), les nationalistes d'origine (67), les nationalistes d'origine (68), les nationalistes d'origine (69), les nationalistes d'origine (70), les nationalistes d'origine (71), les nationalistes d'origine (72), les nationalistes d'origine (73), les nationalistes d'origine (74), les nationalistes d'origine (75), les nationalistes d'origine (76), les nationalistes d'origine (77), les nationalistes d'origine (78), les nationalistes d'origine (79), les nationalistes d'origine (80), les nationalistes d'origine (81), les nationalistes d'origine (82), les nationalistes d'origine (83), les nationalistes d'origine (84), les nationalistes d'origine (85), les nationalistes d'origine (86), les nationalistes d'origine (87), les nationalistes d'origine (88), les nationalistes d'origine (89), les nationalistes d'origine (90), les nationalistes d'origine (91), les nationalistes d'origine (92), les nationalistes d'origine (93), les nationalistes d'origine (94), les nationalistes d'origine (95), les nationalistes d'origine (96), les nationalistes d'origine (97), les nationalistes d'origine (98), les nationalistes d'origine (99), les nationalistes d'origine (100), les nationalistes d'origine (101), les nationalistes d'origine (102), les nationalistes d'origine (103), les nationalistes d'origine (104), les nationalistes d'origine (105), les nationalistes d'origine (106), les nationalistes d'origine (107), les nationalistes d'origine (108), les nationalistes d'origine (109), les nationalistes d'origine (110), les nationalistes d'origine (111), les nationalistes d'origine (112), les nationalistes d'origine (113), les nationalistes d'origine (114), les nationalistes d'origine (115), les nationalistes d'origine (116), les nationalistes d'origine (117), les nationalistes d'origine (118), les nationalistes d'origine (119), les nationalistes d'origine (120), les nationalistes d'origine (121), les nationalistes d'origine (122), les nationalistes d'origine (123), les nationalistes d'origine (124), les nationalistes d'origine (125), les nationalistes d'origine (126), les nationalistes d'origine (127), les nationalistes d'origine (128), les nationalistes d'origine (129), les nationalistes d'origine (130), les nationalistes d'origine (131), les nationalistes d'origine (132), les nationalistes d'origine (133), les nationalistes d'origine (134), les nationalistes d'origine (135), les nationalistes d'origine (136), les nationalistes d'origine (137), les nationalistes d'origine (138), les nationalistes d'origine (139), les nationalistes d'origine (140), les nationalistes d'origine (141), les nationalistes d'origine (142), les nationalistes d'origine (143), les nationalistes d'origine (144), les nationalistes d'origine (145), les nationalistes d'origine (146), les nationalistes d'origine (147), les nationalistes d'origine (148), les nationalistes d'origine (149), les nationalistes d'origine (150), les nationalistes d'origine (151), les nationalistes d'origine (152), les nationalistes d'origine (153), les nationalistes d'origine (154), les nationalistes d'origine (155), les nationalistes d'origine (156), les nationalistes d'origine (157), les nationalistes d'origine (158), les nationalistes d'origine (159), les nationalistes d'origine (160), les nationalistes d'origine (161), les nationalistes d'origine (162), les nationalistes d'origine (163), les nationalistes d'origine (164), les nationalistes d'origine (165), les nationalistes d'origine (166), les nationalistes d'origine (167), les nationalistes d'origine (168), les nationalistes d'origine (169), les nationalistes d'origine (170), les nationalistes d'origine (171), les nationalistes d'origine (172), les nationalistes d'origine (173), les nationalistes d'origine (174), les nationalistes d'origine (175), les nationalistes d'origine (176), les nationalistes d'origine (177), les nationalistes d'origine (178), les nationalistes d'origine (179), les nationalistes d'origine (180), les nationalistes d'origine (181), les nationalistes d'origine (182), les nationalistes d'origine (183), les nationalistes d'origine (184), les nationalistes d'origine (185), les nationalistes d'origine (186), les nationalistes d'origine (187), les nationalistes d'origine (188), les nationalistes d'origine (189), les nationalistes d'origine (190), les nationalistes d'origine (191), les nationalistes d'origine (192), les nationalistes d'origine (193), les nationalistes d'origine (194), les nationalistes d'origine (195), les nationalistes d'origine (196), les nationalistes d'origine (197), les nationalistes d'origine (198), les nationalistes d'origine (199), les nationalistes d'origine (200), les nationalistes d'origine (201), les nationalistes d'origine (202), les nationalistes d'origine (203), les nationalistes d'origine (204), les nationalistes d'origine (205), les nationalistes d'origine (206), les nationalistes d'origine (207), les nationalistes d'origine (208), les nationalistes d'origine (209), les nationalistes d'origine (210), les nationalistes d'origine (211), les nationalistes d'origine (212), les nationalistes d'origine (213), les nationalistes d'origine (214), les nationalistes d'origine (215), les nationalistes d'origine (216), les nationalistes d'origine (217), les nationalistes d'origine (218), les nationalistes d'origine (219), les nationalistes d'origine (220), les nationalistes d'origine (221), les nationalistes d'origine (222), les nationalistes d'origine (223), les nationalistes d'origine (224), les nationalistes d'origine (225), les nationalistes d'origine (226), les nationalistes d'origine (227), les nationalistes d'origine (228), les nationalistes d'origine (229), les nationalistes d'origine (230), les nationalistes d'origine (231), les nationalistes d'origine (232), les nationalistes d'origine (233), les nationalistes d'origine (234), les nationalistes d'origine (235), les nationalistes d'origine (236), les nationalistes d'origine (237), les nationalistes d'origine (238), les nationalistes d'origine (239), les nationalistes d'origine (240), les nationalistes d'origine (241), les nationalistes d'origine (242), les nationalistes d'origine (243), les nationalistes d'origine (244), les nationalistes d'origine (245), les nationalistes d'origine (246), les nationalistes d'origine (247), les nationalistes d'origine (248), les nationalistes d'origine (249), les nationalistes d'origine (250), les nationalistes d'origine (251), les nationalistes d'origine (252), les nationalistes d'origine (253), les nationalistes d'origine (254), les nationalistes d'origine (255), les nationalistes d'origine (256), les nationalistes d'origine (257), les nationalistes d'origine (258), les nationalistes d'origine (259), les nationalistes d'origine (260), les nationalistes d'origine (261), les nationalistes d'origine (262), les nationalistes d'origine (263), les nationalistes d'origine (264), les nationalistes d'origine (265), les nationalistes d'origine (266), les nationalistes d'origine (267), les nationalistes d'origine (268), les nationalistes d'origine (269), les nationalistes d'origine (270), les nationalistes d'origine (271), les nationalistes d'origine (272), les nationalistes d'origine (273), les nationalistes d'origine (274), les nationalistes d'origine (275), les nationalistes d'origine (276), les nationalistes d'origine (277), les nationalistes d'origine (278), les nationalistes d'origine (279), les nationalistes d'origine (280), les nationalistes d'origine (281), les nationalistes d'origine (282), les nationalistes d'origine (283), les nationalistes d'origine (284), les nationalistes d'origine (285), les nationalistes d'origine (286), les nationalistes d'origine (287), les nationalistes d'origine (288), les nationalistes d'origine (289), les nationalistes d'origine (290), les nationalistes d'origine (291), les nationalistes d'origine (292), les nationalistes d'origine (293), les nationalistes d'origine (294), les nationalistes d'origine (295), les nationalistes d'origine (296), les nationalistes d'origine (297), les nationalistes d'origine (298), les nationalistes d'origine (299), les nationalistes d'origine (300), les nationalistes d'origine (301), les nationalistes d'origine (302), les nationalistes d'origine (303), les nationalistes d'origine (304), les nationalistes d'origine (305), les nationalistes d'origine (306), les nationalistes d'origine (307), les nationalistes d'origine (308), les nationalistes d'origine (309), les nationalistes d'origine (310), les nationalistes d'origine (311), les nationalistes d'origine (312), les nationalistes d'origine (313), les nationalistes d'origine (314), les nationalistes d'origine (315), les nationalistes d'origine (316), les nationalistes d'origine (317), les nationalistes d'origine (318), les nationalistes d'origine (319), les nationalistes d'origine (320), les nationalistes d'origine (321), les nationalistes d'origine (322), les nationalistes d'origine (323), les nationalistes d'origine (324), les nationalistes d'origine (325), les nationalistes d'origine (326), les nationalistes d'origine (327), les nationalistes d'origine (328), les nationalistes d'origine (329), les nationalistes d'origine (330), les nationalistes d'origine (331), les nationalistes d'origine (332), les nationalistes d'origine (333), les nationalistes d'origine (334), les nationalistes d'origine (335), les nationalistes d'origine (336), les nationalistes d'origine (337), les nationalistes d'origine (338), les nationalistes d'origine (339), les nationalistes d'origine (340), les nationalistes d'origine (341), les nationalistes d'origine (342), les nationalistes d'origine (343), les nationalistes d'origine (344), les nationalistes d'origine (345), les nationalistes d'origine (346), les nationalistes d'origine (347), les nationalistes d'origine (348), les nationalistes d'origine (349), les nationalistes d'origine (350), les nationalistes d'origine (351), les nationalistes d'origine (352), les nationalistes d'origine (353), les nationalistes d'origine (354), les nationalistes d'origine (355), les nationalistes d'origine (356), les nationalistes d'origine (357), les nationalistes d'origine (358), les nationalistes d'origine (359), les nationalistes d'origine (360), les nationalistes d'origine (361), les nationalistes d'origine (362), les nationalistes d'origine (363), les nationalistes d'origine (364), les nationalistes d'origine (365), les nationalistes d'origine (366), les nationalistes d'origine (367), les nationalistes d'origine (368), les nationalistes d'origine (369), les nationalistes d'origine (370), les nationalistes d'origine (371), les nationalistes d'origine (372), les nationalistes d'origine (373), les nationalistes d'origine (374), les nationalistes d'origine (375), les nationalistes d'origine (376), les nationalistes d'origine (377), les nationalistes d'origine (378), les nationalistes d'origine (379), les nationalistes d'origine (380), les nationalistes d'origine (381), les nationalistes d'origine (382), les nationalistes d'origine (383), les nationalistes d'origine (384), les nationalistes d'origine (385), les nationalistes d'origine (386), les nationalistes d'origine (387), les nationalistes d'origine (388), les nationalistes d'origine (389), les nationalistes d'origine (390), les nationalistes d'origine (391), les nationalistes d'origine (392), les nationalistes d'origine (393), les nationalistes d'origine (394), les nationalistes d'origine (395), les nationalistes d'origine (396), les nationalistes d'origine (397), les nationalistes d'origine (398), les nationalistes d'origine (399), les nationalistes d'origine (400), les nationalistes d'origine (401), les nationalistes d'origine (402), les nationalistes d'origine (403), les nationalistes d'origine (404), les nationalistes d'origine (405), les nationalistes d'origine (406), les nationalistes d'origine (407), les nationalistes d'origine (408), les nationalistes d'origine (409), les nationalistes d'origine (410), les nationalistes d'origine (411), les nationalistes d'origine (412), les nationalistes d'origine (413), les nationalistes d'origine (414), les nationalistes d'origine (415), les nationalistes d'origine (416), les nationalistes d'origine (417), les nationalistes d'origine (418), les nationalistes d'origine (419), les nationalistes d'origine (420), les nationalistes d'origine (421), les nationalistes d'origine (422), les nationalistes d'origine (423), les nationalistes d'origine (424), les nationalistes d'origine (425), les nationalistes d'origine (426), les nationalistes d'origine (427), les nationalistes d'origine (428), les nationalistes d'origine (429), les nationalistes d'origine (430), les nationalistes d'origine (431), les nationalistes d'origine (432), les nationalistes d'origine (433), les nationalistes d'origine (434), les nationalistes d'origine (435), les nationalistes d'origine (436), les nationalistes d'origine (437), les nationalistes d'origine (438), les nationalistes d'origine (439), les nationalistes d'origine (440), les nationalistes d'origine (441), les nationalistes d'origine (442), les nationalistes d'origine (443), les nationalistes d'origine (444), les nationalistes d'origine (445), les nationalistes d'origine (446), les nationalistes d'origine (447), les nationalistes d'origine (448), les nationalistes d'origine (449), les nationalistes d'origine (450), les nationalistes d'origine (451), les nationalistes d'origine (452), les nationalistes d'origine (453), les nationalistes d'origine (454), les nationalistes d'origine (455), les nationalistes d'origine (456), les nationalistes d'origine (457), les nationalistes d'origine (458), les nationalistes d'origine (459), les nationalistes d'origine (460), les nationalistes d'origine (461), les nationalistes d'origine (462), les nationalistes d'origine (463), les nationalistes d'origine (464), les nationalistes d'origine (465), les nationalistes d'origine (466), les nationalistes d'origine (467), les nationalistes d'origine (468), les nationalistes d'origine (469), les nationalistes d'origine (470), les nationalistes d'origine (471), les nationalistes d'origine (472), les nationalistes d'origine (473), les nationalistes d'origine (474), les nationalistes d'origine (475), les nationalistes d'origine (476), les nationalistes d'origine (477), les nationalistes d'origine (478), les nationalistes d'origine (479), les nationalistes d'origine (480), les nationalistes d'origine (481), les nationalistes d'origine (482), les nationalistes d'origine (483), les nationalistes d'origine (484), les nationalistes d'origine (485), les nationalistes d'origine (486), les nationalistes d'origine (487), les nationalistes d'origine (488), les nationalistes d'origine (489), les nationalistes d'origine (490), les nationalistes d'origine (491), les nationalistes d'origine (492), les nationalistes d'origine (493), les nationalistes d'origine (494), les nationalistes d'origine (495), les nationalistes d'origine (496), les nationalistes d'origine (497), les nationalistes d'origine (498), les nationalistes d'origine (499), les nationalistes d'origine (500), les nationalistes d'origine (501), les nationalistes d'origine (502), les nationalistes d'origine (503), les nationalistes d'origine (504), les nationalistes d'origine (505), les nationalistes d'origine (506), les nationalistes d'origine (507), les nationalistes d'origine (508), les nationalistes d'origine (509), les nationalistes d'origine (510), les nationalistes d'origine (511), les nationalistes d'origine (512), les nationalistes d'origine (513), les nationalistes d'origine (514), les nationalistes d'origine (515), les nationalistes d'origine (516), les nationalistes d'origine (517), les nationalistes d'origine (518), les nationalistes d'origine (519), les nationalistes d'origine (520), les nationalistes d'origine (521), les nationalistes d'origine (522), les nationalistes d'origine (523), les nationalistes d'origine (524), les nationalistes d'origine (525), les nationalistes d'origine (526), les nationalistes d'origine (527), les nationalistes d'origine (528), les nationalistes d'origine (529), les nationalistes d'origine (530), les nationalistes d'origine (531), les nationalistes d'origine (532), les nationalistes d'origine (533), les nationalistes d'origine (534), les nationalistes d'origine (535), les nationalistes d'origine (536), les nationalistes d'origine (537), les nationalistes d'origine (538), les nationalistes d'origine (539), les nationalistes d'origine (540), les nationalistes d'origine (541), les nationalistes d'origine (542), les nationalistes d'origine (543), les nationalistes d'origine (544), les nationalistes d'origine (545), les nationalistes d'origine (546), les nationalistes d'origine (547), les nationalistes d'origine (548), les nationalistes d'origine (549), les nationalistes d'origine (550), les nationalistes d'origine (551), les nationalistes d'origine (552), les nationalistes d'origine (553), les nationalistes d'origine (554), les nationalistes d'origine (555), les nationalistes d'origine (556), les nationalistes d'origine (557), les nationalistes d'origine (558), les nationalistes d'origine (559), les nationalistes d'origine (560), les nationalistes d'origine (561), les nationalistes d'origine (562), les nationalistes d'origine (563), les nationalistes d'origine (564), les nationalistes d'origine (565), les nationalistes d'origine (566), les nationalistes d'origine (567), les nationalistes d'origine (568), les nationalistes d'origine (569), les nationalistes d'origine (570), les nationalistes d'origine (571), les nationalistes d'origine (572), les nationalistes d'origine (573), les nationalistes d'origine (574), les nationalistes d'origine (575), les nationalistes d'origine (576), les nationalistes d'origine (577), les nationalistes d'origine (578), les nationalistes d'origine (579), les nationalistes d'origine (580), les nationalistes d'origine (581), les nationalistes d'origine (582), les nationalistes d'origine (583), les nationalistes d'origine (584), les nationalistes d'origine (585), les nationalistes d'origine (586), les nationalistes d'origine (587), les nationalistes d'origine (588), les nationalistes d'origine (589), les nationalistes d'origine (590), les nationalistes d'origine (591), les nationalistes d'origine (592), les nationalistes d'origine (593), les nationalistes d'origine (594), les nationalistes d'origine (595), les nationalistes d'origine (596), les nationalistes d'origine (597), les nationalistes d'origine (598), les nationalistes d'origine (599), les nationalistes d'origine (600), les nationalistes d'origine (601), les nationalistes d'origine (602), les nationalistes d'origine (603), les nationalistes d'origine (604), les nationalistes d'origine (605), les nationalistes d'origine (606), les nationalistes d'origine (607), les nationalistes d'origine (608), les nationalistes d'origine (609), les nationalistes d'origine (610), les nationalistes d'origine (611), les nationalistes d'origine (612), les nationalistes d'origine (613), les nationalistes d'origine (614), les nationalistes d'origine (615), les nationalistes d'origine (616), les nationalistes d'origine (617), les nationalistes d'origine (618), les nationalistes d'origine (619), les nationalistes d'origine (620), les nationalistes d'origine (621), les nationalistes d'origine (622), les nationalistes d'origine (623), les nationalistes d'origine (624), les nationalistes d'origine (625), les nationalistes d'origine (626), les nationalistes d'origine (627), les nationalistes d'origine (628), les nationalistes d'origine (629), les nationalistes d'origine (630), les nationalistes d'origine (631), les nationalistes d'origine (632), les nationalistes d'origine (633), les nationalistes d'origine (634), les nationalistes d'origine (635), les nationalistes d'origine (636), les nationalistes d'origine (637), les nationalistes d'origine (638), les nationalistes d'origine (639), les nationalistes d'origine (640), les nationalistes d'origine (641), les nationalistes d'origine (642), les nationalistes d'origine (643), les nationalistes d'origine (644), les nationalistes d'origine (645), les nationalistes d'origine (646), les nationalistes d'origine (647), les nationalistes d'origine (648), les nationalistes d'origine (649), les nationalistes d'origine (650), les nationalistes d'origine (651), les nationalistes d'origine (652), les nationalistes d'origine (653), les nationalistes d'origine (654), les nationalistes d'origine (655), les nationalistes d'origine (656), les nationalistes d'origine (657), les nationalistes d'origine (658), les nationalistes d'origine (659), les nationalistes d'origine (660), les nationalistes d'origine (661), les nationalistes d'origine (662), les nationalistes d'origine (663), les nationalistes d'origine (664), les nationalistes d'origine (665), les nationalistes d'origine (666), les nationalistes d'origine (667), les nationalistes d'origine (668), les nationalistes d'origine (669), les nationalistes d'origine (670), les nationalistes d'origine (671), les nationalistes d'origine (672), les nationalistes d'origine (673), les nationalistes d'origine (674), les nationalistes d'origine (675), les nationalistes d'origine (676), les nationalistes d'origine (677), les nationalistes d'origine (678), les nationalistes d'origine (679), les nationalistes d'origine (680), les nationalistes d'origine (681), les nationalistes d'origine (682), les nationalistes d'origine (683), les nationalistes d'origine (684), les nationalistes d'origine (685), les nationalistes d'origine (686), les nationalistes d'origine (687), les nationalistes d'origine (688), les nationalistes d'origine (689), les nationalistes d'origine (690), les nationalistes d'origine (691), les nationalistes d'origine (692), les nationalistes d'origine (693), les nationalistes d'origine (694), les nationalistes d'origine (695), les nationalistes d'origine (696), les nationalistes d'origine (697), les nationalistes d'origine (698), les nationalistes d'origine (699), les nationalistes d'origine (700), les nationalistes d'origine (701), les nationalistes d'origine (702), les nationalistes d'origine (703), les nationalistes d'origine (704), les nationalistes d'origine (705), les nationalistes d'origine (706), les nationalistes d'origine (707), les nationalistes d'origine (708), les nationalistes d'origine (709), les nationalistes d'origine (710), les nationalistes d'origine (711), les nationalistes d'origine (712), les nationalistes d'origine (713), les nationalistes d'origine (714), les nationalistes d'origine (715), les nationalistes d'origine (716), les nationalistes d'origine (717), les nationalistes d'origine (718), les nationalistes d'origine (719), les nationalistes d'origine (720), les nationalistes d'origine (721), les nationalistes d'origine (722), les nationalistes d'origine (723), les nationalistes d'origine (724), les nationalistes d'origine (725), les nationalistes d'origine (726), les nationalistes d'origine (727), les nationalistes d'origine (728), les nationalistes d'origine (729), les nationalistes d'origine (730), les nationalistes d'origine (731), les nationalistes d'origine (732), les nationalistes d'origine (733), les nationalistes d'origine (734), les nationalistes d'origine (735), les nationalistes d'origine (736), les nationalistes d'origine (737), les nationalistes d'origine (738), les nationalistes d'origine (739), les nationalistes d'origine (740), les nationalistes d'origine (741), les nationalistes d'origine (742), les nationalistes d'origine (743), les nationalistes d'origine (744), les nationalistes d'origine (745), les nationalistes d'origine (746), les nationalistes d'origine (747), les nationalistes d'origine (748), les nationalistes d'origine (749), les nationalistes d'origine (750), les nationalistes d'origine (751), les nationalistes d'origine (752), les nationalistes d'origine (753), les nationalistes d'origine (754), les nationalistes d'origine (755), les nationalistes d'origine (756), les nationalistes d'origine (757), les nationalistes d'origine (758), les nationalistes d'origine (759), les nationalistes d'origine (760), les nationalistes d'origine (761), les nationalistes d'origine (762), les nationalistes d'origine (763), les nationalistes d'origine (764), les nationalistes d'origine (765), les nationalistes d'origine (766), les nationalistes d'origine (767), les nationalistes d'origine (768), les nationalistes d'origine (769), les nationalistes d'origine (770), les nationalistes d'origine (771), les nationalistes d'origine (772), les nationalistes d'origine (773), les nationalistes d'origine (774), les nationalistes d'origine (775), les nationalistes d'origine (776), les nationalistes d'origine (777), les nationalistes d'origine (778), les nationalistes d'origine (779), les nationalistes d'origine (780), les nationalistes d'origine (781), les nationalistes d'origine (782), les nationalistes d'origine (783), les nationalistes d'origine (784), les nationalistes d'origine (785), les nationalistes d'origine (786), les nationalistes d'origine (787), les nationalistes d'origine (788), les nationalistes d'origine (789), les nationalistes d'origine (790), les nationalistes d'origine (791), les nationalistes d'origine (792), les nationalistes d'origine (793), les nationalistes d'origine (794), les nationalistes d'origine (795), les nationalistes d'origine (796), les nationalistes d'origine (797), les nationalistes d'origine (798), les nationalistes d'origine (799), les nationalistes d'origine (800), les nationalistes d'origine (801), les nationalistes d'origine (802), les nationalistes d'origine (803), les nationalistes d'origine (804), les nationalistes d'origine (805), les nationalistes d'origine (806), les nationalistes d'origine (807), les nationalistes d'origine (808), les nationalistes d'origine (809), les nationalistes d'origine (810), les nationalistes d'origine (811), les nationalistes d'origine (812), les nationalistes d'origine (813), les nationalistes d'origine (814), les nationalistes d'origine (815), les nationalistes d'origine (816), les nationalistes d'origine (817), les nationalistes d'origine (818), les nationalistes d'origine (819), les nationalistes d'origine (820), les nationalistes d'origine (821), les nationalistes d'origine (822), les nationalistes d'origine (823), les nationalistes d'origine (824), les nationalistes d'origine (825), les nationalistes d'origine (826), les nationalistes d'origine (827), les nationalistes d'origine (828), les nationalistes d'origine (829), les nationalistes d'origine (830), les nationalistes d'origine (831), les nationalistes d'origine (832), les nationalistes d'origine (833), les nationalistes d'origine (834), les nationalistes d'origine (835), les nationalistes d'origine (836), les nationalistes d'origine (837), les nationalistes d'origine (838), les nationalistes d'origine (839), les nationalistes d'origine (840), les nationalistes d'origine (841), les nationalistes d'origine (842), les nationalistes d'origine (843), les nationalistes d'origine (844), les nationalistes d'origine (845), les nationalistes d'origine (846), les nationalistes d'origine (847), les nationalistes d'origine (848), les nationalistes d'origine (849), les nationalistes d'origine (850), les nationalistes d'origine (851), les nationalistes d'origine (852), les nationalistes d'origine (853), les nationalistes d'origine (854), les nationalistes d'origine (855), les nationalistes d'

سكز من الاموال

PROCHE-ORIENT

Israël

La Cour suprême ordonne la suspension des travaux de la nouvelle colonie de Neve-Tsouf

De notre correspondant

Jérusalem. — Siégeant en formation de Haute Cour de justice, la Cour suprême de l'Etat d'Israël a décidé, dans la soirée du 25 mai, de suspendre le défrichage de 9 hectares de terre réquisitionnés à proximité du village de Nebi-Salah, dans les environs de Ramallah (Cisjordanie), interrompant ainsi les travaux de la nouvelle colonie israélienne de Neve-Tsouf. Cette décision a été prise en réponse au recours formé le 19 mai par six notables et propriétaires palestiniens, au moment où le ministre israélien de la défense publiait un vaste projet de création de six centres urbains en Cisjordanie (Le Monde - daté 21-22 mai).

Pour le moment, douze familles de militants du Front démocratique (Bloc de la foi) se sont installées à cet endroit. La Cour a ordonné que la construction de la route d'accès soit interrompue et que les 2 kilomètres de fil de fer barbelé posés par l'armée soient retirés. La Cour a, d'autre part, accordé un délai de quarante jours au ministre de la défense et au gouverneur militaire pour justifier la réquisition de ces terres. Dans une première réponse, l'avocat du ministère de la défense a déclaré aux trois juges de la Cour que toutes les terres réquisitionnées étaient considérées comme des terres domaniales, selon la loi jordanienne toujours en vigueur, car elles n'étaient plus cultivées depuis plus de dix ans et qu'elles pouvaient être ainsi mises à la disposition des autorités d'occupation, selon les conventions internationales en la matière, notamment quand il s'agit de zones de « raisons de sécurité ».

Menaces contre la liberté d'expression des enseignants

La décision de la Cour suprême, même si elle est provisoire, pourrait faire jurisprudence et susciter dans un tel intérêt tant en Cisjordanie qu'en Israël. C'est la première fois qu'une telle mesure positive pour les plaignants est prise par la Haute Cour. La presse fait observer que cela pourrait mettre en cause, au moins temporairement, de nombreux travaux d'implantation actuellement en cours en Cisjordanie.

Le gouvernement israélien semble d'autre part ne pouvoir éviter en ce qui concerne les enseignants les contradictions, pas même les divergences entre les différents ministères. Après avoir fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de modifier le régime foncier en Cisjordanie (Le Monde du 25 mai) le cabinet de M. Begin vient

d'annoncer qu'il suspendait l'étude d'un projet de loi tendant à restreindre la liberté d'expression des enseignants.

Il s'agit d'étendre à toutes les catégories d'enseignants une loi sur l'obligation de réserve s'appliquant déjà aux hauts fonctionnaires. Le texte en préparation prévoit, selon le porte-parole du ministère de l'éducation nationale, « d'interdire à tous les professeurs d'exprimer leurs opinions politiques tant dans les salles de classe qu'à l'extérieur ». Un tel projet aurait pour effet, d'empêcher les maîtres de prendre la parole dans les réunions politiques et de signer des documents tels que « la lettre des professeurs » qui, reprenant le thème du mouvement pour « la paix maintenant », a été récemment adressée à M. Begin pour dénoncer sa politique étrangère.

Ces mesures avaient été ébauchées en janvier 1977, sous le dernier gouvernement travailliste, alors que des professeurs arabes étaient accusés de mener dans certains établissements une campagne en faveur de la cause palestinienne et de se livrer à la « propagande anti-Israélienne ». En juillet 1977, l'étude avait été reprise et élargie par le ministère de l'éducation nationale du nouveau gouvernement de M. Begin.

La publication récente des principales modalités du projet a provoqué une vague de protestations dans les syndicats d'enseignants, au parti travailliste et dans l'opposition, notamment chez les fonctionnaires. D'autre part, au sein même du gouvernement, le vice-premier ministre, M. Yadin, a fait savoir qu'il s'opposait à l'adoption de ce texte. De son côté, M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères travailliste, a déclaré qu'il combattait cette extension de l'obligation de réserve pour que son pays ne soit pas « la première démocratie à entraver ainsi ses éducateurs ».

Le projet gouvernemental n'est cependant pas abandonné. Le 23 mai, devant la Knesset, le ministre des finances, M. Simha Ehrlich, représentant le gouvernement, a seulement déclaré que les travaux d'élaboration du nouveau texte étaient suspendus jusqu'au retour du ministre de l'éducation nationale, M. Zevulun Hammer, actuellement en voyage à l'étranger. M. Ehrlich a précisé que personnellement il n'approuvait pas ce projet et qu'il tenterait de convaincre son collègue de reconsidérer sa position.

Cette affaire n'est pas le seul exemple d'un raidissement du gouvernement à l'égard des manifestations d'opinion contre sa politique. Deux semaines plus tôt, la presse israélienne avait abondamment commenté le fait qu'une employée du ministère des affaires étrangères avait été priée de retirer de sa voiture une affiche reproduisant le slogan « la paix maintenant ».

FRANCIS CORNU.

Iran

Des prisonniers politiques dénoncent la torture

Trente-deux prisonniers politiques iraniens internés à Tazir et condamnés à des peines allant de quatre ans de prison à la réclusion perpétuelle, ont adressé au président de la Commission internationale des droits de l'homme de l'ONU une lettre qui a été rendue publique au cours d'une conférence de presse tenue le 25 mai à Paris au siège de la Ligue des droits de l'homme. Ces prisonniers affirment avoir été arrêtés par les agents de la SAVAK (police politique), torturés et traduits devant des tribunaux militaires.

Ils demandent la révision de leur procès devant les tribunaux civils et en présence de jurés. Ils réclament aussi l'amélioration des conditions de leur détention et déclarent qu'ils ont entamé le 24 mai une « grève des visites ».

L'un de ces prisonniers, M. Behrouz Haghi-Mani, condamné à la réclusion perpétuelle, a, d'autre part, rédigé en prison et fait passer à l'extérieur un récit des tortures physiques et morales qu'il a subies depuis son arrestation. Il y a sept ans, il raconte en particulier les sévices qui lui ont été infligés dans la prison de Sarandj, où un autre accusé atteint de maladies contagieuses mortelles, fut placé, pour y mourir, dans sa cellule. M. Behrouz Haghi-Mani fut envoyé ensuite à la prison de Band-e-Amir, où, affirmant-il, « des centaines de personnes ont trouvé la mort sous l'effet de la chaleur, de l'humidité et des tortures infligées par les gardiens ».

Le détenu rapporte qu'il a tenté de s'enfuir en octobre 1975 avec plusieurs camarades, mais qu'il fut repris et de nouveau torturé. Il affirme qu'un compagnon de cellule, un étudiant à la faculté

d'agriculture de Karad, M. Behrouz Kazil, est mort sous la torture.

Oman

LE SULTANAT ET LA CHINE DÉCIDENT D'ÉTABLIR DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

La Chine et le sultanat d'Oman ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassades, annonce un communiqué conjoint signé vendredi 26 mai à Londres. Le communiqué précise qu'Oman reconnaît le gouvernement de Pékin comme « seul gouvernement légitime représentant le peuple chinois dans son ensemble », ce qui implique que les relations cordiales que le sultanat entretient avec Taïwan seront rompues. De son côté, la Chine affirme « soutenir fermement le gouvernement du sultanat d'Oman dans sa juste cause de suspension de l'indépendance nationale ».

Selon l'agence United Press, la décision d'Oman a été prise malgré une vive opposition de l'Arabie Saoudite.

La décision de Pékin constitue un tournant dans sa politique à l'égard du sultanat d'Oman. La Chine a en effet été le premier pays à soutenir les maquisards qui opèrent dans la province omanaise de Dhufar avec l'appui du Sud-Yémen. Pékin passe en outre sous silence la présence de forces armées britanniques dans le sultanat et la dépendance de l'armée du sultan Qaboud à l'égard des experts militaires britanniques qui encadrent entièrement les SAF (Sultan Armed Forces).

AMÉRIQUES

République Dominicaine

La victoire de M. Antonio Guzman à l'élection présidentielle est officiellement annoncée

Saint-Domingue (A.F.P. Reuters, U.P.I.). — M. Antonio Guzman, leader du parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.), a été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 16 mai par la commission de coordination électorale. Alors que les résultats de quatre-vingt-trois sections sur quatre-vingt-trois sont connus, M. Guzman l'emporte par un peu plus de cent soixante mille voix sur le président sortant, M. Joaquín Balaguer, a annoncé vendredi 26 mai la commission. Un million et demi de personnes ont pris part au vote (sur 2,2 millions d'inscrits). M. Guzman a obtenu jusqu'ici 872 867 suffrages et M. Balaguer 882 830.

M. Guzman a déclaré vendredi qu'il avait l'intention de tout mettre en œuvre pour « restaurer la confiance dans les institutions gouvernementales et consolider définitivement la démocratie représentative dans le pays ». Le président élu, dans sa première allocution après l'annonce officielle de sa victoire, a affirmé que « les forces armées ne regretteraient jamais d'avoir respecté

le verdict électoral. Le pouvoir civil et les dispositions constitutionnelles ». M. Guzman a indiqué que son gouvernement se situait politiquement au centre et que « les bonnes relations avec les Etats-Unis seraient maintenues ».

Le président sortant, M. Balaguer, a adressé dans la nuit de vendredi à samedi ses félicitations à son successeur, lui souhaitant « l'aide de Dieu dans ses efforts pour la grande patrie nationale et une meilleure unification de la famille dominicaine ».

La proclamation des résultats et l'acceptation de sa défaite par M. Balaguer mettent fin aux incertitudes provoquées par l'intervention de l'armée ce lendemain des élections. Elle avait occupé le 17 mai, les locaux de la commission électorale centrale pendant plusieurs heures. Des rumeurs de putsch avaient circulé, certains militaires de haut rang n'acceptant pas la victoire de M. Guzman. La pression des Etats-Unis et l'organisation des Etats américains — cette dernière avait envoyé des observa-

teurs — a incité M. Balaguer à renoncer à toute manœuvre visant à manipuler les résultats des élections.

L'élection de M. Antonio Guzman, un propriétaire terrien âgé de soixante-sept ans, et leader du P.R.D., jusqu'ici principal parti d'opposition, met un terme aux douze années de « rigues » de M. Joaquín Balaguer, élu pour la première fois en 1966 et dont le mandat avait été reconstruit en 1970 et 1974. Exerçant déjà les plus hautes fonctions officielles, mais sans pouvoir réel, à l'époque de dictateur Trujillo, M. Balaguer avait été élu à la suite de l'intervention massive des armées américaines en 1965.

Le nouveau président, qui a donné l'assurance à l'armée que les militaires qui ont tenté de s'opposer par la force à la proclamation des résultats ne seraient pas victimes de représailles, a affirmé que son gouvernement procéderait à un amendement de la Constitution qui empêcherait les futurs présidents de remplir plus d'un mandat. Cette heureuse initiative mettrait fin à « une situation », qui continue à empêcher le pays quinze ans après la mort de Trujillo.

L'action énergique de la Maison Blanche en faveur de la légalité électorale est également encourageante. La page sombre, marquée par le débarquement des « mazzinis », semble tourner, même si l'on note qu'il s'agit encore d'une intervention, benrême cette fois, des Etats-Unis dans la vie politique de l'île.

MISE AU POINT

M. Jacinto Gimbernard, ambassadeur de la République dominicaine à Paris, nous fait savoir qu'il a déploré l'intervention des militaires dans le processus électoral de son pays à l'occasion d'une occupation pacifique de l'ambassade par des ressortissants dominicains (Le Monde du 19 mai). En revanche, il lui serait inadmissible d'affirmer que « M. Joaquín Balaguer, actuel chef de l'Etat, soit complice de cette intervention dans le but de ne pas respecter la décision des urnes. Le président Balaguer, dit-il, a réitéré son respect absolu pour la volonté populaire et sa disposition à céder le pouvoir au vainqueur des élections ».

29 MAI 1978, LE MONDE ET TELERAMA CREENT UN NOUVEAU MONDE.



Aujourd'hui la musique est partout. Télévision, radio, cinéma, concerts, disques, festivals, cassettes, chez soi,

dans la rue, dans l'auto : la musique est présente à tout moment,

sous une multitude de formes. En même temps quelle foisonnait, la musique a changé. Aujourd'hui, ensemble,

Le Monde et Telerama publient le premier numéro du "Monde de la Musique".

Mensuel de toutes les musiques, son ambition est d'être complet, sans clo-



sonnement ni sectarisme : musique classique, jazz, rock,

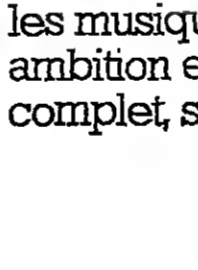
opéra, chanson, musique contemporaine, traditionnelle,

savante, populaire... Et d'être utile, aux mélomanes comme aux amateurs :

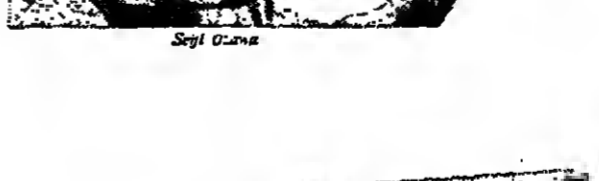
calendrier des concerts et des festivals,

présentation des nouveaux disques, éducation musicale, instruments, hi-fi... Le Monde de la Musique, un mensuel d'information vivant, comme les musiques elles-mêmes.

Chez votre marchand de journaux, 7 F.



les musiques, son ambition est d'être complet, sans clo-



LE MONDE DE LA MUSIQUE

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

Abonnement : 11 numéros par an France 70 F. Belgique 80 F. Tout étranger sur demande. La revue de la Musique, 128 Bd. Malesherbes, 75017 Paris.

Birmanie

La commission de la Birmanie... (Text is very faint and partially obscured)

Nigeria

Le gouvernement nigérian... (Text is very faint)

Turquie

Le gouvernement turc... (Text is very faint)

Yugoslavie

Les dirigeants yougoslaves... (Text is very faint)

Algérie

Le régime algérien... (Text is very faint)

DIPLOMATIE

LA SESSION DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

M. Gromyko propose une réduction des budgets militaires des pays « possédant un important potentiel économique »

Outre sa prise de position contre le plan français de désarmement (lire l'article de Jacques Amalric, M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a fait, vendredi 26 mai, un certain nombre de propositions lors du débat des Nations unies.

Il a notamment déclaré : « Si les autres États sont prêts à désarmer, nous ne ferons pas attendre. Nous ne cherchons pas la supériorité militaire, et il n'y a aucune tâche que nous ayons l'intention de réaliser par nos armes. » Il a cité comme objectif impératif « une cessation totale de tout accroissement quantitatif et qualitatif des armements et des armées des États possédant un important potentiel militaire », avec, en priorité, « l'ouverture de négociations sur la cessation de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et la réduction progressive de leurs stocks jusqu'à leur destruction complète ».

L'U.R.S.S. propose la réalisation, en cours d'une période limitée, des mesures suivantes : cessation de la fabrication de toute arme nucléaire, cessation de la fabrication de toute autre arme de destruction massive, cessation de la mise au point de nouveaux types d'armements classiques de grande puissance, renonciation à l'accroissement des forces armées et des armements classiques des membres permanents du Conseil de sécurité et de leurs alliés.

Le ministre (qui avait déjà proposé il y a plusieurs années des réductions en pourcentage des budgets militaires), a lancé « une nouvelle initiative pour débloquer la situation ». L'U.R.S.S. propose maintenant que les États possédant un important potentiel économique et militaire, dont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, négocient la réduction de leurs budgets militaires respectifs, exprimés en chiffres absolus, par exemple pour une période de trois ans. Il a proposé que, parallèlement, soit mis au point un accord sur les montants qui seraient affectés, en fonction de ces réductions, à l'amélioration de l'aide au développement. Il s'est prononcé pour l'interdiction de la production et du déploiement de la bombe à neutrons, la prévention de la prolifération des armes nucléaires et l'interdiction de placer de telles armes sur le territoire des États où il n'y en a pas.

L'Union soviétique, a dit M. Gromyko, est opposée à des armes nucléaires contre les États qui renoncent à les acquérir ou qui n'en ont pas sur leur territoire. Elle proclame que seuls les États qui ont des armes nucléaires — une agression contre elle ou ses alliés de la part d'une autre puissance nucléaire — pourraient l'obliger à recourir à l'usage ultime d'armes nucléaires.

M. Gromyko s'est montré optimiste sur l'aboutissement des

négociations SALT et des négociations sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

M. TRUDEAU : le Canada renonce aux armes nucléaires.

M. Trudeau, premier ministre canadien, a proposé de son côté une série de mesures visant à « asphyxier » la course aux armements nucléaires. Il a proposé l'interdiction totale des essais, la cessation des vols expérimentaux de missiles stratégiques non-voyants, l'interdiction de production de matières fissiles à des fins militaires et la limitation puis la restriction des budgets consacrés aux nouvelles armes nucléaires stratégiques. Évoquant que le Canada dispose « d'appareils porteurs d'engins nucléaires » (1), il a ajouté qu'il était « en train de remplacer ces appareils par des avions équipés d'armes conventionnelles ». « Nous avons été le premier pays au monde à renoncer à la fabrication d'armes nucléaires alors que nous en

Une action concertée est nécessaire

(Suite de la première page.)

Le second sujet, par ordre d'importance, abordé par les deux présidents a été le désarmement. M. Carter, en particulier, a interrogé M. Giscard d'Estaing sur son plan, alors que le président français s'enquerraît auprès de son hôte des négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Ces négociations, mais la précision n'a pas été apportée par la partie française — progressent d'une manière satisfaisante encore, selon M. Carter. « Il n'est pas facile de négocier avec les Soviétiques quand, dans le même temps, ils agissent sans retenue en Afrique ».

M. Carter aurait alors expliqué à son invité les problèmes que lui pose le Congrès, toujours traumatisé par l'expérience vietnamienne et prêt, selon lui, à renouer la ratification d'un accord SALT. M. Carter aurait également confirmé à M. Giscard d'Estaing les progrès intervenus dans les négociations soviéto-américaines, et en particulier la conclusion d'un accord interdisant les explosions nucléaires souterraines. Les Américains, cependant, essayent de ne pas se montrer trop optimistes. Ils ont insisté, par rapport au plan français de désarmement, C'est ainsi que, vendredi, le représentant adjoint de la délégation américaine aux Nations unies a commenté en termes relativement positifs les propositions françaises en matière de désarmement. « Les Français sont revenus avec quelque chose de concret », a-t-il dit. Après quoi, M. Leonard a qualifié d'« intéressant » la proposition de M. Giscard d'Estaing de créer une agence de contrôle par satellites, et a commenté tout ce que la proposition française est, beaucoup plus « globale » que celle des États-Unis. Il s'agit d'un euphé-

ronisme dans la mesure où les États-Unis sont prêts à mettre à la disposition de la communauté internationale un organisme régional de renseignements fournis par des techniques relativement primitives, mais qu'il n'envisagent absolument pas de mettre au service de tous les États. La réaction américaine est donc, avant tout, une preuve de politesse. Pas du tout une manifestation d'approbation.

Le « non » de Moscou au plan français

La réaction soviétique au plan français a été beaucoup moins diplomatique que la réaction américaine. Après les déclarations des représentants soviétiques aux Nations unies (le Monde du 25 mai), M. Gromyko a tenu les points sur les 1 dans son intervention de vendredi. Il s'est notamment opposé sans aucune ambiguïté à la modification de la nature de la conférence de Genève, modification dont la France a fait une condition de sa participation aux travaux sur le désarmement.

ENTRETIENS P.C.I.-P.C.F. A ROME SUR LES PROBLÈMES EUROPÉENS

Rome (A.F.P.). — Des délégations des partis communistes français et italien, dirigées par MM. Gustave Arsant et Giancarlo Pajetta, se sont entretenus le 25 mai à Rome, au siège du P.C.I., sur les problèmes européens et, en particulier, de ceux de la Communauté économique européenne. Les deux communistes ont discuté de la situation de la Communauté économique européenne, de la nécessité de maintenir la qualité, par ailleurs exemplaire, de leurs relations.

La puissance des armes nucléaires de tous les sous-marins français sera doublée d'ici un an

Dans un an, à la mi-1979, tous les missiles mer-sol embarqués à bord des sous-marins français seront du type M-20, c'est-à-dire que chaque missile emportera une tête thermonucléaire de 1 mégatonne à plus de 3 000 kilomètres de distance. C'est ce que révèle l'ingénieur général Marcel Marçais, chargé de mission « atome » et conseiller pour les affaires nucléaires auprès du ministre de la défense, dans la dernière bulletin d'information et de liaison de la délégation générale à l'armement.

Actuellement, quatre sous-marins, le Redoutable, le Terrible, le Foudroyant et l'Indomptable sont en service et ont accompli plus de quarante patrouilles opérationnelles depuis janvier 1972. Trois de ces bâtiments ont reçu, chacun, seize missiles M-1 ou M-2 qui emportent des charges de 900 kilotonnes. Le quatrième est déjà équipé de seize missiles M-20, et les trois précédents le seront d'ici à la mi-1979 à l'occasion de leur carénage.

Un cinquième sous-marin, le Tonant, entrera en service au début de 1980, directement avec le missile M-20.

L'ingénieur général Marçais précise encore : « En même temps que s'accroît la construction des sous-marins et de leur armement en missiles M-20, nous poursuivons le développement du système d'armes M-4 (il s'agit de missiles à plusieurs têtes thermonucléaires légers), qui sera embarqué sur les sous-marins à partir du début de 1985. Comme pour le système d'armes actuel, la mise au point des installations de lancement des missiles M-4 sera faite sur le sous-marin expérimental Cygne, qui subit actuellement à Paris des travaux de bory une refonte au cours de laquelle seront effectuées les transformations nécessaires pour qu'il puisse lancer des missiles de développement M-4 de diamètre et de poids sensiblement supé-

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES : les propositions françaises sont « dérisoires »

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a publié vendredi 26 mai un communiqué dans lequel il écrivait notamment : « L'interrogation que le président de la République a faite à la session spéciale de l'ONU sur le caractère dérisoire et ne correspondant pas à la gravité de la situation présente, aux exigences de la paix et au rôle que la France doit jouer dans le monde, est une occasion pour la France de faire des propositions constructives pour la limitation des armements. Il n'en a rien été. Au contraire, le refus de la France de participer aux instances de négociations existantes est particulièrement négatif. L'attitude, contraire aux nécessités de la paix, du président de la République confirme que le groupe communiste estime que le système de maintien d'une telle politique par la présence d'un de ses membres dans la délégation qui s'est réunie à l'ONU. Les députés communistes sont profondément préoccupés par l'extrême gravité de la situation du surarmement du monde actuel. »

● M. Chénoument, député socialiste de Belfort, a déclaré vendredi 26 mai : « Les propositions de M. Giscard d'Estaing tendent non pas tant au désarmement qu'à un contrôle des armements. (...) Sans doute les propositions du président de la République concernent la création d'une agence de contrôle par satellites, soit dans la zone, mais toute de caractère étranger, fondé sur l'exigence du développement du tiers-monde, et sur l'absence de confiance des peuples. Le refus des blocs et des impérialismes extérieurs dans la vie des peuples et moyennant leurs armes risquent de tourner court. »

EUROPE

Italie M. ANDREOTTI NE NOMMERA PAS DE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DANS L'IMMÉDIAT

(De notre correspondant)

Rome. — Depuis la démission de M. Francesco Cossiga, la 10 mai, l'Italie n'a pas de ministre de l'intérieur. Et elle n'en aura sans doute pas avant la mi-juin, malgré la situation préoccupante de l'ordre public. N'ayant toujours pas trouvé un homme acceptable par tous les partis de la majorité et surtout par tous les courants de la démocratie chrétienne, le président du conseil, M. Giulio Andreotti, continue donc d'assurer l'intérim de ce ministère.

Le candidat le plus probable est M. Giuseppe Zamberletti, ex-commissaire extraordinaire du gouvernement au Frioul. C'est un « modéré » bon teint, compétent, qui subit néanmoins les conséquences d'une affaire vieille d'un an : il avait démissionné en 1976 pour avoir été nommé par son secrétaire, lequel s'était enrichi lors de la reconstruction de la zone du tremblement de terre.

M. Amintore Fanfani a dépensé beaucoup d'énergie pour faire nommer un « fanfanien » au ministère de l'intérieur. Four être sûr que le poste serait occupé par un homme à poigne, mais peut-être aussi en prévision des élections présidentielles de décembre auxquelles il serait candidat. Les autres courants de la démocratie chrétienne s'y sont opposés. C'est à la suite de contacts avec les autres partis de la majorité, notamment l'entrevue avec M. Berlinguer, que le président du conseil a choisi la méthode classique : renvoyer la décision.

Les déplacements de personnes entre l'Autriche et la Hongrie vont être facilités

Vienne. — L'Autriche et la Hongrie sont convenues de supprimer les visas pour les citoyens nationaux. Un accord a été paraphé à Budapest. Il devrait entrer en vigueur après sa signature définitive le 1er janvier 1979. La liberté de circulation entre les deux États sera alors quasiment totale. Les déplacements des citoyens hongrois resteront toutefois soumis comme il est de règle dans les pays communistes pour les voyages en Occident à une autorisation de leur employeur.

La conclusion heureuse de ces négociations est l'aboutissement d'efforts déployés depuis de nombreuses années par le gouvernement de Vienne. L'Autriche avait déjà obtenu la suppression réciproque des visas avec la Pologne (1), la Bulgarie et la Roumanie elle faisait valoir à son voisin, surtout depuis la conférence d'Helinski, que le maintien d'une mesure conduisant à freiner les échanges de personnes entre les deux pays ne pouvait que nuire à la qualité, par ailleurs exemplaire, de leurs relations.

La Hongrie n'était pas par principe opposée à un tel geste. Lors de sa visite à Vienne en mai 1976, M. Lazar, premier ministre, avait même laissé entendre que les obstacles à la circulation entre les deux États seraient levés « dans un délai prévisible ». Le sujet fut de nouveau abordé en décembre de la même année, lors du séjour officiel en Autriche de M. Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois. Mais les conversations bûtes sur la demande des Hongrois de voir l'industrie autrichienne participer au développement de l'infrastructure touristique de leur pays.

UN APPEL DE PERSONNALITÉS OUEST-ALLEMANDES ET FRANÇAISES CONTRE LA RÉPRESSION EN R.D.A.

Un certain nombre de personnalités ouest-allemandes et françaises ont publié un appel « contre la répression en R.D.A. » dans lequel on lit notamment : « La répression en R.D.A. ouverte ou latente, frappant ouvriers et intellectuels, étudiants et artistes. Leur seul tort : leur engagement pour les libertés démocratiques et le respect des droits de l'homme. »

Les auteurs du manifeste citent notamment le cas du poète et chanteur contestataire Wolf Biermann, du physicien Robert Havemann, de l'économiste Rudolf Bahro et des frères Malra (1) parmi les victimes de cette répression.

Ces exemples, ajoutent-ils, valent « pour tant d'autres personnes que l'opinion rend plus vulnérables à la répression des services de sécurité de la R.D.A. : étudiants radicaux de l'université pour un disque de Biermann, ouvrier mis à pied pour avoir demandé à quitter légalement son pays, écrivains expulsés pour s'être solidarisés avec les opprimés. Et ce dans un pays qui a signé les conventions internationales sur les droits de l'homme et les droits de la femme. »

(1) Klaus Malra a été condamné, en 1976, à quatre ans de prison pour avoir écrit et publié un livre de jeunesse son père qui vit en R.F.A. Malra a été expulsé de son pays par le régime communiste de la R.D.A. Il figurent notamment des opposants qui avaient écrit au président Carter et à d'autres personnalités occidentales pour leur demander de l'aide.

Portugal

M. Soares va présenter des projets de loi destinés à « renforcer l'autorité de l'État »

De notre correspondant

Lisbonne. — « Des partisans de l'ancien régime relèvent la tête, manifestant une agression croissante. Profitant d'une liberté qu'ils n'ont jamais accordée aux démocrates, certains dirigeants, responsables d'actes criminels commis dans le passé, osent déjà attaquer la démocratie. Le régime constitutionnel et la révolution du 25 avril. Ils prétendent petit à petit leur retour à la vie politique. » Ce cri d'alarme a été lancé aux députés le mardi 23 mai par M. Mario Soares, qui a annoncé l'intention du gouvernement de présenter un court terme un certain nombre de projets de loi destinés à « renforcer l'autorité de l'État ».

Selon le premier ministre, « la République ne peut plus rester indifférente devant la dégradation d'organisations appuyées par des journaux ouvertement fascistes ou néo-fascistes ». Elle doit en outre se prémunir contre « des groupes extrémistes pseudo-révolutionnaires de droite et de gauche » dont les activités constituent, selon lui, « un véritable fléau à l'échelle mondiale » et résultent « des intérêts expansionnistes de puissances étrangères ».

Les députés devront se prononcer prochainement sur un projet de loi sur la presse, la loi actuelle, rédigée en 1976, est considérée comme « irréaliste ». Ils devront également voter un « statut du réfugié », et un texte sur un nouveau service de recherches et de renseignements, venant remplacer une « loi » existant depuis « l'indépendance ». Le premier ministre, il est question que ce service procède à des perquisitions et des arrestations au cas d'interrogatoires.

« Les magistrats doivent s'adapter à l'évolution nouvelle des faits démocratiques », souligne M. Soares qui a critiqué le manque d'efficacité du tribunal, selon lui, par les mandats en cours qui concernent une partie des anciens organes d'information, « véritables centres d'information, de calomnies et de conspirations », et d'autre part les activités des groupes séparatistes aux Açores.

Le gouvernement se prépare d'autre part à ouvrir des écoles de police et à réorganiser la police des douanes.

JOSÉ REBELO.

Les déplacements de personnes entre l'Autriche et la Hongrie vont être facilités

De notre correspondant

Vienne. — L'Autriche et la Hongrie sont convenues de supprimer les visas pour les citoyens nationaux. Un accord a été paraphé à Budapest. Il devrait entrer en vigueur après sa signature définitive le 1er janvier 1979. La liberté de circulation entre les deux États sera alors quasiment totale. Les déplacements des citoyens hongrois resteront toutefois soumis comme il est de règle dans les pays communistes pour les voyages en Occident à une autorisation de leur employeur.

La conclusion heureuse de ces négociations est l'aboutissement d'efforts déployés depuis de nombreuses années par le gouvernement de Vienne. L'Autriche avait déjà obtenu la suppression réciproque des visas avec la Pologne (1), la Bulgarie et la Roumanie elle faisait valoir à son voisin, surtout depuis la conférence d'Helinski, que le maintien d'une mesure conduisant à freiner les échanges de personnes entre les deux pays ne pouvait que nuire à la qualité, par ailleurs exemplaire, de leurs relations.

La Hongrie n'était pas par principe opposée à un tel geste. Lors de sa visite à Vienne en mai 1976, M. Lazar, premier ministre, avait même laissé entendre que les obstacles à la circulation entre les deux États seraient levés « dans un délai prévisible ». Le sujet fut de nouveau abordé en décembre de la même année, lors du séjour officiel en Autriche de M. Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois. Mais les conversations bûtes sur la demande des Hongrois de voir l'industrie autrichienne participer au développement de l'infrastructure touristique de leur pays.

Tchécoslovaquie

M. SABATA, PORTE-PAROLE DE LA CHARTRE 77 SERAIT ASSIGNÉ À SON DOMICILE

M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, dont on évoquait la disparition étrange (première édition du Monde du 25 mai), serait assigné à résidence par la France-Pressa, en fait probablement assigné à résidence à son domicile à Brno, en Moravie du Sud.

On apprend aussi que quatre signataires de la Charte 77 ont récemment été brutalisés par des « inconnus » alors qu'ils tenaient de rendre visite à M. Hejzlanek, porte-parole résident à Prague, à un critique musical, M. Ivan Medek, deux ouvriers, MM. Jaroslav Matras et Jiri Kralik et le critique littéraire Benjami Dolzka.

Les correspondants occidentaux à Prague ont reçu un nouveau texte de la Charte 77, signé des trois porte-paroles (Mme Miroslava Kalisova et MM. Sabata et Hejzlanek), critiquant le régime péti-taire.

Dans un document de douze mille mots, adressé à l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, ils estiment que de vingt à trente mille personnes passent chaque année par les prisons en détention préventive. De plus, toute peine de prison signifie automatiquement le transfert du « coupable » sur un centre pénitentiaire plus sévère et souvent de nouvelles poursuites judiciaires.

Les prisons ne se sont guère améliorées durant les cinquante dernières années, et le régime d'incarcération est devenu de plus en plus dur. Les prisonniers politiques sont soumis à l'isolement. Le régime carcéral comprend toute une série de courants obligatoires consacrés aux « activités de socialisme réel » et à la « psychologie historique-politique ».

سكوت التالون

Deux propositions de loi sur les agences matrimoniales

Une course de sénateurs

Une course de vitesse s'est engagée entre deux sénateurs, MM. Henri Caillavet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne) et Francis Palmero (Union centriste, Alpes-Mauritaines). Son but : apparaître comme le premier défenseur des victimes de certaines agences matrimoniales.

M. Palmero prend alors connaissance des projets de réglementation élaborés par certains syndicats professionnels. M. Caillavet préfère interroger le gouvernement. M. Jacques Barrot, ministre du Commerce et de l'Industrie, lui répond le 12 mai qu'il est « difficile de traduire en termes légaux ou réglementaires des préoccupations qui sont essentiellement d'ordre moral ».

Mais, dans la matinée du mardi 23 mai, au cours d'une émission d'Anne Gaillard sur France-Inter, M. Palmero marque un point : il élabore, en direct, une proposition de loi avec la participation de plusieurs professionnels d'agences matrimoniales, de quelques-unes de leurs victimes, et des représentants des services juridiques de l'Institut national de la consommation (I.N.C.) et de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.). Cette proposition prévoit diverses mesures

concernant l'accès à la profession et son exercice pour éviter les annonces-épaves et le démarchage à domicile, instaurer des tarifs et des contrats plus clairs, ainsi qu'un délai de réflexion et un remboursement partiel en cas de non-conclusion d'un mariage (en République fédérale d'Allemagne il est interdit d'encaisser de l'argent avant le mariage). M. Caillavet ne pouvait se laisser distancer ainsi. Dans l'après-midi de ce même mardi, il dépose sur le bureau du Sénat une proposition de loi à article unique prévoyant des sanctions contre « toute personne qui, sous le prétexte de présentation de candidats au mariage, aura abusé de la faiblesse ou de l'ignorance d'une personne pour lui faire souscrire des engagements au comptant ou à crédit, lorsque la contrepartie en est insignifiante ou dérisoire ». M. Caillavet, qui a également l'avis des services juridiques de l'U.F.C. et de l'I.N.C., aux demandes des consommateurs. Mais peut-être par M. Caillavet à gagner la course et, pour faire bonne mesure, deux interventions sont prévues à Radio-Montecarlo à Radio-Télé-Lyonnais. Et lorsque M. Palmero déposera sa proposition la semaine prochaine, il fera figure de vaincu.

Si le Parlement mettait autant de temps à traiter de telles propositions en lois, la défense des consommateurs avancerait en France à pas de géant.

MICHEL SIDHOM.

EDUCATION

La suppression des IPES met en cause la formation des maîtres

estiment cinq syndicats

La suppression pour cette année du concours de recrutement des Instituts préparatoires à l'enseignement secondaire (IPES), qui vient d'être confirmée par le ministre de l'Éducation, a été dénoncée, jeudi 25 mai, au cours d'une conférence de presse, comme « une décision inadmissible qui met en cause la formation et le recrutement des maîtres ».

En baisse régulière depuis plusieurs années

Créés en 1956, les IPES permettaient à des étudiants en fin de première année d'université de bénéficier d'un statut de professeur stagiaire pendant leur préparation au CAPES (Certificat d'aptitude à l'enseignement du second degré) et, pour un quart d'entre eux,

pendant leur préparation à l'agrégation.

En échange d'un engagement à servir l'État pendant au moins dix ans, les candidats recevaient un traitement mensuel qui est actuellement d'environ 3 800 F. Le nombre de places offertes au concours des IPES, qui n'augmentait plus depuis longtemps de formation pédagogique complémentaire, avait baissé régulièrement au cours des dernières années. En 1977, il n'était plus que de mille sept cents contre trois mille deux cents en 1974.

Au ministère de l'Éducation, on explique la suppression, vraisemblablement définitive, des IPES par la baisse de recrutement au CAPES et à l'agrégation consécutive à la titularisation des maîtres auxiliaires en regard du nombre de candidats. Il n'est plus nécessaire, y affirme-t-on, d'attirer des candidats supplémentaires par des pré-salaires. Les contrats des IPES sont actuellement en cours d'études seront cependant maintenus.

Les syndicats précités estiment au contraire que « l'émiettement des conditions d'enseignement nécessite de « des enseignants plus nombreux et mieux formés » et que les IPES permettaient de réduire les effets des inégalités sociales sur le recrutement des maîtres ».

JUSTICE

Devant la cour d'appel de Rennes

UNE OPÉRATION IMMOBILIÈRE CONTESTÉE À LA BAULE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Cinq semaines après que la première chambre civile de la cour d'appel de Rennes eut ordonné la démolition de la tour « Cikhar » de La Baule, dans un arrêt du 19 avril (le Monde du 21 avril), une autre opération immobilière, concernant six immeubles collectifs construits par un promoteur dans le lotissement de La Baule Les Pins, a fait l'objet d'un arrêt de la quatrième chambre civile de la même cour d'appel qui a considéré que la résidence Le Parc des églantiers avait été réalisée en infraction réglementaire du lotissement.

Le promoteur, M. Frédéric Loch, avait, en effet, réuni toutes les conditions pour réaliser cette opération, alors que le cahier des charges du lotissement, approuvé le 7 octobre 1928, prévoyait, dans son article 5, que « tout terrain vendu devra immédiatement être entouré d'une clôture ».

La cour réforme ainsi un jugement du tribunal de grande instance de Saint-Nazaire du 4 octobre 1976 qui déboutait les propriétaires et l'association pour la protection et l'embellissement du site de La Baule-Escoublac de leur demande en démolition de quatre des six immeubles et se condamnait à verser 350 000 F de dommages et intérêts au promoteur.

La cour d'appel, en application de l'article L. 480-13 du code de l'urbanisme a décidé de surseoir à statuer sur les infractions au règlement d'urbanisme reprochées par les plaignants au permis de construire délivré le 24 décembre 1971 à M. Loch, jusqu'à ce que la juridiction administrative se soit prononcée sur la légalité du permis.

La décision de sursis a statué visé également une demande de dommages et intérêts présentée par les dix appelants qui ont abandonné en appel leur demande en démolition, un recours en garantie formé par le promoteur à l'encontre d'un architecte et d'un notaire, ainsi que sa demande reconventionnelle de 1 million de francs de dommages-intérêts pour procédure abusive.

Enfin, une expertise a été ordonnée avant dire droit sur la demande reconventionnelle en démolition visant les propriétés des trois appelants auxquels le promoteur reproche d'avoir également violé le cahier des charges et le plan parcellaire du lotissement du 7 octobre 1928. — Y.E.

(1) Selon l'article L. 483 du code de l'urbanisme « lorsque une construction a été déclarée conforme à un permis de construire la prescription ne peut être opposée par un tribunal de première instance, de fait de la reconnaissance des faits d'urbanisme ou des services publics, que si, préalablement, le permis de construire a été annulé pour excès de pouvoir ou son annulation a été constatée par la juridiction administrative ».

FAITS ET JUGEMENTS

Attente pour un retard.

Les dix-huit passagers d'un vol régulier d'Air Inter qui poursuivent la compagnie aérienne à la suite d'un retard dont ils contestent le bien-fondé devront attendre le 30 juin pour que l'affaire soit jugée. Elle a été renvoyée une seconde fois vendredi 26 mai par le tribunal de commerce de Corbeil (Essonne), à la demande des parties.

Le 16 février, le vol de 13 h 45 en partance de Roissy vers Lyon fut retardé jusqu'à 16 heures. Air Inter expliqua avoir attendu la correspondance, prévue pour 13 h 15, avec un vol charter d'Air France en provenance de Hongkong lequel avait été perturbé par une alerte à la bombe. Mécontent d'avoir manqué leurs rendez-vous, ces passagers avaient assigné la compagnie Air Inter pour dommages et intérêts et publicité mensongère. (Corresp.)

● Citation à l'ordre de la nation. — Décernée par le Journal officiel, la citation à l'ordre de la nation est attribuée à M. Raymond Thibert, brigadier-chef à la compagnie républicaine de sécurité n° 40, mort des suites des blessures reçues lors de l'attentat de l'aéroport d'Orly, le 20 mai dernier (le Monde du 27 mai). Cette citation est citée à l'ordre de la nation. Il est, d'autre part, nommé officier de la Légion d'honneur, à titre posthume.

● Hold-up au casino de Desauville. — Les deux auteurs de la sortie du casino de Desauville où ils venaient de s'emparer sous la menace de revolvers de 70 000 francs au cours de la nuit du 26 au 27 mai, deux maîtres ont ouvert le feu, blessant sérieusement une jeune fille et plus légèrement un touriste allemand.

Ce hold-up est le troisième perpétré en moins de deux ans à Desauville. Le 13 septembre 1976, le butin emporté avait été de 3 millions de francs. Les voleurs, l'original qui avait dérobé 370 000 francs dans la nuit du 27 au 28 avril de cette année les avait peu après restitués au casino voisin de Trouville, trois hommes s'étaient, au cours de la nuit du 5 au 6 mai, emparés de 325 000 francs.

● Après l'attaque des locaux de « Jeune Afrique », vendredi 26 mai, par une vingtaine de jeunes gens (le Monde du 27 mai), l'U.N.E.J. (Union nationale des étudiants de journalistes) se déclare « scandalisée » et appelle « tous les journalistes à réagir face à cette évolution qui permet à ces commandos armés d'attaquer et de blesser gravement des confrères au travail ».

● Attentats en Corse. — Deux prisonniers de la ligne haute tension Carbo-Sarde, reliant l'Italie à la Sardaigne vis la côte orientale de la Corse ont été dynamités, dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 mai, sur le territoire Fiumorbo. Un attentat à l'explosif de la commune de Brunelli-d'Alf a, d'autre part, été commis, mercredi après-midi 24 mai, boulevard Paoli, à Bastia, contre l'agence locale du quotidien Nice Matin. La charge explosive, évaluée à environ 200 grammes, a soulevé la porte d'entrée des bureaux.

M. Alain Peyrefitte participera au congrès de l'Union syndicale des magistrats.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, participera au prochain congrès de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), qui doit avoir lieu à Strasbourg le 15 au 17 juin. Il s'est fait savoir vendredi 26 mai à une délégation de l'U.S.M. conduite par son président, M. André Braunschweig, et venue lui faire part, selon les termes du communiqué du ministère de la justice, « de ses préoccupations sur les problèmes relatifs à l'organisation judiciaire et à l'importance du budget du ministère de la justice ».

Une ressortissante allemande retenue à Orly.

Une ressortissante allemande, Mme Marion Folker, 44 ans, mariée, vendredi 26 mai, d'Orly vers Francfort. La police avait trouvé sur elle à son arrivée, vingt-quatre heures plus tôt, de faux papiers. Elle est l'épouse de M. Dwe Folker, inculpé en République fédérale d'Allemagne où il est soupçonné d'avoir appartenu à une organisation terroriste, et la belle-sœur de M. Ernst Folker, arrêté en 1977 à Utrecht alors que les ravisisseurs de M. Hans-Martin Schleyer étaient recherchés.

● M. Cohn-Bendit ne viendra pas à Besançon. — Le ministre de l'Intérieur n'a pas autorisé M. Daniel Cohn-Bendit à rentrer en France pour participer le 3 juin à Besançon à un débat sur l'immigration sollicité par M. Robert Schwint, maire de Besançon, sénateur du Doubs (P.S.), a été renvoyé à la fin de l'instance d'instance en cours devant différentes juridictions saisies de cette affaire.

● Après le décès d'un nouveau-né à l'hôpital de Montargis (Loiret), un agent hospitalier, M. Camille Espit, âgé de trente-neuf ans, a été inculpé et écroué à la maison d'arrêt de la ville. Le 21 mai dernier, l'enfant avait été découvert dans une salle de service de pédiatrie, le corps ensanglanté. Conduit au service de réanimation de l'hôpital, puis à Paris, le nouveau-né était décédé (le Monde du 25 mai).

● Casinos noirs : un nouveau « baron » arrêté. — Un chauffeur de taxi, M. Maurice Denisot, soupçonné d'avoir participé comme « baron » aux détournements commis dans deux casinos de Nice, a été inculpé et placé sous mandat de dépôt vendredi 26 mai. Il est la vingt-neuvième personne mise en cause depuis la découverte de ces activités clandestines. (Corresp.)

Duel princier.

M. Michel de Bourbon-Parma a intenté un procès en dommages et intérêts et introduit une action en référé pour demander la saisie d'un ouvrage intitulé « Traité sur le commandement » publié par la librairie Plouc au mois de mai dernier. L'ouvrage portait un nom qui le fit sursumer : « Prince Michel de Bourbon-Parma ». L'auteur, qui s'appelle Michel Desmays de Morcote, ne prétend pas le moins avoir des droits sur le titre qui s'est avéré.

L'audience du tribunal des référés, jeudi 25 mai, les avocats des deux parties sont parvenus à un accord. Mme Simone Rozès, président du tribunal civil de Paris, a prescrite.

En cause de ce duel, le livre en cause devra porter sur son nom d'auteur « Michel Ipanema de Morcote ». Dans les exemplaires de l'ouvrage déjà publiés, on insérera un encart avec le texte suivant : « S.A.R. Michel de Bourbon-Parma indique qu'il n'a rien de commun avec l'auteur de cet ouvrage. Il est le frère de Ipanema de Morcote le titre de prince de Bourbon que celui-ci revendique. Une instance judiciaire est actuellement en cours ».

● Interfira condamné pour pratiques anti-concurrentielles. — La quatrième chambre de la cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt ordonnant à la société Interfira de renoncer à sa « position de monopole. Après plaidoirie de M. Goguel, pour cette firme, et de M. Thiers, pour la société concurrente Téléfira, qui avait engagé l'instance, la cour a confirmé en effet un jugement du tribunal de commerce du 29 novembre 1976 condamnant Interfira à faire disparaître de son règlement intérieur, une clause qui interdisait à ses adhérents français d'accepter des commandes passées par une entreprise concurrente.

La cour a estimé, comme le tribunal, que cette clause était contraire aux dispositions légales en matière de prix et que son existence permettait de considérer Interfira comme un coaccusé déloyal à l'égard de toutes les entreprises désemparées de se livrer à une activité semblable à la sienne et, en espèce de la société Téléfira. La cour a renvoyé les deux parties au tribunal de commerce afin qu'un expert puisse évaluer le préjudice dont la société Téléfira peut demander réparation.

RELIGION

● La Commission de Bogues a réuni récemment son assemblée générale annuelle avec cent cinquante participants. Sainct-Mayeux (Côte-du-Nord), où elle vient d'acquiescer une maison. L'assemblée a pris possession de cette nouvelle demeure avec la participation des habitants de la commune, et examiné les possibilités d'aménagement. Les travaux seront pris en charge par les membres de la Commission qui, dès cet été, organiseront des chantiers. Le souscription qui a permis l'acquisition de la maison reste ouverte pour financer les travaux.

LE TRANSFERT DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

L'État squatter ?

Mme Alice Saunier-Salt, ministre des universités, avait-elle promis à l'Assemblée nationale (nos dernières éditions du 27 mai). Un an exactement auparavant, le ministre evoit violemment répondu à un sénateur communiste : « Vincennes, c'est l'Italie », en accusant le parti de son instructeur d'avoir créé un « ghetto » et une « ville interdite où se livraient ouvertement les marchés des spéculateurs de la région parisienne » (le Monde du 28 mai 1977).

Le 21 octobre prochain explorera la convention décennale signée entre la Ville de Paris et l'État pour régulariser la décision d'installer cette université dans le bois de Vincennes, dévolution prise en tête, en juillet 1968, contre avis de divers personnalités dont le général de Gaulle. On ne se voit pas, à l'heure actuelle, où pourra se réinstaller cette université. Début 1977, le gouvernement avait proposé un transfert à Marne-la-Vallée, mais le président de Paris-VIII, M. Pierre Marin, l'avait alors qualifié de « démantèlement ». M. Marin souhaite conserver la large section aux non-bacheliers (qui représentent 37 % des trente et un mille étudiants), aux travailleurs (68 %) et aux étrangers (40 %), et la palette des innovations pédagogiques et des enseignements (théâtre et musique notamment) qui font l'originalité de Vincennes.

Le 25 juillet 1977, il a suggéré à Mme Saunier-Salt d'examiner les emplacements possibles : à Bercy, sur un terrain de la Ville de Paris, ou à La Villette, sur un terrain de l'État. M. Maurice Doublé, qui, voici dix ans, alors qu'il était préfet de Paris, s'en-

gageait solennellement, au nom de l'État, à restituer, en 1978, les 3 hectares et demi concernés du bois de Vincennes, affirmait toujours, en tant que directeur du cabinet du maire de Paris, que « la Ville ne manifeste pas le moindre mauvais vouloir en demandant à l'État le respect de cet engagement ».

Il juge la proposition de M. Marin « contraire à tous les plans d'urbanisme qui insistent sur la nécessité de transférer une partie des étudiants hors de Paris ». M. Marin estime, au contraire, qu'il y aurait largement place à Bercy pour son établissement, même si le Palais des sports projeté y était construit. Quant au projet d'utilisation du terrain de La Villette, on déclare à la préfecture de région, que Mme Saunier-Salt n'a demandé l'étude que depuis moins de quarante-huit heures.

Mais, quelle que soit la solution retenue, il faudra compter environ deux années de travaux. Que se passera-t-il à la prochaine rentrée ? Le terme de M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui fait plaisir à certains administrateurs de Vincennes, pour le faire apparaître comme un défenseur des espèces vertes. Accrocherait-il de sceller ce rôle pour transiger avec l'État un maintien de Paris-VIII à Vincennes pendant la durée des travaux en échange, par exemple, d'une répartition, plus avantageuse pour la Ville, des charges de police qui donnent actuellement lieu à discussions ?

L'ouverture précitée prévoit, dans son article 12, en cas de difficultés d'application et d'impossibilité d'accord amiable, le recours au tribunal administratif de Paris. L'État profiterait-il de la lenteur d'une éventuelle procédure qu'il pourrait alléguer par un acquiescement en Conseil d'État, pour « acquiescer » Vincennes pendant trois à quatre années environ ? — M. S.

Guerre des nerfs au lycée agricole de Laval

« Plouc » et rebelle

De notre envoyé spécial

Laval. — « Une trentaine de beaux ardechaux bretons de plus rapportés et intelligemment attachés, ainsi que deux cent cinquante poires à eux, quatre-vingt porte-greffes de pommer East-Malling VII et cinquante de Despreux »... Un véritable délice. Il n'en revient pas. M. Jean Guélicq, professeur d'anglais au lycée agricole de Laval (Mayenne), remue ciel et terre pour obtenir réparation de ce qui, à ses yeux, est un acte ignominieux de vandalisme.

À cinquante-huit ans, M. Jean Guélicq a démarré sa carrière il y a vingt ans, les sentiers battus. Venu d'une ferme du Finistère qu'il a dû abandonner à son frère, il est d'abord fait employé comme instituteur à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), alors qu'il ne possédait pour tout diplôme que son baccalauréat et qu'il a, en septembre 1976, confirmé, cette de pépiniériste horticulteur, avec une spécialité : la fraise.

Auditeur assidu de la radio anglaise, M. Jean Guélicq se perfectionne « sur les tas » dans la langue de Shakespeare et devient professeur d'anglais dans une école privée de Laval. En 1963, il passe un brevet de traducteur commercial et enseignant pendant dix ans dans une école privée de Evron (Mayenne). Marie, son épouse, M. Jean Guélicq trône dans l'enseignement l'occasion de partager avec des jeunes la passion d'apprendre et de planter. Il tient le lycée agricole de Laval, nouvellement construit, l'embouche comme professeur d'anglais pendant dix-huit ans. M. Jean Guélicq découvre l'enseignement public et les services de l'enseignement agricole. Mais il n'a cure de son statut. Ce qui l'intéresse, ce sont les élèves... et Thérèse, un métier confirmé, celui de pépiniériste horticulteur, avec une spécialité : la fraise.

Auditeur assidu de la radio anglaise, M. Jean Guélicq se perfectionne « sur les tas » dans la langue de Shakespeare et devient professeur d'anglais dans une école privée de Laval. En 1963, il passe un brevet de traducteur commercial et enseignant pendant dix ans dans une école privée de Evron (Mayenne). Marie, son épouse, M. Jean Guélicq trône dans l'enseignement l'occasion de partager avec des jeunes la passion d'apprendre et de planter. Il tient le lycée agricole de Laval, nouvellement construit, l'embouche comme professeur d'anglais pendant dix-huit ans. M. Jean Guélicq découvre l'enseignement public et les services de l'enseignement agricole. Mais il n'a cure de son statut. Ce qui l'intéresse, ce sont les élèves... et Thérèse, un métier confirmé, celui de pépiniériste horticulteur, avec une spécialité : la fraise.

« Foin des subventions ». Les techniciens et ingénieurs agronomes et professeurs spécialisés — apprécient peu cette concurrence sauvage d'un « plouc » sans qualification. Dès lors, les médiocrités courent. N'a-t-il pas fait plusieurs séjours en maison de santé ? N'a-t-il pas pendant dix-huit ans, enseigné chez les curés ? Le voilà maintenant qui vend des ardechaux et des fraises produites sur un terrain qui ne lui appartient pas. Il n'absente fréquemment et se permet des colères qui effrayent ses élèves.

Tout cela est vrai. M. Jean Guélicq a le tort de ne pas entrer réellement dans le système qui l'a accueilli. Payé pour enseigner l'anglais, il fait de l'horticulture dans le lycée, et de ses fraises, puisqu'il a refusé de passer par l'association sportive et culturelle de l'établissement, seule habilitée à recevoir des subventions. M. Jean Guélicq, qui possède un terrain de 3 000 mètres carrés à Saint-Jean-sur-Mayenne, cinq cents poiriers, cinq cents pomriers, et d'innombrables fraises, n'entend rien à la fraude d'espèces de du lycée que pour son plaisir et

ROGER CANS.

سكوتيا الوطن

Le Monde aujourd'hui

UNIVERSITÉ DE VINCENNES
Qu'attendez-vous ?

AUTHENTICITÉ

La « nana cool » et la vie au grand air

Je suis une « nana cool » qui aimerait partager une authentique vie de nature, de soleil et d'air pur. Passe une annonce, m'avait dit un copain. J'ai eu quelques réponses mais rien de terrible : un mec paumé qui sort de taule, une mineure en fugue, un kitch qui veut faire un truc mystique. Mais moi, c'est pas mon trip. Je commençais à flipper dur parce que la ville, ras le bol. Et puis on m'a parlé d'une copine qui vient de tout larguer — son mec, son boulot, sa pléide — pour aller faire le bergère dans un grand mas en Provence. Ça, ça doit être vraiment pliant.

J'ai pris un pied pas possible rien qu'à faire la route. C'est vraiment extra ce coin, super sauvage avec des falaises complètement démentes. José habite une chouette petite baraque avec cheminée et tout et tout. Quand je suis arrivée, c'était la caline plat. Elle était allongée sur la table et rouquillait le nez carrement plongé dans son assiette. Ça me faisait mal de la réveiller et j'ai commencé à débarrasser la table pour être sympa. Mais tout de suite elle a levé le nez et elle a demandé l'heure. Elle m'a dit qu'on ferait le vaisselle après parce qu'elle était déjà en retard et on a filé à la bergérie.

Au moins cent breble à-dedans, un truc dingue. Deux fois par jour, il faut piquer celles qui sont malades et il y a l'air d'en avoir pas mal José a vraiment le coup pour les attraper, les calmer vite fait bien fait entre ses cuisses et leur enfonce dans le gosier avec une énorme seringue un espèce de fluide tout blanc, comme du lait. Et le bibe qui se laisse pas faire, c'est normal, qui donne des coups de tête, des coups de pied. C'est vraiment dur. Pas étonnant que José ait des bleus partout. Mais elle, ce l'impressionne pas trop parce qu'avant elle était infirmière psychiatrique.

A un moment, le paysan est entré, un grand mec bourru, assez sympa mais l'air un peu phello. Il a montré une breble en disant que celle-là, il fallait pas la piquer. José était pas d'accord ; il a eu l'air vachement vexé et il est parti en disant : « Vous allez pas m'apprendre mon métier quand même. » D'après José, il faut pas faire attention, il est complètement parevo.

Après les soins, je l'ai aidé à verser dans les mangeoires les sacs de grain pour le boubou : quatre sacs de 50 kilos par mangeoire et il y a huit mangeoires. Alors, toutes les compte ! On était complètement vidées. Pour l'instant, c'est son copain qui s'occupe de ça, mais il va partir parce qu'il reprend le boulot et José se colle toute seule ses trente-deux sacs de 50 kilos tous les jours ; ça la fait un peu flipper. Elle trouve que c'est pas évident pour une bonne femme, comme de conduire le tracteur : les mecs se démerdent mieux pour ces choses-là.

Moi si je vivais à la campagne, je ferais plein de balades, je tricoterai, je me coudras des tringues, j'aurais le temps de lire... Tu parles, rigolo José, j'ai même pas encore fait le tour de la propriété et j'ai pas ouvert un bouquet. Le soir à 9 heures je suis tellement crevée que je tombe d'impatie où, là où je me trouve. On comprend pourquoi les paysans sont comme ça.

Creuvé peut-être mais en tout cas elle a l'air un super forme et ça elle peut pas le nier. D'accord depuis deux jours les brebles ont attrapé le diarrhé et elles lui ont filé ; mais ce passera. C'est très fréquent il parait ce genre de truc et je trouve que plutôt sympa ; ça prouve à quel point on peut être proche des bêtes quand on veut.

D'après José, le plus dur c'est le matin à 7 heures moins le quart quand le réveil sonne ; elle dit qu'elle donnerait tout pour rester cinq minutes de plus au lit. Après la bouffe de midi, il lui arrive souvent de piquer un petit rouquillon sur la table, mais ça s'arrange pas parce qu'après il faut qu'elle lance comme une toile pour faire le vaisselle avant d'aller s'occuper des bêtes. Il faut dire qu'elle a tout de même trois à bouffer toute les jours ; elle, son copain et un mec qui travaille à la ferme. C'est chouette parce que c'est un peu la communauté, mais c'est toujours le même qui se tape le culinaire et elle envie les mecs parce que eux, quand le boulot est fini, ils ont le temps de jouer avec les petits agneaux.

Mais on parle, on parle, et le boulot ne se fait pas. Florent, le vie au grand air, comme dit José, c'est très reposant. Tu es tellement creuvé, tu ne penses plus à rien. Et ça, ça doit être vraiment bien.

ANNE GALLOIS.

REGARD Mai à Tanger

Le vent d'est traverse la ville. Un peu d'écume sur le détroit. En face, les côtes de l'Andalousie sortent lénement de l'hiver. On repense les hôtels. Sur le grande place, des hommes et des femmes, descendant de la montagne, prennent le soleil. Un soleil encore froid. Moins le feu raconte l'histoire d'Harcute qui aurait l'intention de venir acheter ses travaux. Les gens passent. Un homme tend le main, regarde la ciel et laisse échapper un sou, une injure.

Sur le boulevard Pasteur on continue de célébrer le passé. Le poët « mor des flamands » est devenu une terrasse qui regarde le port.

On écoute la rumeur

Dans les cafés, on prend le temps et on écoute la rumeur. Des touristes passent en tenue d'été. Un enfant vend des cartes postales. Au cinéma on joue Piede nus sur un pont d'or. Un super-méa égyptien en couleurs « naturelles ». Une autre salle donne les Tentations de Marianne, un film interdit aux moins de dix-huit ans.

La Librairie des colonnes est triste. Ses deux directrices, Yvonne et Isabelle Géroli, ont été remerciées, après plus de vingt-cinq ans d'attachement à la lecture de qualité. Abdallah, un vendeur de journaux, me dit : « Moro, c'est fini ! »

Sur les murs quelques affiches pâles. Vestige de la campagne électorale de l'année dernière. Une affiche « engoncé au théâtre, les Dames du jeudi. Le ciel est couvert ce matin. Jean Genet est de passage dans la ville qu'il nomme « Tanger la Trahison ». Il me dit : « Male-pourquoi il fait et froid ? » A midi il sera beau. On parlera de l'écurie, de la mort et du jeu.

TAHAR BEN JELLOUN.

ITINÉRAIRE QUAND VOUS REVIENDREZ A ROME

Le pape Grégoire XVI avait coutume de saluer d'un adieu les voyageurs de passage, mais d'un air respectueux ceux qui avaient séjourné un peu à Rome. Si vous êtes de ceux-ci, vous reviendrez donc dans la ville y chercher, au-delà des émotions esthétiques, cette confirmation que donne un pèlerinage aux sources mêmes de notre civilisation.

Et lorsque vous reviendrez, laissez aux nouveaux venus les visites au quartier par quartier. Abandonnez aux voyageurs pressés ces « promenades » où les mélanges de la Rome antique et la baroque, où se mêle la Contre-Réforme à la Rome médiévale, sous prétexte d'économiser les pas. Au contraire, composez des itinéraires privilégiés, que vous ne pouvez accomplir qu'à Rome, car Rome seule est assez riche pour vous offrir ces raffinements. Suivez le conseil de Malherbe : « Tout le plaisir des jours est en leur matinée, et partez avant les touristes, à l'heure où la lumière attend sa perfection, l'air est encore léger, suivez à ses œuvres Borromini, l'architecte le plus eudécieux de la période baroque. Alors que son heureux rival Bernini, prolongeant l'esprit de la Renaissance était à la fois dramaturge, architecte, metteur en scène et sculpteur, Francesco Borromini, lui, est essentiellement, mais au suprême degré, un architecte.

Au carrefour des Quatre-Fontaines — mais c'est en italien qu'il faut le dire — se dresse San Carlo alle Quattro Fontane. Borromini est là, tout entier. C'est sa première œuvre d'architecture (l'église) et sa dernière (la façade). D'un noble ornemanisme et de tailleur de marbre, il s'affirme, et du même élan atteint le premier rang et s'impose par ce chef-d'œuvre construit sur un terrain si exigu que l'édifice entier tiendrait entre les piliers de choir de Saint-Pierre-de-Rome. Inspirée par le baroque de la Piazza d'Oro de la Villa Hadrien, cette petite église de couvent, taillée comme un dia-

mané, comporte également un cloître d'une élégance raffinée. C'est une perfection, mais également une révolution. Les contemporains ne s'y trompent point. De toute la chrétienté, Allemands, Français, Flamands, Espagnols accourent à Rome pour contempler ce coup d'éclat, décrocher les plans de monument et s'en inspirer.

KARATÉ

Bruce Lee, c'est fini !

ILS brillent, ils trépident, « loulous » du samedi soir et autres pommés, belles dames et messieurs chics, vedettes et minettes, tous mélangés, tous serrés autour du ring au centre du Pavillon de Paris. L'antichambre désaffectée de l'abattoir abandonné. Arène masquée de spectacles nocturnes.

Méchante ambiance des galeries de pugilat : trop d'ombres cache-mil'ars, trop de lumières pécotilles. Crasse et sueur, couleurs et relents, éclats et poussières en trame de violence. « Vous allez vous régaler », ohole l'annonceur, comme on vend comets de frites, hot-dogs ou bien barbe à papa. Mauvaise idée, toile grisâtre où, laine de lemme à barbe, d'homme-serpent, de vœu à deux têtes, on propose en guise de monstres des hommes, pieles et bosses, escarades gonflées, yeux pochés, regards batus et corps roués.

Mais non, braves gens, pas d'essouffé, pas de cirque. Du sport. Enfin, puisqu'on vous le dit même qu'une fédération nationale va voir le jour, merci M. Bonnet, merci M. Solson. Même que « ça » s'appelle « full contact ». Vous savez bien : le karaté, où les combattants ne font pas semblant, où l'on frappe vraiment. — Poe blon. —

par la pierre l'allégresse que d'autres traduisent en hymne et cantiques. A l'angle des rues Du-Macelli et Capo-la-Casa, levez la tête et découvrez le plus invraisemblable campanile trop ignoré par les guides : celui de Saint-André della Fratte, où le génie architectonique de Bramozini superpose dans un mouvement étonnant tous ses motifs sans rien sacrifier à la légèreté et à l'élégance.

RENÉ SERVOISE
(Suite page 10.)

Remarque que « ça » n'a plus guère de rapport avec la technique de base des moines japonais popularisée par les films de Bruce Lee ou bien les feuilletons télévisés. Fini le bal-les presque classiques, finis le geste martial, fini l'aspect zen. Il n'en reste que les accoutrements baroques : culottes, ceintures, kimono épluchés, rayés, pailletés. Tout dans la savate, tout dans la frappe. Et cogne, et lepe. Des pieds, des poings. Fort. Plus fort encore. Il faut faire mal, il faut qu'il crève, l'autre, l'ennemi, en face, encore debout avec son vilain rictus de rage, ses yeux hagards. « Allez, vas-y ! »

Avant Queensberry, la boxe devait bien ressembler à « ça ». Un déluge de coups, un orage cruel pour « descendre » l'adversaire. A tout prix. Mais attention, il faut être franc : il y a des règles. Non ! Il y a une règle, ou moins : on peut donner des coups de pied n'importe où, n'importe comment — il faut même frapper enl'air ou moins huit fois par round... — sauf entre la cheville et... la cuisse. Et l'arbitre y veille consciencieusement. Allez savoir pourquoi.

ALAIN GIRAUDO.
(Suite page 15.)

Au fil de la semaine

Elle court elle court...

par
PIERRE VIANSSON-PONTE

UX premiers jours d'avril 1977, le bruit se répand comme une trainée de poudre dans les basses Vosges qu'une bête mystérieuse rôde dans la campagne, attaque et décime les troupeaux, s'approchant parfois des fermes et des villages. Des chasseurs qui osaient l'avoir aperçu décrivent une sorte de loup monstrueux, à moins qu'il ne s'agisse d'un chien devenu sauvage. L'animal est énorme — il doit bien peser, estiment-ils, 60 à 80 kilos, — avec des yeux de broie, un museau pointu, la queue basse. Jour après jour, la liste de ses méfaits trace son itinéraire, de Rambervillers à Châtel-sur-Moselle, et le bilan s'alourdit : sept moutons égorgés, trente-quatre brebis tuées ou blessées, des bœufs attaqués, une biche, des chevreuils soignés, solennels moutons encore, et une génisse de 120 kilos...

Très vite, presse locale (« L'Est républicain » à partir du 7 avril) et presse nationale (« le Croix » du 12 avril, « le Nouvel Observateur » du 17 mai) font écho à la rumeur. Pendant l'été, la bête disparaît pour réapparaître à l'automne, et elle a alors les honneurs de la télévision (Antenne 2, le 29 octobre). Ainsi, « le loup des Vosges » de 1977 est-il venu grossir le troupeau de ces animaux fabuleux disparus sans laisser de traces, sauf dans l'imaginaire collectif, que furent la bête du Gévaudan, les loups du Périgord ou de la Marna, le monstre du Loch Ness et le yéti du Tibet ; et aussi, en 1970 déjà, un précédent « loup des Vosges », non moins redoutable et insaisissable.

Aussi rapide, puissante et rebelle aux démentis, il y eut, dans un autre genre, la rumeur de Nice à l'automne 1972. Après plusieurs krachs de banques régionales et une grève partielle du personnel de cet établissement, le bruit court soudain que la caisse d'épargne de Nice était menacée de faillite. Aussitôt, et bien qu'il s'agisse d'une institution ancienne et nationale, les épargnants se ruent aux guichets et retirent en quelques jours 50 millions de francs de dépôts. Par métonymie, comme dit Marin, le panique s'étend aux succursales de Villefranche, de Menton, de Beauséjour. Il faut plusieurs semaines pour retourner la situation, et, si les fonds n'avaient pas été immédiatement disponibles, les employés auraient été lynchés.

Allieurs, ce sera la panique et la ruée sur le sucre ou le café, la découverte d'un dinosaure dans les puits du restaurant chinois, de bêtes de nourriture pour chiens et chats dans les poubelles du restaurant arabe. Dans maintes villes, on attribue à des « bandes de jeunes casseurs » à cheveux longs et se déplaçant à moto tous les incidents, cambriolages et agressions. Ou bien on dénonce à mots couverts telle classe de lycée, tel foyer de jeunes travailleurs, comme des centres de drogue. Des commerçants sont désignés sous le manteau comme de « gros bonnets » de divers trafics.

Des notables sont accusés des pires turpitudes, ballets roses ou messes noires. Des élus sont soupçonnés de toucher ou de distribuer des pots-de-vin, notamment aux promoteurs immobiliers dont l'activité est « a priori » suspecte. On chuchote que tel homme politique important a « donné un banquet pour fêter son deuxième, son troisième milliard », fruit de ses rapines. Certes, tout cela peut exister et se produire parfois, et la rumeur s'en trouve alors confirmée et amplifiée, de même qu'elle se nourrit et s'enfle des démentis qu'on lui oppose.

En 1938, une histoire strictement identique circulait ainsi en Allemagne nazie et en Grande-Bretagne : invité à assister à des manœuvres, un attaché militaire étranger heurte par accident avec sa voiture un tank qui s'effondre car il était fait de bois, de carton et de telles peintures. Et dans toutes les armées du monde, l'intendance est soupçonnée d'ajouter du bromure dans le vin, la bière, le thé ou le café des soldats, ou grand dam de leurs fonctions gênées, pour calmer les ordres de la troupe.

En 1938, une histoire strictement identique circulait ainsi en Allemagne nazie et en Grande-Bretagne : invité à assister à des manœuvres, un attaché militaire étranger heurte par accident avec sa voiture un tank qui s'effondre car il était fait de bois, de carton et de telles peintures. Et dans toutes les armées du monde, l'intendance est soupçonnée d'ajouter du bromure dans le vin, la bière, le thé ou le café des soldats, ou grand dam de leurs fonctions gênées, pour calmer les ordres de la troupe.

Un des sommets de la rumeur, c'est l'affaire des soucoupes volantes, aujourd'hui baptisées OVNI, et des petits hommes verts qu'elles transportent. Les témoignages affluent par vagues successives depuis plus d'un siècle. En 1873,

déjà, un journal espagnol, « La Gazeta de Madrid », parlait de « soucoupe volante rougeâtre » et, en 1878, un journal texan, le « Daily news of Denton », en France, le phénomène est endémique, puis, soudain, il prend une ampleur exceptionnelle. Ce fut le cas en 1952, 1954, 1957, 1964, 1969, 1972, 1975. On a dénombré ainsi onze témoignages en 1950, quatre en 1951, trente et un en 1953, puis tout à coup cinq cent quarante-huit en 1954. La projection vers le merveilleux, vers l'ultra-humain d'une étrange inquiétude, s'étire sur les explorations spatiales et apporte un élément irrationnel en un monde rationnel et technique.

« Elle court, elle court la rumeur ». Et la presse, toujours, s'en fait l'écho, l'omplote pour tous les médias, l'authentifie même quand elle le dément, assure son crédit et annonce son inévitable retour après une éclipse plus ou moins longue.

C'est à l'étude de cette rumeur, du rôle de la presse dans sa création et sa diffusion, qu'est consacré un ouvrage d'ou sont tirées toutes les anecdotes, les données et les réflexions qu'on vient de lire. Sous le titre « Elle court, elle court la rumeur (I) », son auteur, Jules Gritti, sociologue et journaliste, professeur à l'université de Louvain, à l'Institut national de l'audiovisuel et à l'Ecole supérieure de journalistes de Lille, expose les résultats de l'enquête à laquelle il a procédé dans six villes françaises et, à propos d'une douzaine d'événements ou de bruits, par l'analyse systématique d'un certain nombre d'organes de la « presse à rumeurs ». Enquête et ouvrage éclairants pour mieux comprendre l'importance de la communication, lieu privilégié de toute exploitation de la société, de sa reproduction et de son changement.

« La rumeur, conclut Jules Gritti, est comme la mode : elles offrent l'une et l'autre le spectacle de créations et d'innovations à l'infini, mais en réalité elles brodent indéfiniment à partir de quelques règles élémentaires et répètent périodiquement les mêmes procédés. »

(1) Editions Stanké, 228 p., 48 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Washington Post

Un champion sanctionné

Le WASHINGTON POST relate l'histoire suivante : « Un furtif, Charles Evans, a été arrêté au cimetière d'Arington pour avoir de vitesse. Il avait circulé à 30 miles (52,27 km) à l'heure dans une zone où la vitesse est limitée à 20 miles (32,18 km). A bicyclette. L'amende de dix dollars qui lui fut infligée est la première de cette sorte dans la région de Washington.

« Je n'ai pas de compteur de vitesse sur ma bicyclette et je n'ai aucune idée de la vitesse à laquelle je circule, bien que ce fut en descente », a dit M. Evans qui se sert d'un deux roues pour aller au travail. Il a une cinquantaine de bicyclettes à utiliser la route qui coupe le cimetière et qui permet d'éviter les embouteillages et le trafic. Mais, selon une loi de l'Etat de Virginie, les règlements concernant la circulation automobile dans les cimetières, concernent aussi les cyclistes et le transport sur animaux. « On aurait mieux fait de lui décerner une récompense quelconque pour sa bonne forme physique plutôt que de lui infliger une amende », a déclaré un fonctionnaire des parcs nationaux.

Kuwait Times

Quatre heures tous les quinze jours...

Le quotidien koweïtien de langue anglaise, KUWAIT TIMES, relate que « deux pièces ont été réservées à la prison centrale de Djeddah aux relations maritales dans le cadre de la politique du gouvernement qui souhaite faire bénéficier les prisonniers de « soins sociaux ». Selon la presse locale, le directeur de la prison a affirmé que l'Arabie Saoudite était le seul pays parmi les Etats arabes et islamiques à faire le nécessaire pour faciliter la vie maritale des prisonniers. « Ces mesures, a-t-il ajouté, éviteront aux femmes de dévier de la voie du mariage.

« Les deux pièces seront utilisées par rotation, a-t-il dit. La femme d'un prisonnier pourra lui rendre visite tous les quinze jours. Mais seulement pendant le jour et ce durant quatre heures. La femme devra présenter des documents prouvant qu'elle est bien l'épouse d'un prisonnier. Les prisonniers qui ont plus d'une femme auront le privilège de les recevoir toutes chez eux », a ajouté. Ces mesures ne concernent pas les maris dont les femmes sont prisonnières.



Une gardienne de phare de soixante-dix-sept ans

Parmi les petits métiers menacés par le progrès technique figure celui — fort peu répandu en Allemagne industrielle de l'après-guerre — de gardien de phare. Le cas est encore plus rare lorsque le titulaire de cette fonction est une femme. Il est vrai que, si l'on en croit DIE WELT, Mme Martha Peters vient justement d'être mise à la retraite et ne sera pas remplacée.

La vieille dame de soixante-dix-sept ans, écrit le quotidien du groupe Springer, a été nommée à la nationalisation (...). Durant plus de vingt ans, elle a aidé les navigateurs qui devaient la presqu'île d'Elsterlud à trouver leur chemin. Chaque jour, elle se rendait au phare munie d'un balai, d'un seau, d'une pelle et d'autres ustensiles de ménage. Quand, en hiver, l'eau de pluie gelait dans la citerne, elle en apportait dans des seaux. Et quand la tempête balayait la digue, et que Martha Peters « marchait à reculons », deux hommes devaient l'aider à se rendre à son poste. Comme on l'imagine, il n'était pas question de vacances. Martha Peters n'a pratiquement jamais quitté le village depuis 1921 (...). Après la mort de son mari, durant la seconde guerre mondiale, elle se chargea seule de hisser les ballons et les signaux indiquant la direction du vent.

Pour exercer cette fonction, Mme Peters touchait, indique DIE WELT, la rémunération mensuelle de 22 deutschemarks (soit un peu moins de 500 francs) par trimestre. « Les autorités lui ont décerné une médaille et un diplôme attestant de ses bons et loyaux services », ajoute DIE WELT. Mais elle aurait préféré continuer à travailler.

POLITYKA

La passion des radios-pirates...

Les radios-pirates doivent être fort nombreuses en Yougoslavie. Selon le quotidien belge POLITYKA, « la police de Serbie a réduit au silence huit cent quarante-trois radios pirates. L'opération, qui a duré près d'un mois, a permis de saisir ces émetteurs clandestins. Leurs propriétaires, des jeunes pour la plupart, dont de nombreux résidents, se sont vu infliger de fortes amendes. Tous animés de programmes de variétés qu'ils diffusaient sur des longueurs d'ondes précises. La plupart des postes étaient de construction artisanale, mais certains amateurs possédaient des installations de vrais professionnels. Rien qu'en Serbie, au cours des cinq dernières années, plus de sept cents émetteurs clandestins avaient déjà été réduits au silence. En décembre dernier, quinze cents vingt radios-pirates avaient été découvertes au cœur de la Serbie ».

LE SOIR

Géants de tous les pays...

LE SOIR de Bruxelles rend compte des activités d'une association qui vise des objectifs pratiques : « Plus de cinq cents géants, membres du Club européen des personnes de grande taille, se sont réunis à Zurich, à l'occasion de leur huitième congrès annuel. Regroupant des membres de Suisse, d'Allemagne de l'Ouest, d'Autriche, du Danemark et de Suède, le Club tente d'encourager la fabrication de vêtements de grande taille, et d'en réduire les prix.

« Les critères d'admission au Club sont les suivants : pour une femme, il faut mesurer au minimum 1,80 m, et pour un homme, 1,90 m. Le géant du Club est Jack Werner, de Francfort, qui mesure 2,13 m... »

Lettre de Kastoria

Entre les fresques et la fourrure



Pour les Grecs, c'est le bout du monde. Même si Kastoria n'est située qu'à 200 kilomètres de Salonique, capitale de la Grèce du nord, il faut quatre heures à demi pour s'y rendre en « Pullman » — c'est ainsi que les Grecs appellent leurs autocars de grandes lignes, quand bien même la confort et aussi somnifère que la suspension...

Mais surtout, Kastoria se trouve rétrogradée aux confins de la Grèce, de la Yougoslavie et de l'Albanie, c'est-à-dire dans un cadre géopolitique de première grandeur, à 1000 lieues des voies normalement empruntées par les grandes migrations européennes. Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que la ville ait pu, mieux que d'autres en Macédoine, conserver un peu de son passé byzantin et turc.

Les guides touristiques présentent que Kastoria abrite soixante-dix églises et chapelles, dont certaines remontent au onzième siècle. Il est difficile d'en vérifier le nombre, car les églises byzantines, à Kastoria comme dans toutes les villes grecques, ne sont pas de taille à rivaliser avec le béton des promoteurs immobiliers — qui ont fait plus de dégâts en dix ans que les Turcs en quatre siècles d'occupation. Minuscules, souvent blotties entre des immeubles modernes de plusieurs étages, ces églises — que nous hésitions à appeler chapelles tant leur capacité d'accueil est réduite — recitent parfois des textes de l'art byzantin : icônes, portes-cloees de cuivre, iconostases ciselées dans le pin, fresques...

Aghios-Nicolas (Saint-Nicolas), Saint-Paul, Fanaglis-Kouboukidji (Notre-Dame Kouboukidji), autant d'églises confidentielles qui le temps et les Turcs ont à peu près éparpillés. Les plus anciennes, comme

Aghios-Staphanos (Saint-Etienne) et Aghil-Anargyri (Saints-Anargyres) conservent des fresques — intérieures et extérieures — qui doivent leur fraîcheur au climat relativement sec de ce pays de montagne.

LES touristes habitués au fait et à la majesté du gothique ou même du roman — se laissent vite prendre aux charmes de ces sanctuaires proches de la cabane de bergar ou du refuge de montagne. Un toit de lauz, un clocheton de brique évoquant curieusement une cheminée d'usine tronquée — mais délicatement ornée de stucs, — une nef spatiale où règnent la cheuz et la planche de pin, tout concourt à faire de ces chapelles un lieu de recueillement et de dépouillement. Aux amateurs de signes, on explique que les motifs en forme d'astérisques que dessinent sur les murs extérieurs les morceaux de tuile inclus dans les murailles ont un sens : l'astérisque signifie « Notre Seigneur Jésus-Christ », par simple superposition de « K » (Kyria), « I » (Iesos) et « X » (Christos).

Si Kastoria fut un haut lieu de la spiritualité byzantine, elle n'en tomba pas moins aux mains des Turcs, qui, bien avant les touristes d'aujourd'hui, appréciant à la fois son site et son climat. Perché sur un promontoire qui avance dans un lac (800 mètres d'altitude), la ville dispose de deux rivages, où viennent s'amarrer les barques à long plat des pêcheurs et que visitent parfois des couples de pélicans nichant dans les roseaux alentour. Les représentants de la Sublime Porte avaient choisi de s'établir sur le rivage sud, le plus ensoleillé et le plus abrité du vent boréal. C'est là que subsistent encore trois ou quatre belles bâtisses du dix-huitième siècle, les archontika ou maisons des archontes, autrement dit les résidences des chefs.

Carrées et massives, ces maisons offrent l'illustration de la légèreté grâce à une succession de balcons, de vérandas et d'avancées de toit soutenues par d'élegants arceaux de bois. Malheureusement, plusieurs archontika n'ont plus que leurs murs ou sont interdits d'accès pour cause de restauration. Une seule, occupée par des percutiers, est actuellement visible dans son état ancien — encore qu'elle présente n'ait pas hésité à installer un horrible tuyau de poêle qui nuit à toute une façade...

Un écriteau affirme que l'édifice date de... 1550, mais c'est vraisemblablement pour faire roussir le délabrement des lieux. Caux-ci ont dû être charmants, si l'on en juge par les boiseries et peintures qui subsistent. L'un de ces panneaux peints avec un éga : 1788. C'était l'époque où l'archonte distribuait ses amis par quelques soirées musicales, aux sons du bouzouki, nonchalamment couché sur les coussins de la banquette, les yeux perdus dans la contemplation des scènes galantes peintes au plafond. Les femmes de la maison, qui n'étaient pas admises dans les appartements, n'avaient le droit d'observer la scène qu'à travers un judas...

Par beau temps, toutes les rues de la ville se parent de ces morceaux d'Arlequin soigneusement cloqués sur des planches pour être séchés au soleil. Vison, karakul, renard, ou simplement mouton et même lapin, toutes les chutes des fourrures du monde entier aboutissent à Kastoria. Les artisans du lieu se sont fait la réputation d'être les meilleures « cousettes » de la fourrure — et surtout les moins chères. De Paris, de Londres, de Munich et d'ailleurs, débarquent les noms prestigieux de la fourrure internationale. On commande les boudias au mètre, comme des coupons de tissu, et ceux-ci sont ensuite transformés en manteaux ou en écharpes dans les ateliers des grandes capitales.

Bien sûr, avec le tourisme, une industrie locale s'est greffée sur la fabrication des boudias : porte-clees ou étuis à cigarettes en peau de phoque, chapeaux de renard ou de lapin, et surtout coussins et couvertures en damier, dont les automobilistes grecs aiment à garnir leur voiture. Kastoria apprivoise ainsi toute la Grèce en colifichets-cousins et en couvertures ou tapis en patchwork.

Les touristes qui veulent échapper à la chaleur de la Grèce pénitent, en 1874, des civils sont parois admis à franchir le dernier poste militaire. On peut ainsi se rendre, par une piste serpentine au milieu de vénérables cyprès, jusqu'au dernier village grec, Fanaglis c'est-à-dire « les pêcheurs ». Dans ce village oublié de la civilisation, on les maisons macédoniennes ont toutes conservé leur aspect ancien, quelques dizaines de pêcheurs continuent à exploiter les eaux cristallines du lac. Ils acceptent même d'amener en bateau le promeneur curieux jusqu'à l'extrême limite du territoire grec, marqué par une chapelle rupestre (Aghios Petros) dissimulée dans une anfruosité de la falaise. Au-delà c'est l'Albanie et, de l'autre côté, culminent à plus de 2000 mètres, se dresse la montagne yougoslave, dont les crêtes neigeuses se mirent dans les eaux impossibles du grand Prespa. Au milieu du lac, une bouée marque l'intersection des trois frontières. Les pélicans l'ignorent superbement.

Les touristes qui veulent échapper à la chaleur de la Grèce pénitent, en 1874, des civils sont parois admis à franchir le dernier poste militaire. On peut ainsi se rendre, par une piste serpentine au milieu de vénérables cyprès, jusqu'au dernier village grec, Fanaglis c'est-à-dire « les pêcheurs ». Dans ce village oublié de la civilisation, on les maisons macédoniennes ont toutes conservé leur aspect ancien, quelques dizaines de pêcheurs continuent à exploiter les eaux cristallines du lac. Ils acceptent même d'amener en bateau le promeneur curieux jusqu'à l'extrême limite du territoire grec, marqué par une chapelle rupestre (Aghios Petros) dissimulée dans une anfruosité de la falaise. Au-delà c'est l'Albanie et, de l'autre côté, culminent à plus de 2000 mètres, se dresse la montagne yougoslave, dont les crêtes neigeuses se mirent dans les eaux impossibles du grand Prespa. Au milieu du lac, une bouée marque l'intersection des trois frontières. Les pélicans l'ignorent superbement.

LE PETIT PRESPE, qui s'étend presque tout entier en territoire grec, rassemble trois réserves d'oiseaux dans ses zones marécageuses. On peut y observer d'innombrables aligettes, spatules, hérons, grèbes et foulques, et même quelques pélicans, très dignes dans leur blancheur immaculée.

Les deux lacs sont séparés par une sorte de digue qui fend le marais envahi de roseaux. La route qui amène la digue s'achève sur une plage où, en saison, un restaurant loue quelques pédalos. Au-delà s'étend une presqu'île en principe interdite aux civils. Un poste militaire, disposant de quelques jeep et barques à moteur, monte la garde près d'une buvette où un écriteau annonce des psaris de heures (poissons à la minute). De fait, plusieurs filets soigneusement rotés et quelques casiers traînaient la présence de pêcheurs en activité. Même en eau douce, il faut bien que les Grecs pêchent...

Depuis la chute des colonels, en 1974, des civils sont parois admis à franchir le dernier poste militaire. On peut ainsi se rendre, par une piste serpentine au milieu de vénérables cyprès, jusqu'au dernier village grec, Fanaglis c'est-à-dire « les pêcheurs ». Dans ce village oublié de la civilisation, on les maisons macédoniennes ont toutes conservé leur aspect ancien, quelques dizaines de pêcheurs continuent à exploiter les eaux cristallines du lac. Ils acceptent même d'amener en bateau le promeneur curieux jusqu'à l'extrême limite du territoire grec, marqué par une chapelle rupestre (Aghios Petros) dissimulée dans une anfruosité de la falaise. Au-delà c'est l'Albanie et, de l'autre côté, culminent à plus de 2000 mètres, se dresse la montagne yougoslave, dont les crêtes neigeuses se mirent dans les eaux impossibles du grand Prespa. Au milieu du lac, une bouée marque l'intersection des trois frontières. Les pélicans l'ignorent superbement.

Depuis la chute des colonels, en 1974, des civils sont parois admis à franchir le dernier poste militaire. On peut ainsi se rendre, par une piste serpentine au milieu de vénérables cyprès, jusqu'au dernier village grec, Fanaglis c'est-à-dire « les pêcheurs ». Dans ce village oublié de la civilisation, on les maisons macédoniennes ont toutes conservé leur aspect ancien, quelques dizaines de pêcheurs continuent à exploiter les eaux cristallines du lac. Ils acceptent même d'amener en bateau le promeneur curieux jusqu'à l'extrême limite du territoire grec, marqué par une chapelle rupestre (Aghios Petros) dissimulée dans une anfruosité de la falaise. Au-delà c'est l'Albanie et, de l'autre côté, culminent à plus de 2000 mètres, se dresse la montagne yougoslave, dont les crêtes neigeuses se mirent dans les eaux impossibles du grand Prespa. Au milieu du lac, une bouée marque l'intersection des trois frontières. Les pélicans l'ignorent superbement.

ROGER CANS.

SUISSE

Le recul de la langue française

AVEC l'allemand, le français officiel et le romanche comme quatrième langue nationale, la Suisse se veut un exemple d'équilibre réussi entre divers groupes linguistiques. Mais, comme en a témoigné l'affaire jurassienne, cette cohabitation ne va pas toujours sans heurts et les minorités doivent parfois donner de la voix pour défendre leurs droits. Ainsi, au cours d'une session extraordinaire du Parlement le mois dernier, M. Jean-François Delamuraz, maire radical de Lansanne, a tenu à attirer l'attention du gouvernement sur le rôle croissant joué par l'allemand dans l'administration fédérale au détriment du français.

Intervenant au nom d'une trentaine de ses collègues des cantons latins, M. Delamuraz a invité le Conseil fédéral à agir sans tarder « pour maintenir le rang de leur juste place aux cantons, aux langues et à l'esprit latin dans les services de l'Etat fédéral ».

Selon le maire de Lansanne, la prépondérance de l'allemand, déjà sensible au Parlement, est encore plus évidente dans les commissions. La traduction simultanée n'étant pas toujours assurée et les documents distribués aux députés n'étant parfois même pas traduits en français, l'allemand est en passe de devenir la seule langue officielle de travail. Les députés francophones ont aussi quelque raison de se plaindre de la traduction des textes, souvent approximative, en ce qu'on appelle souvent ici le « français fédéral ».

se révèle aussi insuffisant et les francophones en sont réduits aussi souvent à travailler en allemand. Dans ces conditions, il est aisé de comprendre le peu d'empressement que manifestent d'éventuels candidats romands pour aller s'installer à Berne. La situation est encore plus préoccupante pour les Suisses de langue italienne, qui ne représentent que 4 % de l'ensemble de la population helvétique. Pour se faire entendre au Parlement à Berne, les députés du Tessin n'ont d'autres ressources que de choisir entre l'allemand et le français, même si théoriquement ils peuvent utiliser l'italien.

Enfin, le maire de Lansanne a estimé qu'il était dans l'intérêt du pays de permettre à chaque Suisse de continuer à s'exprimer dans sa langue maternelle. Apparemment conscient de ce malaise latent, M. Georges-André Chevallin, chef du département fédéral des finances, a donné assurance au Parlement que le gouvernement fédéral présenterait prochainement un rapport pour répondre à ces critiques.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) Encore en usage dans les Grisons, le romanche n'est plus parlé par que par 1 % de la population helvétique.

Edité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Favet, directeur de la publication, Jacques Savignat.

Imprimerie du « Monde », 5, rue de Valenciennes, PARIS-11.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications : n° 5497.

Quand vous reviendrez à Rome

(Suite de la page 9.)

Arrêtez-vous un peu au Collège de la propagation de la foi, à l'Oratoire des philippins destiné aux concerts spirituels, au palais Spada, l'actuel Conseil d'Etat. Ici, devant la « perspective considérée » de la galerie, calculez la mesure de l'édifice en prenant celle de la statue et des colonnes. Vous serez confondu et émerveillé. Comme vous l'êtes devant la chapelle mortuaire des Spada à San Giacomo — à deux pas de là — en contemplant la nappe de communion tendue par deux anges agenouillés. Faites comme saint Thomas. Touchez-la. Eh oui, cette écharpe orientale est de jaspé.

Ainsi, poursuivant votre itinéraire, présentant que l'embellie cache un symbolisme admettant les téniers au Latran, les étoiles dans la coupole de Saint-Pivo et la spirale de la lanterne de la Sapienza (image de la recherche de la connaissance), la palme de l'oratoire de saint Philippe Néri, la ruée aux alvéoles de la coupole de San Martino, le dessin de l'abbaye des Barberini à San Ivo della Sapienza, vous vous enchanterez de l'art d'un architecte, précieux sans doute, mais original, volontaire et fécond. Plus hardi et inventif que le cavalier Bernin (son aîné d'un an et à jamais son rival), l'humble tailleur de pierres, Borromini le enchanteur de l'art d'un architecte, précieux sans doute, mais original, volontaire et fécond. Plus hardi et inventif que le cavalier Bernin (son aîné d'un an et à jamais son rival), l'humble tailleur de pierres, Borromini le enchanteur de l'art d'un architecte, précieux sans doute, mais original, volontaire et fécond.

Un autre jour, composez à Rome un autre itinéraire privilégié et choisissez un autre intercesseur, le Bernin, ou Bramante, ou le Caravage, ou « Raphaël architecte ». Tant de raisons pour revenir à Rome ! Tant de chefs-d'œuvre qui parlent à l'âme. La

ronde des sérapiques qui volent dans la coupole de Saint-Pivo, ces anges présentant les dédicaces à la Propaganda, les chérubins soutenant les architraves de Saint-Jean-de-Latran et ces archanges tutélaires qui ont replié leurs ailes en haut du campanile rose de Sant'Andrea delle Fratte, les anges de Borromini, tour à tour gais, indifférents, boudeurs ou souriants vous attendent à Rome.

RENÉ SERVOISE.

Le Monde
Service des Abonnements
5 rue des Saussaies
75221 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 6297-23
ABONNEMENTS
3 mois 8 mois 12 mois
FRANCE - D.J.M. T.O.M.
115 F 210 F 305 F 480 F
TOUTS PAYS ETRANGERS
PAR VOIE NORMALE
285 F 390 F 575 F 780 F
ETRANGERS
(PAR CORRESPONDANCE)
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG
FAYS-BAS - SUISSE
142 F 205 F 305 F 420 F
II - TURQUIE
130 F 240 F 360 F 480 F
Par voie aérienne
Taux sur demande
Les abonnements qui valent par chaque postal (trois valent) seront bien joints ou chargés à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (doux semaines ou plus) : non abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les ordres par chèques ou espèces d'implantation.

سكوتيا لالاجن

RADIO-TELEVISION LES RADIOS LIBRES EN QUESTION

Ondes italiennes, du commercial au politique

Deux mille radios, six cents télévisions, voilà le bilan de deux ans après la libéralisation des ondes italiennes...

Les télévisions romaines sont, paraît-il, les championnes de la nullité. A Rome, il s'agit de pure spéculation...

La FRED estime que leur écoute a sensiblement augmenté. Renzo Rosellini admet qu'il y a eu des éléments de dégradation...

Il se passe parfois des choses étranges au micro des radios libres, raconte-t-il. Citta Futura a eu un échec...

Nous attaquons la violence

On tente actuellement, explique-t-il encore, de se débarrasser des radios politiques en les criminalisant...

Les solutions techniques ne sont pas difficiles à trouver. Si on a tant insisté sur les choses, explique-t-il...

Les antennes du P.G.I.

La concurrence est dure pour les chaînes nationales, moins celle des télévisions, si ce n'est dans quelques localités...

communisme Selon Radio Citta Futura, cette télévision devait être rachetée par elle...

L'apparition de radios ou de télévisions liées au parti communiste est un phénomène assez récent...

Interrogé sur le rôle de Radio Alice, l'année dernière à Bologne, sur celui d'Ona Rossa...

BLUWAL MONTE WEDEKIND LULU L'INNOCENTE

Deux drames de Wedekind, l'un en quatre actes, l'autre, le suite du premier, en cinq actes : Lulu. Un texte magnifique traduit par Marcel Bluwal...

« L'opéra de Berg ne représente qu'un sixième à peine du texte, dit Marcel Bluwal. Et si plusieurs fois au théâtre on a mis en scène Lulu...

« J'ai voulu transcrire un mauvais rêve, aller contre la version traditionnelle, expressionniste. » Wedekind était d'avant l'expressionnisme...

« Dans la première pièce de Wedekind deux jeunes gens qui découvrent leur sexualité sont là à redouter le regard de leurs parents...

Propos recueillis par MATHILDE LA BARDONNIE. * A2, les jeudis 1^{er} juin (21 h. 45), 8 juin (21 h. 30) et 15 juin (20 h. 45).

FEMMES ALGÉRIENNES

Il est en Algérie un sujet délicat, complexe, passionnant, c'est bien celui de la femme. Mais les femmes défendent leurs droits...

de bouche à oreille, sans bruit, sans éclat, sans publicité. La manifestation, prévue pour une semaine, a duré un mois et donné lieu à de multiples débats.



PAUL BALTA.

L'espace du dedans

Elle est assise à la table d'un café, emue. Un an de travail pour écrire les dialogues, le scénario, le poème du film, pour mener l'enquête dans son village...

Dans ce film composé comme une symphonie, trois mouvements se répondent ou alternent. Le premier, sous forme de fiction, symbolise la vie bésée d'une génération de femmes jeunes...

pris mon mari, ma fille et moi, en dernier. J'ai frappé le lieutenant à cause de ma fille. Ils l'ont torturé à l'électricité, ils commencent pour me mettre à l'intérieur des caves, mais ils m'ont vue à bout...

« Les femmes aussi ont combattu. Elles ont cult le pain, elles ont abrité les maquisards, et elles ont fait le guet...

Les femmes aussi ont combattu. Elles ont cult le pain, elles ont abrité les maquisards, et elles ont fait le guet...

RADIO-TELEVISION

Le chancelier Schmidt invite les Allemands à fermer leur poste un jour par semaine

Le chancelier Helmut Schmidt vient d'inviter ses compatriotes, dans une interview publiée par le « Bild Zeitung », à fermer leur poste de télévision un jour par semaine. « Nous ne nous parlons pas suffisamment entre époux, entre parents et enfants et même entre amis, nous parlons de moins en moins et cela inquiète », a déclaré le chancelier, qui a également reproché à la télévision de donner parfois, à côté de « suggestions positives », une « fausse image de notre société et du monde ».

Le chancelier Schmidt a été pris plus au sérieux qu'il ne l'est d'habitude par les médias. Il a même en proposant aux citoyens de la République fédérale d'observer chaque semaine « une journée sans télévision », fait d'abord cette suggestion, formulée à la veille de la Coupe du monde de football, à paraître tellement inattendue qu'elle a été jugée « absurde ». Aujourd'hui, le premier sondage d'opinion sur ce sujet obtenu en tout cas à des résultats surprenants : 75 % des citoyens approuvent l'initiative du chancelier, alors que 15 % seulement d'entre eux déclarent leur hostilité catégorique.

Dans un pays où règne la « civilisation des étranges lucarnes », la grande majorité des citoyens sont dans une attitude d'attente, à donner raison au chancelier lorsque celui-ci déplore que les familles et les amis, hypnotisés par le petit écran, ne se parlent plus. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il soit un peu impatient d'entendre proclamer que « nous sommes devenus muets » par un homme politique sans cesse en train de discourir, de donner des interviews et d'envoyer les écrans de la télévision qu'il dénonce !

Les arguments de M. Schmidt ne sont évidemment pas nouveaux. Pour lui, la télévision serait responsable, entre autres choses, d'avoir une image trop artificielle de la société et de faire une part bien trop large à la violence. Plus intéressant mais aussi plus suspect de la part du chancelier est le raisonnement selon lequel les feuilletons policiers encourageraient le public à croire que tous les problèmes criminels pourraient être résolus en l'espace de

trois quarts d'heure. Ne serait-ce pas là une façon d'excuser les policiers et les juges dans leur combat contre le terrorisme ?

M. Schmidt avait pris soin de ne pas se prononcer pour une pause hebdomadaire dans les programmes de la télévision. Une telle mesure a néanmoins été perçue dans ses propos. L'intendant — c'est-à-dire le directeur — de la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande a renforcé des soupçons de ce genre lorsqu'il a lui-même commenté, jeudi soir, la proposition du chancelier. Il a, en tout cas, donné l'impression qu'il ne serait pas personnellement opposé à la « fermeture » de la télévision un jour par semaine s'il était possible de remplacer à bien un tel projet sans se heurter à des résistances insurmontables.

Avant même cette intervention, nul autre que le président de la Fédération des syndicats, M. Vetter, n'avait cru nécessaire de remettre le chef du gouvernement « à sa place ». En termes plutôt méprisants, il a noté des ministres qui, étant occupés pendant quinze heures par jour, n'avaient pas le temps de regarder les programmes de télévision. De façon encore plus insistante, M. Vetter a souligné que les travailleurs disposaient, eux, de plus amples loisirs et qu'ils n'entendaient donc pas que l'on leur propose de fermer la télévision les plus appréciés.

Quant à l'armée des fanatiques de la télévision, plus puissante sans doute que les sondages un peu superficiels ne le suggèrent, elle incline prudemment à proposer comme mot de la fin, pour cette querelle, qu'on lui garantisse chaque semaine « une journée de télévision sans politiques ».

JEAN WETZ.

QUELQUES JOURNÉES DANS LA VIE DE DEUX RÉDACTIONS TF1 ET A2

IV. - Quel type de journal ?

Nous terminons la publication de l'enquête menée par Ana Baron et Isabelle Veyrat-Masson auprès des rédactions de TF1 et Antenne 2 pour un séminaire de docteur de sciences politiques dirigé par MM. Alfred Grosser et Roland Cayrol (Le Monde daté 7-8, 14-15 et 21-22 mai).

L'étude de la fabrication de l'information, les conceptions des professionnels de la télévision, les mécanismes de choix et de rejet des sujets nous ont conduits à un certain nombre de constatations qui seraient intéressantes à vérifier, et de questions auxquelles il faudrait répondre. L'analyse et la comparaison de ce qui est en dernier ressort livré au public permet une certaine expérimentation. Il n'est pas question ici de faire un analyse de contenu mais de comparer les conceptions minutées (des sommaires de journal) avec deux journaux de la presse écrite aux conceptions opposées, France-Soir et le Monde, de distinguer les thèmes abordés et la part relative qui leur est accordée, de façon à répondre ainsi à la question : le J.T., quel type de journal ?

Notre premier travail a consisté à étudier les choix concernant les nouvelles de politique intérieure pendant le mois qui a précédé les élections de mars 1978. Nous n'avons fait les rapprochements qu'entre les premiers pages de France-Soir et du Monde (articles et titres) et les reportages filmés des journaux télévisés.

TF1 a plus d'informations communes avec France-Soir qu'avec le Monde. Le contraire est vrai pour Antenne 2. Mais, dans les deux cas, ces nouvelles sont peu nombreuses. TF1, par exemple, n'utilise que douze fois les mêmes informations que France-Soir sur les septante-cinq minutes de politique intérieure données pendant un mois par ce journal. Si on ne retrouve qu'une

dizaine de nouvelles semblables entre France-Soir et les journaux télévisés cela peut s'expliquer par deux conceptions distinctes mais aussi par le caractère spécifique de ce que peut et veut couvrir la télévision. Certaines informations sont considérées comme plus « visualisables » que d'autres ; les meetings, les portraits sont préférés à l'analyse du SMIC ou des programmes politiques. Mais le fait que M. Giscard d'Estaing soit montré régulièrement à la télévision par les artistes, les pompiers, les footballeurs, au salon X ou à l'école Y tient-il au caractère visuel de l'événement ? Même dans France-Soir, l'activité du président de la République n'est pas relative à ce point ! Sur TF1 et dans une moindre mesure sur Antenne 2 les membres du gouvernement et le président de la République sont sur-représentés : sur TF1, la majorité est apparue trente-trois fois pendant un mois au Journal de 20 heures, alors qu'on ne voyait les représentants de la gauche que seize fois, ce qui leur donnait vingt minutes contre cinquante-trois minutes aux adversaires du programme commun.

La différence entre France-Soir et le Monde apparaît clairement, la politique intérieure (économie et social compris) occupe 45 % du Monde et 25 % de France-Soir. L'actualité extérieure représente 53 % du premier et seulement 10 % du second. La place du journal télévisé dans cette comparaison est particulièrement nette : 50 % sur A2 et 45 % sur TF1 pour la politique intérieure ; 30 % à la politique extérieure pour A2, plus proche du Monde que TF1, qui ne lui octroie que 20 %. Ces données confirment le caractère plus « intellectuel » d'A2, plus tourné vers l'extérieur que TF1, qui l'importance du taux d'écoute (sans donc garantir la première place) conduit à donner plus de poids aux informations générales, aux sports et aux spectacles.

Pourtant les sociétés de télévision, malgré la concurrence, n'ont pas cédé aux facilités imposées par les règles du commerce et se tiennent loin d'une télévision « du fait-divers à sensation ». Evidemment, il s'agissait d'un mois particulier : une période électorale riche, de surcroît, en événements internationaux (attentat palestinien, enlèvement d'Aldo Moro, guerre du Liban, etc.). La prépondérance du système politique que remarque le sociologue italien Franco Rosati dans les informations télévisées en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne et en France est confirmée. En particulier sous son aspect officiel.

Les journaux télévisés cèdent eux faits divers leur « ouverture ». Celle-ci doit accrocher le téléspectateur, comme le lecteur. En même temps, elle doit donner le ton de ce qui va suivre, elle est donc choisie avec une particulière attention. TF1 comme A2 se retrouvent avec France-Soir dans le choix d'un gros titre ; comme ce journal, les deux sociétés donnent la priorité à « ce dont on parle » aux dépens d'autres informations peut-être plus importantes par les conséquences qu'elles entraînent. Le problème est posé un jour à Antenne 2 de savoir si l'on allait « ouvrir » sur la mort de Claude François, sur un attentat palestinien en Israël qui avait fait un grand nombre de morts ou sur le premier tour des élections qui avait lieu le lendemain. Les deux télévisions choisirent la mort de la célèbre vedette, comme l'aurait fait France-Soir.

Les informations télévisées, qui ne sont pas soumises aux pressions commerciales ni au pouvoir de l'argent, pourraient, dans les heures trop étroites que leur impose le pouvoir politique, remplir tant bien que mal leur mission de service public. La contradiction vient du fait qu'elles

doivent garder en même temps un œil sur le taux d'écoute qui détermine, pour les publicitaires, le succès de l'impression de ce « prime time » (moment d'écoute maximale), les sommes représentées par des sociétés. La loi du 7 août 1974 a mis le comble à cette équivoque sans résoudre les problèmes nombreux qui se posent à la télévision en tant que médium technique et relativement jeune.

En effet, nous avons pu constater à quel point cet instrument est mal connu. Le journaliste de télévision est interchangeable avec celui de la presse écrite et de la radio. Bien plus, les responsables se sont tous fait connaître par leur voix ou par leur plume. Il n'existe aucune formation technique du journaliste de télévision, et le cameraman n'est, lui, paradoxalement, pas reconnu à part entière par ses collègues. Les idées toutes faites foisonnent : telle chose n'est pas illustrable, on ne peut pas montrer ça, la télévision, tel procédé technique n'est pas possible, les gens ne comprennent pas, l'imagination visuelle n'est pas au pouvoir.

Le plus frappant à l'observation, bien que de l'avis des journalistes les choses aient changé, c'est la chape de plomb constituée par le contrôle du pouvoir politique, contrôle ressenti par les journalistes comme un frein constant à l'exercice de leur profession.

Dire que cela est indéfiable n'apporte rien et surtout serait faux. Mais pour ne pas conclure sur une vision trop pessimiste, acceptons ce qu'écrivait Franco Rosati : « Le Journal télévisé français est le plus spectaculaire, le plus gai et le plus désinvolte ». Rappelons le sourire de Patrick Poivre d'Arnav et les confidences tendres de Roger Gicquel.

ANA BARON et ISABELLE VEYRAT-MASSON.

Écouter-voir

● DRAMATIQUE : LES SANGLIERS. — Dimanche 28 mai, TF1, 18 h. 25.

Venu du reportage à la fiction, Maurice Fallic, dont on a vu il y a deux mois 1788, chronique de la vie villageoise à la veille de la Révolution, avait écrit, il y a deux ans, dans les Sanguis, la société paysanne d'aujourd'hui. Un « western » rénové, mais aussi une fable transparente. « A la télévision, disait Maurice Fallic, on n'a qu'un chemin : le moment où le film passe à l'écran. » Voici sa dixième émission.

● ENQUÊTE : HISTOIRE DE MAL. — Dimanche 28 mai, FR 3, 21 h. 30.

Suite et fin de cette série qui devait comporter au départ six épisodes. La direction de FR 3 ayant décidé de s'arrêter au quatrième, une politique interne s'est développée (Le Monde daté 7-8 mai), et l'on a pu alors de la diffusion éventuelle d'une cinquième

émission en forme de débat. De la « disparition » du général de Gaulle à la reprise du travail dans les usines, Victoire ou défaite des ouvriers ? La cinquième émission sera peut-être diffusée.

● DOCUMENT : UN SAMEDI A LA GOUTTE-D'OR. — Lundi 29 mai, A2, 21 h. 35.

Boulevard Barbès, rue de la Goutte-d'Or, rue de Charbonnière. Foule d'hommes qui forment des petits atomes devant la porte des hôtels, devant les cages emplies où l'on joue aux dés. Couleur verte des feuilles de menthe, musique des cafés où l'on boit le thé, où l'on écrit à la famille, où quelqu'un se raconte. Yves Laumet a promené sa caméra dans le quartier de la Goutte-d'Or, quartier-ghetto des immigrés venus de différents pays du Maghreb. L'impressionnisme laisse deviner certains des problèmes graves (le racisme surtout), mais pas davantage.

● DOCUMENTAIRE : RIMBAUD, LE VOLEUR DE FEU. — Mardi 30 mai, TF1, 21 h. 5.

« Donc le poète est vraiment voleur de feu », écrit Rimbaud dans sa lettre à Paul Delany de 1871, cette lettre qui affirme : « Le poète se fait voyant par un long, immense et raisonné dérèglement de tous les sens. » Charles Braquet est parti sur les traces de Rimbaud, tentant de restituer son itinéraire de Charleville au Haras, d'éclairer son œuvre par sa vie.

● DRAMATIQUE : L'EQUIPAGE. — Mercredi 31 mai, TF1, 20 h. 30.

An 1 Dieu que la guerre est belle ! Les avions semblent tout droit sortis du musée — ce qui est d'ailleurs le cas — et les officiers des gravures de mode. Des amitiés naissent, des passions s'éteignent, la mort survient, discrète. Il flotte sur ces jeux graves comme un

air d'élegance surannée, reflet du charme triste de Patrick Modiano, adaptateur et dialoguiste du roman de Joseph Kessel.

● FBUILLETON : BRIKA WERNER. — Vendredi 2 juin, A2, 20 h. 40.

Tiré d'un roman de Helma Kossalik, ce feuilleton en six épisodes présente tous les aspects du mélodrame le plus conventionnel, du sacrifice héroïque d'une jeune femme (Leslie Caron), qui se laisse accuser d'un crime qu'elle n'a pas commis, aux brillants succès d'un chirurgien amateur (Paul Barge), qui collectionne titres et médailles.

● TELE-FILM : LE SACRIFICE. — Mercredi 31 mai, TF1, 20 h. 30.

An 1 Dieu que la guerre est belle ! Les avions semblent tout droit sortis du musée — ce qui est d'ailleurs le cas — et les officiers des gravures de mode. Des amitiés naissent, des passions s'éteignent, la mort survient, discrète. Il flotte sur ces jeux graves comme un

air d'élegance surannée, reflet du charme triste de Patrick Modiano, adaptateur et dialoguiste du roman de Joseph Kessel.

● LES POUPEES, de Dino Risi, Franco Rosati, Luigi Comencini et Mauro Bolognini. — Jeudi 1er juin, FR 3, 20 h. 30.

Quatre sketches sur les femmes et l'érotisme. Débuts de la libération sexuelle, en 1964, dans le cinéma italien. Situations scabreuses et « commerciales ». Film taxé de vulgaire par la critique française qui ne s'intéressait pas, alors, à la « comédie italienne ». On s'amuse aujourd'hui à retrouver le style caustique de Dino Risi, dirigant l'extraordinaire Nino Manfredi (plutôt que la fade Virginia Lisi) dans Le Coup de téléphone. L'humour caricatural de Comencini s'éternise dans Le Traité de génétique. Pas de surprise chez Bolognini, mais le sketch de Franco Rosati ressemble, bizarrement, à du Risi ou du Scialoja.

● LE MAITRE DES ILES, de Tom Gries. — Dimanche 4 juin, TF1, 20 h. 30.

Intrigue de roman-Neuve anglo-saxon. Trente ans de la vie d'un aventurier, pionnier de la colonisation américaine à Hawaii, à la fin du dix-neuvième siècle. Tom Gries a mollement conduit un récit dont les péripéties romanesques — et il y en a ! — sont toutes traitées de la même manière appliquée. Même Charlton Heston déçoit.

● THE PENALTY (SATANI), de Wallace Worsley. — Dimanche 4 juin, FR 3, 22 h. 30.

Un festival Lon Chaney à ne pas manquer. Les films, tel celui tourné en 1920, sont très rares et l'acteur était génial dans ses rôles de monstre exorcisé s'enfonçant dans le crime à la mesure de l'amour fou qu'il éprouvait pour des femmes trop belles. Malité des jambes dans The penalty — les infirmités font

croire, qui prend la place du perroquet ; Daisy : « Je me sens tellement seule. » O'Brien : « Je suis là maintenant. » Daisy : « Tu me défendras longtemps ? » O'Brien : « Toujours. Je n'ai jamais eu une maison comme ça, tu es une vraie petite fée. » Daisy : « Ah ! je suis heureuse... » Le dialogue se poursuit pendant trois quarts d'heure et la fin, très morale et qui se veut épique, ne rhabille rien. D'après un texte de Romi, prix Goncourt de la nouvelle 1976.

● DRAMATIQUE : LA SAISON DES VOLEURS. — Samedi 3 juin, A2, 21 h. 30.

Dans la série « Histoire des voyous », une gentille pochade signée Michel Wyn. Bien dirigée et bien jouée. Dans le ton, le style de Pigalle de notre enfance. Bonds de Seine, randonnées à bicyclette, vols minables, décamans de malle-dresse appliqués. Trois mauvais garçons, dont l'un sort de taule, se font piquer en piquant de la camelote invendable.

● MON ÉPOUSE FAVORITE, de Gerson Konin. — Lundi 5 juin, TF1, 20 h. 30.

Bien que Gerson Konin, homme de théâtre et scénariste passé à la mise en scène de films, n'ait pas manqué d'idées, on attribue plutôt le succès de cette comédie américaine, dans l'étude loufoque des rapports conjugaux, à Leo McCarey, qui en fut le producteur. Il est vrai que Cary Grant et Irene Dunne reforment avec brio le couple vedette de Cette sacrée nuit. De toute façon, c'est très drôle.

● VERDICT, d'André Cayatte. — Lundi 5 juin, FR 3, 20 h. 30.

Famphlet outrageusement infodramatique contre l'instabilité judiciaire française. Cayatte démontre qu'un président de cour d'assises peut user et abuser de son pouvoir, manipuler le jury. Il s'en prend aussi à l'article 303 du code pénal. De cette question difficile on retiendra surtout les canonniers Jean Gabin et Sophia Loren s'affrontant vigoureusement et donnant une certaine épaisseur psychologique à des personnages que le scénario avait faits bien invraisemblables.

Les films de la semaine

● PLUS FORT QUE LA LOI, de William D. Russell. — Dimanche 28 mai, TF1, 20 h. 30.

Les retombées de la guerre de Sécession dans un western sans qualités particulières. Hollywood respecte encore les mythologies. Mais Claire Trevor prouve qu'elle ne fut pas seulement l'actrice d'un seul rôle (la prostituée de la Cheyenne fantaisiste, de Ford) et qu'elle, sans doute, revivra Robert Ryan.

● L'ENNEU, de Frank Capra. — Dimanche 28 mai, FR 3, 22 h. 30.

Un Capra 1948 envers lequel la critique française s'est montrée trop sévère jadis. C'est une sorte de suite à Monsieur Smith au Sénat, une comédie dénonçant, avec violence les mœurs politiques américaines de l'immédiat après-guerre. Les convictions personnelles de Spencer Tracy et Katharine Hepburn, couple d'acteurs splendides, correspondent à leurs personnages attachés à la démocratie. Adolphe Menjou, le politicien sans scrupules, se situe, lui, effectivement de l'autre côté de la barrière.

● LA MAISON DES DAMNÉS, de John Hough. — Lundi 29 mai, TF1, 20 h. 30.

Histoire d'une maison hantée ou plutôt possédée par l'être mauvais qui l'occupe antérieurement et y mène de démoniaques baccha-

nales. Le roman de Richard Matheson fait plonger dans une horreur que John Hough, à trop abuser d'effets fantastiques, communique rarement. C'est loin de valoir la Maison du diable, de Robert Wise, qui traitait un thème semblable.

● LES CENT FUSILS, de Tom Gries. — Lundi 29 mai, FR 3, 20 h. 30.

Film d'aventures au Mexique en temps de révolution et de coups de main militaires. Les personnages ont une certaine originalité. C'est un policier noir américain qui découvre la bonne cause des Indiens Tzucul, soulevés contre le gouvernement mexicain. A part cela, une sorte de western traditionnel, rondement mené, dans lequel Raquel Welch, symbole érotique, prend une douche en plein air, afin de détourner l'attention des soldats gouvernementaux au moment de l'attaque d'un train.

● LE PASSAGER, de Geoffrey Reeve. — Mardi 30 mai, FR 3, 20 h. 30.

Difficile de se retrouver dans l'histoire — tirée d'un roman d'Allister MacLean — tant la mise en scène tape-à-l'œil complique le récit. Charlotte Rampling ne fait que promener ses yeux bleus et ses cheveux blonds dans l'aventure. Mais cette séquence sans scrupules, se situant, lui, effectivement de l'autre côté de la barrière.

Baux-de-Provence, Arles, Camargue, étang de Vaccarès.

● LA GUERRE EST FINIE, d'Alain Resnais. — Mercredi 31 mai, FR 3, 20 h. 30.

Les conflits politiques et sentimentaux affleurant à la conscience d'un militant révolutionnaire, communiste espagnol en exil et en action, vingt-cinq ans après la fin de la guerre civile. Un temps mort entre deux points chauds ; toute une vie intérieure. Le scénario de Semprun a permis à Resnais de resserrer son habituelle réflexion sur l'homme et le temps, de poser des questions sur le rêve romantique et la révolution. Dans le rôle de Diego, Yves Montand est magnifique, parce que concerné. Sélectionné pour le Festival de Cannes 1966, ce film fut retiré de la compétition internationale à la suite d'une démission du gouvernement de l'Espagne franquiste. Et c'est lors du Festival qu'il recruta de nombreux prix.

● LE MORS AUX DENTS, de Ruz Knevedy. — Jeudi 1er juin, A2, 15 h.

Ohliges pour chaque leur vie de retourner chaque année travailler chez leur ancien patron, deux cow-boys vivent de s'évader. Ils songent à se marier et à acheter un bar à Tahiti. Les vols, marqués par hasard d'un cheval et flanqués de deux danseuses simples d'esprit, partis

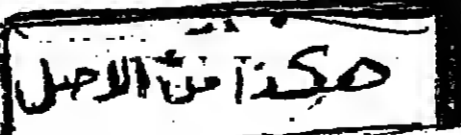
pour l'aventure. Rodéos spectaculaires : un vrai western où Glen Ford et Henry Fonda redoublent d'humour. Beaux paysages, Feu d'Intrigue. A l'Ouest rien de nouveau.

● LES POUPEES, de Dino Risi, Franco Rosati, Luigi Comencini et Mauro Bolognini. — Jeudi 1er juin, FR 3, 20 h. 30.

Quatre sketches sur les femmes et l'érotisme. Débuts de la libération sexuelle, en 1964, dans le cinéma italien. Situations scabreuses et « commerciales ». Film taxé de vulgaire par la critique française qui ne s'intéressait pas, alors, à la « comédie italienne ». On s'amuse aujourd'hui à retrouver le style caustique de Dino Risi, dirigant l'extraordinaire Nino Manfredi (plutôt que la fade Virginia Lisi) dans Le Coup de téléphone. L'humour caricatural de Comencini s'éternise dans Le Traité de génétique. Pas de surprise chez Bolognini, mais le sketch de Franco Rosati ressemble, bizarrement, à du Risi ou du Scialoja.

● VIVA L'ITALIA, de Roberto Rossellini. — Dimanche 4 juin, TF1, 18 h. 37.

Comment à la suite de l'expédition de Garibaldi en 1860, le royaume des Deux-Siciles fut rattaché aux Bourbons et rattaché à la monarchie constitution-



RADIO-TELEVISION

Samedi 27 mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (Thierry Le Luron) ; 21 h. 30, Série : Serpico (Meurtre en sous-sol) ; 22 h. 20, Télé Foot 1 : finale du concours Coupe du monde.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en Super 8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 30, Top club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Chronologie du temps de l'ombre : 1949-1944, ce jour-là, l'en témoignage ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 25, Les Cinq Dernières Minutes ; Les Loges du crime.

22 h. 5, Magazine de l'image : Voir ; 23 h., Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kamman 1978 : la Maison de marbre, de J. Tréhouas. Après A. et J.-C. Sordelli. Avec D. Carrel, G. Casadesus, J.-C. Dauphin.

La solitude d'une existante dans une grande surface. Quand une vieille dame cherche à voler une petite fille.

Il faut lire H.-P. EYDOUX Monuments méconnus Paris Ile-de-France 2 volumes, nombreuses illustrations PERRIN

FRANCE-CULTURE

20 h. « La Chouette aveugle », de S. Hedayat, avec S. Martin, G. Viret, D. Emiliotti ; 21 h. 25, Ad lib. 20 h. 4, La Tugue du canot ou mi-rague, mi-ratou.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Orchestre philharmonique de Berlin, dir. M. Rosztropovitch, avec G. Vichnevskis ; « Francesca da Rimini », fantaisie symphonique, opus 32 (Tchaikowski) ; « Eugène Onéguine », scène de la lettre de Tatiana (Tchaikowski) ; « Symphonie n° 8, opus 68 » (Chostakovitch) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h. Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit au Théâtre de la Ville ; Ensemble Art Nova, dir. M. Constant ; Stravinski, Fenderick, Xenakis, M. Solal.

Dimanche 28 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., (en Eurovision) le pèlerinage militaire à Lourdes ; 11 h. 30, La présence protestante. Séquence de la séquence du spectacle ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 25, Sports première ; 17 h. 55, Les animaux du monde ; 18 h. 25, Dramatique (Redif) : Les sangliers, de M. Faldviev. Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : PLUS FORT QUE LA LOI, de W.D. Russell (1961), avec R. Ryan, C. Trevor, J. Bueche, R. Preston, W. Brennan, B. Cabot. Agripa, la pierre de Rosette, un officier nordiste prend le parti d'innocentes guerrières de Quercy contre un homme d'affaires français, tenant une ville sous coupe.

CHAINE II : A 2

11 h. 5, Concert : Les quatre derniers lieder de R. Strauss, par l'Orchestre de Strasbourg.

Lundi 29 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 33, Midi première ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 14 h. 25, Sports : Internationaux de tennis ; 18 h. 45, Un, rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h. 30, Série : Au-delà du naturel... FILM : LA MAISON DES DAMNES, de J. Hough (1977), avec P. Franklin, R. McDowall, G. Hunnicutt, C. Revill, M. Gough. Des personnes s'installent dans une maison hantée pour exercer, et affrontent d'inquiétants phénomènes surnaturels.

dir. A. Lombard, cantatrice M. Caballe. 12 h. Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 15, Pom, pom, pom, pour treppes ; 15 h. 16, 17 h. 20, 23 h. 1 ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Saver Jaimie ; 15 h. 25, La logyrette ; 18 h. 15, Muppet show ; 18 h. 45, L'École des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 5, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour, la mort de Mussolini, le 28 avril 1945.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de V.I.C.E.I. destinée aux immigrés : images de Tunisie ; 20 h. 30, Mossalque (avec un reportage sur les salonniers et la communauté italienne dans la région de Toulouse) ; 16 h. 35, Festival cinématographique international de Cannes (reprise de l'émission du 28 mai) ; 17 h. 30, Espace musical de J.-M. Damiani ; 18 h. 35, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air : Que reste-t-il de l'« Amoco-Cadiz » ? ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilles ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte et

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malavoune (Le plat qui se mange froid) ; 14 h. 3, Aujourd'hui Madame ; 15 h., Feuilleton : La planète des singes ; 15 h. 55,

Mardi 30 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Emission du Centre national de documentation pédagogique ; 14 h. 25, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 45, Un, rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h. 30, Dramatique : Le Sacrifice, d'après une nouvelle de Rom. Mise en scène d'A. Tartu. Avec G. Fontanel, M. Barrier, A. Pouesse. Lire nos « Ecouter-Voir ».

20 h. 30, FILM : PLUS FORT QUE LA LOI, de W.D. Russell (1961), avec R. Ryan, C. Trevor, J. Bueche, R. Preston, W. Brennan, B. Cabot. Agripa, la pierre de Rosette, un officier nordiste prend le parti d'innocentes guerrières de Quercy contre un homme d'affaires français, tenant une ville sous coupe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Combat pour l'homme ; 20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (western) : Les policiers, aventure ; LE PASSAGER, de G. Reeve (1973), avec C. Rampling, D. Birney, M. Lonsdale, M. Buzzi, M. Eggerickx, F. Brion, M. de Plata. Mécenas aux Baux-de-Provence, d'Arles et en Camargue, autour d'un savant emené clandestinement de Honoria dans une voiture de gitans.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui Madame ; 15 h., Feuilleton : La planète des singes ; 15 h. 55,

Mercredi 31 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 35, Un, rue Sésame ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h. 30, Dramatique : L'Équipage, de J. Kesel, adaptation de P. Médiaris, musique de J. Cosma, mise en scène A. Michel, avec F. Duval, B. Girardeau, B. Weyer, P. Lesieur. Lire nos « Ecouter-Voir ».

15 h., Document : Cartes postales d'un voyage : Kung-Fu (reprise de l'émission du 17 h. 55, Feuilleton sur... le monde de la danse ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document de création : Un samedi à la Goutte d'Or, d'Y. Laumet. Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Combat pour l'homme ; 20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (western) : Les policiers, aventure ; LE PASSAGER, de G. Reeve (1973), avec C. Rampling, D. Birney, M. Lonsdale, M. Buzzi, M. Eggerickx, F. Brion, M. de Plata. Mécenas aux Baux-de-Provence, d'Arles et en Camargue, autour d'un savant emené clandestinement de Honoria dans une voiture de gitans.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (deuxième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui Madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ;

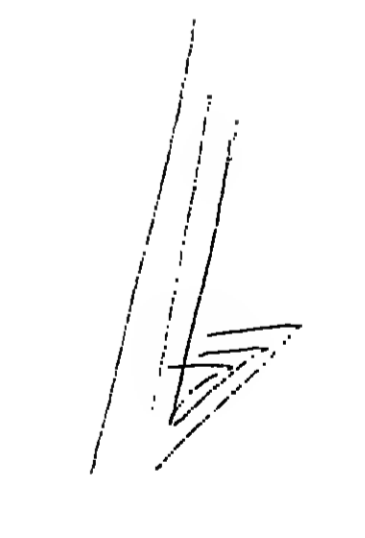
Les écrans francophones

Mercredi 31 mai TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Roman de fer ; 21 h., Histoire de tout, d'A. Boutang. TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Swish ; 21 h., Il Vicolo di M. M. L'homme invisible ; 21 h. le Serpico, film de P. Badal. TELEVISION BELGE : 19 h. 55, le Scoop, film de J. Daniels ; 21 h. 25, Style ; 21 h. 55, Eurovision - R.T. bis ; 22 h. 30, Concours musical international Belge-Elisabeth. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, A bon entendeur ; 20 h. 45, Le pas dans les étoiles des adolescents ; 21 h. 10, Citizen's Band ; 22 h. 10, Gilles Larrain, photographe. Mercredi 31 mai TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., La mariée est fuyée, film de P. Gaspard-Huit. TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h. le Serpico, film de P. Badal. TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Révoltes-mot qu'on la guerre sera finie ; 21 h., Eurovision - R.T. bis ; 22 h. 30, Concours musical international Belge-Elisabeth. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Passe et page ; 20 h., Jeux sans frontières ; 21 h. 25, Ouvertures. Jeudi 1er juin TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 50, d'Argentine ; Coupe du monde de football ; 21 h. 55, Police des pilanes. TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., Mariya (extraits de trois films). TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Suggestions ; 22 h., Le cartoon sur images - R.T. bis ; 19 h. 50, Concours musical international Belge-Elisabeth. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Temps présent ; 22 h. 5, Des yeux pour entendre. Vendredi 2 juin TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 45, Football (seconde mi-temps) ; 20 h. 40, le Géant, film de G. Stevens. TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., le Serpico, film de P. Badal. TELEVISION BELGE : 20 h. 30, A autre ; 21 h., 40, Eurovision ; en direct d'Argentine - R.T. bis ; 19 h. 50, Concours musical international Belge-Elisabeth. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Passe et page ; 20 h., Jeux sans frontières ; 21 h. 25, Football. Samedi 3 juin TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 15, Football (seconde mi-temps) ; 20 h. 25, L'homme qui valait trois milliards ; 21 h. 35, la Belle Equipe, film de J. Duvalier. TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., Une sacrée friponne, film de J. Kitzinger. TELEVISION BELGE : 20 h. 30, Penique en plein ciel, film de B. Kowalski ; 21 h. 40, Coupe du monde de football. - A.T. bis ;

La nouvelle semaine de Franco-Inter 15 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 17 h., Bonjour la France, de J. Faugeron ; 9 h., Téléphone bleu, de G. Holz ; 11 h. 30, Salut la parole, de J. Houde ; 13 h. 45, Un prisonnier, de P. Le Rouzic ; 14 h., Avec ou sans sucre, de J. Amr ; 15 h. 15, J.-M. Damiani ; 16 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 17 h., Vire, de C. Villes, P. Blanc-Francard et M. Desbarbat ; 20 h., Ici l'ombre, de H. Gouard et J. Pradé ; 21 h., Road-Back, de B. Leclair ; 22 h., P. Boucquier ; 0 h., Bata de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allô Mâch, de M. Bessner ; 3 h., A court de la nuit, de F. Pradé ; informations toutes les heures. Dimanche : 9 h. 30 et 14 h., L'homme en coin ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Disque d'or ; 23 h., Jeu parole.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.). Radioscopies FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit J.D. Brezin, avocat (mardi), M. Nadesu, éditeur (mardi), E. Krivine, violoniste (mercredi), le professeur J. Danesse (jeudi), M. Cardinal, romancier (vendredi). Tribunes et débats FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Faugeron reçoit Régine Desloges (mardi), Pierre Gédal (mardi), André Blot (mardi), Jean d'Ormesson (jeudi), Georges Conchon (vendredi).

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.). Radioscopies FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit J.D. Brezin, avocat (mardi), M. Nadesu, éditeur (mardi), E. Krivine, violoniste (mercredi), le professeur J. Danesse (jeudi), M. Cardinal, romancier (vendredi). Tribunes et débats FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Faugeron reçoit Régine Desloges (mardi), Pierre Gédal (mardi), André Blot (mardi), Jean d'Ormesson (jeudi), Georges Conchon (vendredi).



SOCIETE

KARATE

Bruce Lee, c'est fini !

(Suite de la page 9.)

Quand le « full contact » s'appelle « Kick Boxing » ou bien « savate »... ce sont des mêlées et c'est presque pareil... l'origine n'est plus asiatique...

Pour limiter le massacre, notez bien, les combattants ont les pieds chaussés de mousse plastique et les poings gantés. Des équipements spéciaux. Pas des boîtes de cuir armées de cottes, ces pointes d'acier, comme on en a vu dans certains films d'hyperviolence. On n'est pas des bêtes. Pas encore.

« L'hystérie »

Et ils vocifèrent, ils battent des mains. « Ça va c'qu'il lui a mis, le mec ! Des coups de corps se torquent, se marbrant, s'entrechoquent, souffrent. « Allez, encore une dans le gueule, tu feras... il est mort, dans les vapes... »

Et ils vocifèrent, ils battent des mains. « Ça va c'qu'il lui a mis, le mec ! Des coups de corps se torquent, se marbrant, s'entrechoquent, souffrent. « Allez, encore une dans le gueule, tu feras... il est mort, dans les vapes... »

Et ils vocifèrent, ils battent des mains. « Ça va c'qu'il lui a mis, le mec ! Des coups de corps se torquent, se marbrant, s'entrechoquent, souffrent. « Allez, encore une dans le gueule, tu feras... il est mort, dans les vapes... »

est maintenant, pour une revue spécialisée, « The King » qui, en vêtements pourpre, fait des bonds de tigre sur papier polychrome. Smith, tenant du titre, invaincu depuis quatre ans, est, pour la même publication, un « tour » ou d'auteur n'est tout aimable et spirituel dans le « civil ». Complètement déblâ, dirait le chanteur. Parce que chacun a voulu montrer qu'il est vraiment le maître absolu, l'un et l'autre ont la force brute pour seule mesure. Aussi, les voilà mercenaires d'un p n c r e c e « made in U.S.A. ». Pour une gloire éphémère. Pour une bourse de 50 000 francs. Comme des boules chromées de billard électrique dans une armoire-salle : cliquetis, rebonds, diling-quilling. Mit !

Oh, bien sûr, l'un et l'autre sont dix classes au-dessus des meilleurs qui les ont précédés dans les cordes d'athlétiques « pro », eux. Durs à la douleur, fulgurants dans les étiquettes et les ripostes, méthodiques bêcheurs de l'uppercut, du swing et du shoot : han ! han ! han ! L'un veut défoncer l'autre, l'autre veut enfoncer l'un. Pas à peu, les fûtes, les fissures apparaissent, imperceptibles : cette inclination de la tête comme un tic, cette dérobade répétée, ce soupir exaspéré qui revient, ce cri de fureur comme un appel de détresse. Aucun ne cède pour autant : tenir, tenir malgré tout. Jusqu'à la limite des neut rounds.

Et ils défilent maintenant. « J'ai dit qu'il a gagné le « King ». J'ai dit qu'il n'a pas vu, non. Non c'est l'autre le champion, le « tour ». « Haha ! mais c'est pas vrai, oh, ces arbitres, mais c'est pas possible. » Ils ne sont pas contents. Ils rient pour sûr. Mais tant pis, il est tard. « Eh, t'es vu sa paupière, il pisse le sang. Quel mec ! »

ALAIN GIRAUDO.

CORRESPONDANCE

Échec aux maths

L'article de Pierre Leuthe, « Echec et maths » (Le Monde daté 7-8 mai 1978), m'a bien fait réfléchir. On a dit, au prof de maths : « T'es pas le physique ? » (pas assez d'angles, parait-il...). Alors ?

même une femme, c'est très sûr et pourtant combien de fois m'a-t-on affirmé péremptoirement : « T'es un prof de maths ? T'es pas le physique ? » (pas assez d'angles, parait-il...). Alors ?

Alors, si au lieu de tout cela on posait les questions autrement ?

Il me semble que penser n'est pas un luxe, et que c'est même une des fonctions essentielles de la nature humaine. Donc, pourquoi refuser certains champs de pensée, certains types de cheminement, d'analyses ? Pourquoi ne pas envisager la réflexion mathématique parmi d'autres, pas toujours indispensables, certes, mais parfois commodes pour progresser par rapport à une situation initiale ?

Pourquoi ne pas l'envisager aussi comme un mode de défense contre des agressions permanentes d'une société qui en exploite de nombreuses techniques sans les exploiter, sans en préciser le cadre d'utilisation, masque ainsi les contradictions possibles.

Et pourquoi toujours confondre apprentissage de l'orthographe et rédaction d'un texte, résolutions forcées d'équations et réflexion sur un problème global et actuel ?

MICHELLE CHOUCHEAN, professeur de mathématiques.

(1) Gueneau, Xenakis, Le Corbusier, Vasarely, Escher. Ils ont existé, ces gens-là ?

CONFESSION

J'ai été violé

VOICI comment les choses se sont passées. A un dîner en ville, on m'attache une place en face d'une jolie femme. Dès le koudibac de saumon, je m'aperçois qu'elle est vêtue d'une robe à la dernière mode, c'est-à-dire dont le corsage est transparent. La personne est jeune et ne porte pas de soutien-gorge. Au fillet de bœuf avec morilles, mon trouble commence. Au sorbet aux fraises, je n'ai plus qu'une idée en tête.

Les jours passent et le souvenir de l'inqualifiable provocation que j'ai subie ne s'efface pas ; au contraire, il m'obsède. Je ne suis plus le même. Le terrible traumatisme m'a transformé. Je regarde fixement le corsage des dames qui entrent dans mon bureau. Les secrétaires prennent peur. Je crains de ne pouvoir jamais me remettre.

Ravages

Je viens de perdre ma situation. Mon obsession ne me quitte pas un instant. Qui pourrait réparer le dommage irréparable dont je suis victime ? La jeune femme était-elle consciente des profonds ravages qu'elle allait causer pour une si brève satisfaction ? Celle de posséder un instant un être sans défense.

Mon avocat, consulté, dit que rien n'est prévu pour la protection des hommes seuls qui sont ainsi violentés.

J'écris cette confession et la livre en espérant qu'elle réveillera l'opinion publique et que, enfin, la justice de mon pays s'intéressera au sort tragique des malheureux qui, chaque jour, sont soumis aux mille agressions brutales des femmes.

PIERRE LACARALLE.

Café

Eux et moi buvons un café. Puis la maîtresse de maison rompt le dialogue. Nous nous trouvons égarés. Le soir se termine et la séduisante poitrine s'en va avec un mari à moitié endormi.

Cette nuit-là, je ne ferme pas l'œil. Depuis, je n'en dors plus. Très difficile, sans éveiller l'attention, de retrouver la piste de mon affolante vision. J'y parviens et lui propose... de visiter l'exposition Cézanne au Grand Palais. Elle refuse.

ALICE PLANCHE.

LA VIE DU LANGAGE

NE FABULONS PAS !

LA plus récente proposition de « mise en garde » de l'Académie (séance du 11 mai) nous invite à ne pas confondre l'affabulation et la fabulation. La première désigne techniquement l'intrigue ou le trame d'un roman ou d'un drame ; on dira que l'affabulation du Rouge et le Noir est sobre et plutôt balnéaire. C'est le roman d'un jeune homme pauvre, ambitieux, bête, intelligent, etc. qui « adultère » le père de ses rêves puis la fille de son patron, et finit sur l'échafaud. Et que celle des Trois Mousquetaires ou de Vingt Mille Lieues sous les mers est plus riche, que celle qui se joue sur plusieurs siècles, mérites des œuvres.

instinct très sûr de la langue, pour nous en garder de l'Académie n'y fera rien : en tout état de cause, affabulation et fabulation, au sens où elle les entend, ne sont déjà plus que des curiosités de langage.

Quel qu'il doive en être, il est permis de penser que la mise en garde de l'Académie n'y fera rien : en tout état de cause, affabulation et fabulation, au sens où elle les entend, ne sont déjà plus que des curiosités de langage.

démie déplore que l'accord « inverse » du participe passé (cot « accord » si peu fondé en langue, du participe avec un complément direct placé devant) soit de plus en plus ignoré de la langue parlée (1).

La fabulation, elle, est à la fois la faculté et l'activité d'invention, au fil des jours, d'histoires données pour véritables. Elle paraît moins associée à une tendance malicieuse à tromper (ce que dit l'Académie), qu'à un désir d'extirper sur soi l'attention des auditeurs, et en fait de se donner une existence autre que celle que l'on a.

Entre eux, ils n'en font qu'un au moment où l'énoncé qui contredit l'un ou l'autre se forme dans l'esprit de l'écrivain ou du journaliste : nous entendons - intentionnellement ou non - chose comme la-ra-bu-le-tion, et ce n'est qu'un moment d'écriture qu'il nous faut choisir entre l'af et le fa.

Autre « proposition de mise en garde », à laquelle s'associeront certainement nombre de nos lecteurs : elle vise au plan de la syntaxe, la « cheville » et son cousin au niveau de. Combien de fois ne les entendons-nous pas ! « Au plan de la dessinée humaine, nous sommes interrogés par l'anglophone de nos frères... » Au niveau des relations internationales, nous sommes tous concernés... etc.

C'est vrai, il devient rare d'entendre prononcer clairement la bague que l'on offre à sa fiancée, la lettre que l'on écrit hier, les précautions que l'on prend, des demandes que l'on mène de côté, etc.

C'est vrai, et l'on est tenté de dire que c'est heureux, comme est heureuse toute évolution qui réduit les bizarreries de la langue sans nuire à sa finesse. C'est une bizarrerie encombrante que cet accord parasite d'une forme verbale avec un complément, dans le seul cas où ce complément est placé avant (7) et, donc représenté, neuf fois sur dix, par un pronom relatif.

Bizarrerie supplémentaire : une vingtaine de verbes seulement (ceux dont le participe passé se termine par un e ou un t), très usuelle il est vrai pour qu'on s'empare, à dire, faire, mettre, sont intéressés par cet accord. Pour les autres, il n'est que graphique, c'est-à-dire d'une fréquence très faible dans l'emploi quotidien de la langue.

Il n'est pas niable que même les scrupuleux de la correction les territoriaux de la syntaxe, la Vieille Garde de la grammaire, doivent faire effort, prendre sur eux, pour rétablir en parlant un accord qui n'est plus du tout spontané. Les moins vieux ne s'embarassent pas de cette subtilité ; ainsi va le monde...

Voilà bien et bien des lustras que l'Académie, quant à elle, ne s'embarasse plus de recevoir en son sein ni grammaire, ni lexicologie, ni linguistique, au point que le candidat de l'un d'eux, si rassurant qu'il soit, apparaîtrait sans doute comme une impertinence, au premier sens du mot.

Indifférence ? Prudence ? Méfiance ? Les trois sans doute. Personne ne bâferme l'Académie de vouloir rester avant tout un cénacle d'honnêtes gens écrivains, ou d'écrivains honnêtes hommes. Mais peut-être le très peu d'écho que trouvent dans le grand public les travaux de la docte assemblée est-il la raison de cet isolement ?

JACQUES CELLARD.

(1) Ce n'est pas d'hier. J. Bonnelier et A. Thérive, redoutables pourfendeurs en leur temps des moindres fautes contre le « bon » français, constatent en 1924 (Les Soirées du Grammaire - Club, p. 27) que ces accords « ne sont pas instinctifs », et que « faute de surveillance de soi-même, on est presque toujours » Le lecteur que j'ai mis dans la boîte ». Cette permanence dans la négligence donne à penser !

En nous demandant de ne pas confondre les deux mots, l'Académie nous met implicitement en garde contre la confusion des deux verbes : affabuler, bâtir l'intrigue d'une œuvre d'imagination, d'une « fiction » ; fabuler, raconter comme authentiques des faits ou des épisodes étonnants auxquels le narrateur aurait été mêlé, comme acteur ou témoin.

Pour être, est-ce simplement à cette confusion qu'il faut attribuer l'invention de Balzac ? Il aurait pensé « affabulation » et écrit au dernier moment « la fabulation » ? Et l'invention de Goncourt, pensant affabulation et écrivant l'autre ?

Cette incertitude quant aux substantifs se retrouve pour les deux verbes, affabuler et fabuler. Curieusement, le premier est tout récent (1928), et n'a d'ailleurs pour lui que la caution d'André Gide qui lui donne bien le sens correspondant au nom : construire une intrigue romanesque. Dans cette exception, on peut le considérer comme mort-né ; mais il est (à mon sentiment) de plus en plus souvent employé à la place de fabuler qui, lui, remonte au milieu du siècle dernier et paraît avoir eu dès ce moment son sens actuel. L'enfant fabule (le verbe est intransitif), il aime raconter des histoires dont il a été le héros (ou un copain) ; souvent, pour se sortir d'une situation embarrassante : c'est la « mort du père » d'Alphonse Daudet, inventée pour justifier une escapade d'écolier, et qui met en émoi toute la famille.

Beau sujet de réflexion ! En écrivant Sodome et Gomorre, Marcel Proust a-t-il affabulé ou fabriqué ? Et Balzac en écrivant les Illusions perdues ? L'un et l'autre sans doute. Mon voisin de table fabule en racontant à l'usage de toute la salle qu'il est à la tête et à la queue des ministres ou des artistes célèbres, alors que dix détails établissent la fausseté de cette fabulation ; mais, s'il se domait le peine de mettre en forme ses inventions, il affabulerait un quelconque roman à la mode.

Cette incertitude quant aux substantifs se retrouve pour les deux verbes, affabuler et fabuler. Curieusement, le premier est tout récent (1928), et n'a d'ailleurs pour lui que la caution d'André Gide qui lui donne bien le sens correspondant au nom : construire une intrigue romanesque. Dans cette exception, on peut le considérer comme mort-né ; mais il est (à mon sentiment) de plus en plus souvent employé à la place de fabuler qui, lui, remonte au milieu du siècle dernier et paraît avoir eu dès ce moment son sens actuel. L'enfant fabule (le verbe est intransitif), il aime raconter des histoires dont il a été le héros (ou un copain) ; souvent, pour se sortir d'une situation embarrassante : c'est la « mort du père » d'Alphonse Daudet, inventée pour justifier une escapade d'écolier, et qui met en émoi toute la famille.

« L'affa » ou « la fa »

L'usage est hélas ou heureusement ? plus complexe que ne le laisserait croire la mise en garde, un peu tranchante de nos sages. D'un spécialiste ou d'un dictionnaire à l'autre, les avis sur les sans respectifs de fabulation et d'affabulation sont contradictoires. Le second est le plus ancien : 1798, dans le Dictionnaire des sciences bienvenues. Mais le mot a alors un sens aujourd'hui archaïque : c'est la « moralité » d'une fable ou d'un récit.

Au plan du charabia...

Il est plus probable que la langue ne laissera pas fonctionner en même temps deux groupes (affabulation-fabulation et fabulation-fabulation) ; j'ai trop peur, par conséquent, de trop paronymes, sinon synonymes. Mais il est bien hasardeux de dire aujourd'hui l'usage étant pour le moins flouant) lequel des deux l'emportera. Il me semble que affabuler-fabulation est de meilleures chances, peut-être parce qu'il est plus « consistant », et parce que son initial tend avec devançoise d'expressivité l'idée d'une invention folsonnante.

La langue comme elle va

De ces articulations du discours, il en faut ; et on trouve toujours quelque reproche à leur faire dès qu'on s'avise de les extraire de leur situation pour les classer comme si elles fonctionnaient seules. C'est le cas de : disons, disons que, je dirai que, qui exaspèrent (lie nous l'écrivait) nombre de nos lecteurs, auditeurs de radio ou de télévision.

On est tenté bien sûr d'interrompre : « Dises-tu sans dire que vous aïez le dire. » Bien sûr ! Mais fera, on est parfois bien lasse de pouvoir, grâce à un disons bien placé, se concentrer quelques secondes.

Autre mise en garde : l'Académie déplore que l'accord « inverse » du participe passé (cot « accord » si peu fondé en langue, du participe avec un complément direct placé devant) soit de plus en plus ignoré de la langue parlée (1).

BROCANTE A LA BASTILLE 18 AU 28 MAI

LE MONDE L'APPARTEMENT

LE XXXI^e FESTIVAL DE CANNES

«COMING HOME», de Hal Ashby

La Vietnam : un traumatisme qui n'a pas fini de secouer le peuple américain, une blessure qui sera longue à cicatriser...

Une fin désastreuse

Tout se détraque quand réapparaît le mar. Le film alors brusquement change de ton, s'effondre, bascule dans la mélodie...

Cette fin de film désastreuse enlève beaucoup de sa valeur à Coming Home. Au point qu'est tenté d'oublier l'intérêt du sujet et l'éclat des premières scènes.

JEAN DE BARONCELLI.

LES «ENRAGÉS» D'AUSTRALIE

Pour la première fois, le cinéma australien est représenté dans la compétition officielle. Le Complément de Jimmie Blacksmith...

Ce film, à la fois historique et pédagogique, recrée les conditions de vie et les mentalités des colons de l'époque...

JACQUES SICLIER.

Formes

Abondance de biens

Au milieu de l'abondance de biens qui nous submerge, et de la surabondance de moins bien, on ne peut pas ne pas être frappé par la puissance des grands fousins de Gilbert Piller...

prédilection pour le violet... Lili Michéline, Marie Mouchel...

Quand je parlais des sculptures d'Assaad Aïde, des peintures, des vitres et des collages de Lili Michéline...

JEAN-MARIE DUNOYER.

Rock

«Ainsi donc nous voilà trois», par Genesis

Genesis est, en France, un phénomène commercial qui, sans atteindre le gigantisme du Pink Floyd, n'en reste pas moins considérable.

C'est que Genesis n'est pas le fait d'une personnalité, au contraire, la musique naît des expressions de chaque compositeur, les digres et les élève à sa propre dimension.

de sortir son second album, — suiv, en 1977, de celui de Steve Hackett, le guitariste, o'a pas causé l'explosion du groupe.

ALAIN WAIS.

MORT DU COMÉDIEN FRANÇOIS VIBERT

Le comédien François Vibert est mort le 23 mai à son domicile de Montreuil. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Il est né en 1892. François Vibert fait ses débuts à Genève en 1917 et rejoint la troupe de Jacques Copeau au Vieux-Colombier. Ensuite, il joue de nombreux rôles, crée notamment Diables paroles, de Valdo Innocent, et Mort sans sépulture, de Sartre.

Notes

Jazz

Terje Rybdal

La première influence que l'on décelé chez le guitariste norvégien Terje Rybdal est celle de Miles Davis. Les compositions, qu'elles soient écrites par lui-même ou par d'autres, sont marquées par une certaine liberté et une certaine audace.

La Bourgogne à Paris

Non, il ne s'agit pas d'une de ces maisons spécialisées dans la vente de produits régionaux, culino-culturels, d'un de ces restaurants ou d'une de ces épicerie alléchantes par leur étalage de fromages et de vins. Mais de paysages.

Geneviève Breerette

D'un paysage à l'autre

Les « Ubu », mis en scène par Peter Brook, ontrent le 28 mai à la station Biennale de La Chaix-Fronds (Suisse), qui se poursuit jusqu'au 22 juin.

REVE DE SINGE. GÉRALDINE FITZGERALD - GAIL LAWRENCE - STEFANIA CASINI - FRANCESCA DE SAPIO. MIMSY FARMER. 14-JUILLET BASTILLE, v.o. - IMPÉRIAL PATHE, v.f. - A.S.C., v.f. - CLICHY PATHE, v.f. - MONTMARNASSE PATHE, v.f. - GAUMONT CONVENTION, v.f. - 3 NATION, v.f. - OLYMPIQUE ENTREPOT, v.f. - BELLE-ÉPINE PATHE Thiais - MULTICINE PATHE Champsigny GAUMONT Evry - MARLY Enghien - VÉLIZY 2 - ARIEL Reuil - CYRANO Versailles.

FESTIVAL DE L'ÎLE-DE-FRANCE 21 mai - 9 juillet 1978. Concerts-promenades de 16 h 30 à 21 h 30. Parc et Orangerie de Meudon (92). Château et Église de Vaux-le-Pénil (77). Musée National des Monuments Français Palais de Chaillot. 29 MAI THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. UNIQUE RECITAL RINGEISSEN. CHOPIN RAVEL STRAWINSKY.

Geneviève Breerette. D'un paysage à l'autre. Les « Ubu », mis en scène par Peter Brook, ontrent le 28 mai à la station Biennale de La Chaix-Fronds (Suisse), qui se poursuit jusqu'au 22 juin.

Handwritten text in Arabic script: صكنا من الالهي

LETTRES

André Lucaze délivré de ses souvenirs

(Suite de la première page.)

Car ça commence plutôt drôlement. Ce Paulo Chastagner, moitié truant, moitié mac, qui se retrouve chez les S.S. de Mauthausen pour avoir arnaqué à Paris, vers 1943, un faux Belge...

n'est inventé, que Paulo e existé, comme Joël Le Goff, comme Etcheverry, le Vieux prof communiste, comme Max le Polonais. Et qu'ils ont existé aussi ces « Noeud », ces « Trompe-la-Mort », ces Karl tous Kapos, Stubendienst et autres Blocklester. Et la cour de leurs « millions »...

INSTITUT

ELECTION DE M. JEAN POUILLIUX A L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu vendredi M. Jean Pouilloux en remplacement de Marcel Bakstien, décédé. Puis elle a entendu M. Jean Remy Planque donner lecture de sa notice sur la vie et les travaux d'Irène-Jeanne Marrou.

Voilà pourquoi aussi, c'est à sa façon, dans la vérité de son ergot, un livre insolent. La vérité est insolente. Les yeux de Paulo voient le camp comme il est, avec ses fantasmagories, ses monstruosités, ses réplis et ses rechutes, ses lois inévitables.

La croyez-vous maintenant ? Pour eux aussi le déportation, ras-le-bol ! Mais c'est un luxe que seuls ils entendent s'offrir, et façon Cyrano. Alors salut Lucaze. Et merci.

JEAN-MARC THEOLLEIRE.

PRESSE

La F.I.E.J. a élu son nouveau président

M. Harold W. Andersen (Etats-Unis) a été élu vendredi 26 mai à la présidence de la Fédération internationale des éditeurs de journaux et publications (F.I.E.J.).

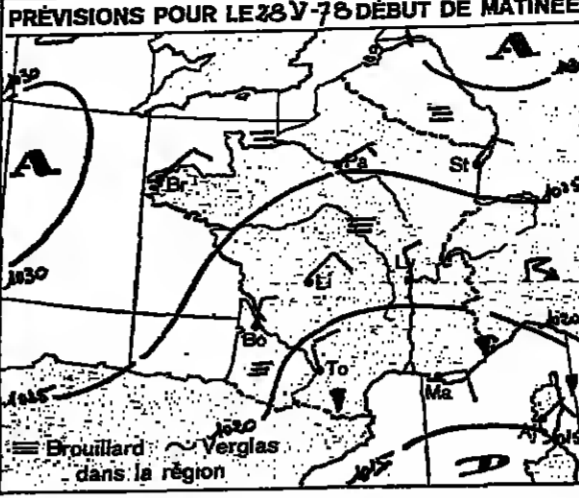
Les problèmes de communication, qui ont été au cœur d'un récent meeting à Stockholm, ont été l'objet d'actes de torture, de meurtres commis contre les journalistes au cours des dernières années.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable des rédacteurs du « Monde » ont convoqué en assemblée extraordinaire, le mardi 12 juin 1978, à 15 h. 30, en siège de la société, 5, rue des Saussaies, Paris-8^e, pour y tenir une assemblée générale ordinaire.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 mai à 0 heure et le dimanche 28 mai à 24 heures.

Le maintien sur la France d'un flux de secteur est. Dimanche, des masses d'air instables entrent en contact avec le sud méditerranéen un temps variable, parfois assez nuageux avec quelques ondées orageuses...

Journal officiel

Est publié un Journal officiel du samedi 27 mai : UN DECRET portant application des dispositions de l'article 8 du décret n° 59-157 du 7 janvier 1959...

Visites, conférences

- DIMANCHE 28 MAI VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. 15 h. 30, rue Malherbe : « Les synagogues de la rue des Epices... »

LUNDI 29 MAI

- VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. 15 h. 30, rue Pierre-Lescot : « Les centres Georges-Pompidou... »

CARNET

Réceptions. — A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Royaume-Baschamite de Jordanie et Mme Bakhant ont donné une réception le 26 mai.

Naissances. — Jean-Pierre et Marie-Françoise CASALE ont le joie d'annoncer la naissance de Cécile, le 23 mai 1978.

Baptêmes. — M. et Mme Valton Sergio ont baptisé Silvia font part du baptême de leur fille.

Décès. — Mme G. Coppin, M. et Mme R. Coppin, M. M. Coppin, M. et Mme L. Coppin et leur fils, Parents et allia.

Remerciements. — Mme François Froment et ses enfants. Mme veuve Paul Froment, Les familles Froment, Bregnon, Valmier, Cozma, Van der Schueren, Bernard, parents et allia.

Services religieux. — Les obsèques de M. Claude BELLANGER, président-directeur général du « Parisien libéré », ont eu lieu dans l'intimité, selon sa volonté.

Messes universitaires. — Pour le premier anniversaire du rappel à l'ordre de Joseph CALLIES, une messe sera dite à son intention le lundi 29 mai, à 11 heures, en la chapelle du Bois-Consolat.

Offices religieux. — La fête de Notre-Dame de Liban est célébrée le 28 mai, à 11 heures, par une liturgie eucharistique du vicarier pontifical maronite, 15, rue d'Ulm, Paris (5^e).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2084. A crossword puzzle grid with numbers 1 through 9 indicating starting positions for words.

Solution du problème n° 2083. Horizontalement : I. Bradype; Amhié; II. Véru; Océité; III. Chine; Erytérus; IV. Sirènes; ES; Da; V. Pées; UI; Sep; VI. Our; Etaleras; Né; VII. Réels; Iloes; VIII. Nottée; SR; Oc; IX. Elter; let; vie; X. R.P.; Ios; XI. Ag; Révasserat; XII. Fortas; Sen; MI; XIII. Tira; Tantaie; XIV. Es; Peau; Tueur; XIV. Stains; Tig; XV. Eustache; Staur.

Verticalement : I. Bickford; Aptes; 2. Eue; Egolite; 3. Avisèrent; RR; Au; 4. Denis; Lel; Lepis; 5. Yzer; Esteraiert; 6. Pu; Eut; Uves; Asa; 7. Eventail; Ru; 8. Evelleras; Oh; 9. Is; E.O.; 10. Mot; Arts; Seaux; 11. Iser; Adrianna; 12. Tira; SS; Cr; Tura; Samarie; 14. Eiden; III; GV; 15. Aperput; Eger; vinsl.

GUY BROUTY.

Alisarda: des vols directs entre Paris et la Sardaigne. Vols directs Paris-Olbia-Cagliari à partir du 1er Juin. Avec Alisarda, la mer et le soleil de la Sardaigne se rapprochent. Les DC9 d'Alisarda partent d'Orly-Sud et accèdent en hélicoptère d'Olbia/Costa Smeralda en moins de deux heures et Cagliari en moins de trois heures.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Les syndicats annulent leur demande de nationalisation

De notre correspondant

Bonn. — En moins de vingt-quatre heures tout — ou presque — est rentré dans l'ordre au sein du mouvement syndical ouest-allemand qui annule sa demande de nationalisation.

Jeudi après-midi 25 mai, un coup de sonnerie avait retenti à Hambourg où les quelque cinq cents délégués du D.G.B. — la confédération des syndicats — étaient réunis en congrès depuis le début de la semaine. Dans ce pays où le mot de « nationalisation » comporte toujours une nuance quelque peu scandaleuse, plus de trois quarts des membres de ce « Parlement du travail » approuveront, à la surprise générale, un texte qui réclame la prise en charge par l'Etat de toutes les industries clés, ainsi que des banques et des assurances.

Était-il d'une aberration inexplicable ? Les congressistes étaient-ils trop fatigués pour saisir les répercussions de leur vote ? Après plusieurs journées de débats épuisants avaient-ils un peu trop goûté aux bières et sous-de-vie du nord de l'Allemagne fédérale ? Étaient-ils simplement énervés

par l'attitude un peu trop arrogante de leurs dirigeants et déclarent-ils de leur « donner une leçon » ? Rien n'est encore trop clair à cet égard, si ce n'est qu'après une nuit de réflexion et des pressions très vigoureuses de la direction syndicale, les congressistes de Hambourg n'ont éprouvé aucune hésitation, vendredi matin 26 mai, à annuler leur vote de la veille. Il est vrai qu'à l'issue de ce onzième congrès, les dirigeants de la confédération syndicale — dont son président, M. Vetter, ait été réélu sans le moindre opposition — ont subi plusieurs échecs embarrassants. Les délégués leur demandent notamment de lutter en faveur de l'introduction de la semaine de trente-cinq heures, cause que tous les chefs syndicaux ne sont pas prêts à défendre sans de sérieuses réserves. L'essentiel a toutefois été saisi, fit-ce après quelques péripéties surprenantes : le mouvement ouvrier de la R.F.A. n'est pas beaucoup plus prêt qu'auparavant à s'engager dans la bataille des nationalisations industrielles.

JEAN WETZ.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

DES PROGRÈS SEMBLENT ENFIN POSSIBLES ENTRE LA C.E.E. ET LE COMECON

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Le vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures, M. Haferkamp, séjournera le dimanche 28 et le lundi 29 mai, à Moscou, sur invitation du secrétaire général du comecron (l'Organisation économique des pays de l'Est), M. Fadaïev. Il s'agit d'examiner quand et comment pourront commencer les négociations en vue de la conclusion d'un accord de coopération économique entre le Comecron et la Communauté. À Bruxelles, on espère que cette rencontre va permettre de faire enfin progresser le processus qui devrait normalement conduire à la normalisation des relations entre la C.E.E. et les pays de l'Est.

La Communauté, pour sa part, voudrait bien en arriver à une réelle normalisation des relations favorisant un développement des échanges commerciaux et revivifiant une détente qui est à bien des égards, un besoin. Pour y parvenir, à Bruxelles, des concessions non négligeables ont été acceptées d'engager la normalisation par la négociation d'un accord C.E.E.-Comecron, reportant à plus tard l'introduction de la clause de réciprocité. À savoir que la conclusion d'accords commerciaux avec chacun des pays de l'Est. Sur le plan protocolaire — important dès lors qu'il s'agit de l'Europe — elle s'est réalisée à ce que l'interlocuteur de M. Haferkamp soit M. Fadaïev, bien que le secrétariat du Comecron soit un simple organe technique qui n'est pas mis sur un pied d'égalité avec la Commission, laquelle a des compétences politiques.

La Communauté estime ainsi que la halle est dans l'autre camp et elle a bon espoir qu'effectivement les Soviétiques et leurs alliés vont faire, cette fois, preuve de bonne volonté. Non-ils pas intéressé à montrer que, malgré le semi-échec de la conférence de Belgrade, les Soviétiques et leurs alliés ont la politique de détente, au moins sur le plan de la coopération économique. Parmi les points les plus considérés comme de bon augure, on note que plusieurs pays de l'Est, manifestant ainsi leur volonté de coopération, ont vu signer des accords commerciaux régissant leurs échanges d'acier vers les Neuf en 1978.

Ph. L.

TRANSPORTS

● Pavillons de complaisance : propositions françaises acceptées. Les mesures proposées par la France pour que le régime de complaisance des pavillons de complaisance soit reproduit dans les autres pays de l'Union internationale des transport routiers (I.U.T.), réunie en congrès à Oslo, a été approuvée. Elle a été approuvée par le conseil de l'Organisation internationale des transport routiers (O.M.C.L.I.) à Londres. Un comité ad hoc sera chargé d'étudier ces propositions qui portent sur des points réexaminés du système d'indemnités payables en cas de pollution ; renforcement du contrôle des pavillons de complaisance pour la sécurité sur ces points ; réexamen du système d'indemnités payables en cas de pollution ; renforcement du contrôle des pavillons de complaisance pour la sécurité sur ces points.

● Les entrées aux routiers. — L'Union internationale des transport routiers (I.U.T.), réunie en congrès à Oslo, a approuvé une résolution qui dénonce « la dégradation des conditions de transport routier international » et demande l'adoption de gouvernements et des instances internationales pour rétablir la fluidité du trafic entre tous les pays.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Stabilité du dollar Fermeté persistante du franc français

Stabilité du DOLLAR, en définitive, malgré quelques remous au début et en milieu de semaine. Fermeté persistante du FRANC FRANÇAIS, bien considéré par les milieux internationaux, et reprise de la hausse du FRANC SUISSE, telle à été la physionomie de la semaine sous revue.

Après avoir fléchi à la fin de la semaine précédente sur les déclarations pessimistes du président de la Bundesbank, M. Emminger, qui jugeait « exagérée » la reprise du DOLLAR, ce dernier se raffermist très nettement lundi sur une nouvelle de nature à impressionner les opérateurs : contre toute attente, les représentants au Congrès des États-Unis étaient parvenus à un compromis sur le prix du gaz domestique, de nature à accélérer l'adoption du projet de loi sur l'énergie. Par la suite, il devait s'affaiblir quelque peu à l'approche de la publication des résultats du commerce extérieur américain, voyant plus certains prévisions de 2,89 milliards de dollars contre 2,73 milliards en mars, ce qui a laissé les marchés des changes indifférents.

Les milieux financiers intermédiaires ont relevé avec intérêt le contenu préliminaire de la réunion des ministres de l'O.P.E.P. dont la cause serait due à des divergences sur le rôle du DOLLAR comme monnaie de calcul. Le premier ministre iranien a de nouveau affirmé que si le monnaie américaine continuait à baisser, il faudrait lui trouver un substitut pour payer le pétrole. Une offre de 500 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueillie, en sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au

gonflement de la masse monétaire française, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités monétaires, soucieuses de maintenir la croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de

la semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen persistant par rapport à la semaine précédente.

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks et de 100 florins de 1 000 francs.

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité nationale
Londres	—	161,15	8,440	3,432	3,858	56,998	4,138	1,078
New-York	181,15	—	21,477	51,124	47,103	3,013	44,827	8,210
Paris	—	—	—	238,36	218,61	14,975	285,26	6,330
Zurich	—	—	—	—	—	—	—	—
Bruxelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Amsterdam	—	—	—	—	—	—	—	—
Milan	—	—	—	—	—	—	—	—

Le FRANC FRANÇAIS a affirmé une fermeté persistante par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE. L'annonce d'un excédent de 700 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueillie, en sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au

gonflement de la masse monétaire française, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités monétaires, soucieuses de maintenir la croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de

la semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen persistant par rapport à la semaine précédente.

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks et de 100 florins de 1 000 francs.

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité nationale
Londres	—	161,15	8,440	3,432	3,858	56,998	4,138	1,078
New-York	181,15	—	21,477	51,124	47,103	3,013	44,827	8,210
Paris	—	—	—	238,36	218,61	14,975	285,26	6,330
Zurich	—	—	—	—	—	—	—	—
Bruxelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Amsterdam	—	—	—	—	—	—	—	—
Milan	—	—	—	—	—	—	—	—

Le FRANC FRANÇAIS a affirmé une fermeté persistante par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE. L'annonce d'un excédent de 700 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueillie, en sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au

gonflement de la masse monétaire française, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités monétaires, soucieuses de maintenir la croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de

la semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen persistant par rapport à la semaine précédente.

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks et de 100 florins de 1 000 francs.

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité nationale
Londres	—	161,15	8,440	3,432	3,858	56,998	4,138	1,078
New-York	181,15	—	21,477	51,124	47,103	3,013	44,827	8,210
Paris	—	—	—	238,36	218,61	14,975	285,26	6,330
Zurich	—	—	—	—	—	—	—	—
Bruxelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Amsterdam	—	—	—	—	—	—	—	—
Milan	—	—	—	—	—	—	—	—

Le FRANC FRANÇAIS a affirmé une fermeté persistante par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE. L'annonce d'un excédent de 700 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueillie, en sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au

gonflement de la masse monétaire française, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités monétaires, soucieuses de maintenir la croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de

la semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen persistant par rapport à la semaine précédente.

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks et de 100 florins de 1 000 francs.

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité nationale
Londres	—	161,15	8,440	3,432	3,858	56,998	4,138	1,078
New-York	181,15	—	21,477	51,124	47,103	3,013	44,827	8,210
Paris	—	—	—	238,36	218,61	14,975	285,26	6,330
Zurich	—	—	—	—	—	—	—	—
Bruxelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Amsterdam	—	—	—	—	—	—	—	—
Milan	—	—	—	—	—	—	—	—

Le FRANC FRANÇAIS a affirmé une fermeté persistante par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE. L'annonce d'un excédent de 700 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueillie, en sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au

gonflement de la masse monétaire française, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités monétaires, soucieuses de maintenir la croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de

la semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen persistant par rapport à la semaine précédente.

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks et de 100 florins de 1 000 francs.

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité nationale
Londres	—	161,15	8,440	3,432	3,858	56,998	4,138	1,078
New-York	181,15	—	21,477	51,124	47,103	3,013	44,827	8,210
Paris	—	—	—	238,36	218,61	14,975	285,26	6,330
Zurich	—	—	—	—	—	—	—	—
Bruxelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Amsterdam	—	—	—	—	—	—	—	—
Milan	—	—	—	—	—	—	—	—

Le FRANC FRANÇAIS a affirmé une fermeté persistante par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE. L'annonce d'un excédent de 700 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueillie, en sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au

gonflement de la masse monétaire française, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités monétaires, soucieuses de maintenir la croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de

la semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen persistant par rapport à la semaine précédente.

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks et de 100 florins de 1 000 francs.

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité nationale
Londres	—	161,15	8,440	3,432	3,858	56,998	4,138	1,078
New-York	181,15	—	21,477	51,124	47,103	3,013	44,827	8,210
Paris	—	—	—	238,36	218,61	14,975	285,26	6,330
Zurich	—	—	—	—	—	—	—	—
Bruxelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Amsterdam	—	—	—	—	—	—	—	—
Milan	—	—	—	—	—	—	—	—

Le FRANC FRANÇAIS a affirmé une fermeté persistante par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE. L'annonce d'un excédent de 700 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueillie, en sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au

gonflement de la masse monétaire française, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités monétaires, soucieuses de maintenir la croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de

la semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen persistant par rapport à la semaine précédente.

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks et de 100 florins de 1 000 francs.

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité nationale
Londres	—	161,15	8,440	3,432	3,858	56,998	4,138	1,078
New-York	181,15	—	21,477	51,124	47,103	3,013	44,827	8,210
Paris	—	—	—	238,36	218,61	14,975	285,26	6,330
Zurich	—	—	—	—	—	—	—	—
Bruxelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Amsterdam	—	—	—	—	—	—	—	—
Milan	—	—	—	—	—	—	—	—

Le FRANC FRANÇAIS a affirmé une fermeté persistante par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE. L'annonce d'un excédent de 700 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueillie, en sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au

gonflement de la masse monétaire française, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités monétaires, soucieuses de maintenir la croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de

la semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen persistant par rapport à la semaine précédente.

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks et de 100 florins de 1 000 francs.

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité nationale
Londres	—	161,15	8,440	3,432	3,858	56,998	4,138	1,078
New-York	181,15	—	21,477	51,124	47,103	3,013	44,827	8,210
Paris	—	—	—	238,36	218,61	14,975	285,26	6,330
Zurich	—	—	—	—	—	—	—	—
Bruxelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Amsterdam	—	—	—	—	—	—	—	—
Milan	—	—	—	—	—	—	—	—

Le FRANC FRANÇAIS a affirmé une fermeté persistante par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE. L'annonce d'un excédent de 700 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueillie, en sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au

gonflement de la masse monétaire française, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités monétaires, soucieuses de maintenir la croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de

la semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen persistant par rapport à la semaine précédente.

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks et de 100 florins de 1 000 francs.

PLACE	Livre	\$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Unité nationale
Londres	—	161,15	8,440	3,432	3,858	56,998	4,138	1,078
New-York	181,15	—	21,477	51,124	47,103	3,013	44,827	8,210
Paris	—	—	—	238,36	218,61	14,975	285,26	6,330
Zurich	—							

صكز ان الاصل

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris Bourses étrangères

UNE HAUSSE D'ESPÉRANCE

Mieux vaut avoir ce genre d'affaire derrière soi que devant... Les titres de l'Etat ont été largement partagés cette semaine à la Bourse de Paris.

La semaine n'avait pourtant pas très bien commencé autour de la corbeille... Les investisseurs institutionnels s'avèrent néanmoins suffisants pour stopper une baisse trop forte.

Cet accès de mauvaise humeur n'allait pas durer... La pitié est passée, difficilement, mais elle est passée... commentait un observateur.

PATRICE CLAUDE.

NEW-YORK

Après l'empêchement de ces dernières semaines, d'importants dégagelements de titres ont été effectués...

La crainte d'une poussée incontrôlable de l'inflation, stimulée par les commentaires inquiétants d'un fonctionnaire du Conseil des prix...

Table with columns: Cours, Diff. for various stocks like Alcoa, A.T.T., Borden, etc.

FRANCFORT

Toujours affecté par la faiblesse de l'activité économique, le marché n'a pas réussi à maintenir une légère avance initiale.

Table with columns: Cours, Diff. for various stocks like A.G.F., B.A.S.F., Bayer, etc.

BRÉSIL

Après le lancement, le président de Goodyear a déclaré que l'entreprise n'avait pas l'intention de racheter Michelin.

Table with columns: Cours, Diff. for various stocks like Intel, Petrobras, etc.

PÉTROLES

La Shell Petroleum lance un emprunt de 800 millions de dollars, montant record pour une société sur le marché des euro-obligations.

Table with columns: Cours, Diff. for various stocks like Agip, Elf, etc.

PRODUITS CHIMIQUES

De tous les groupes chimiques européens, l'I.C.I. est le seul à annoncer pour le premier trimestre des résultats accrus.

Table with columns: Cours, Diff. for various stocks like I.C.I., etc.

VALUEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME

Table with columns: Nombre de titres, VaL. for various stocks like C.N.E.F., etc.

(1) Dont un bloc de 21 473 titres le 24 mai. (2) Dont un bloc de 197 075 titres le 22 mai.

Réticences

La publication du projet de loi sur l'imposition des plus-values sur les valeurs mobilières a provoqué des mouvements divers parmi les professionnels de la Bourse.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Table with columns: Ind. général, Industrie, Commerce, etc.

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1963

Table with columns: Ind. général, Industrie, Commerce, etc.

BOURSES REGIONALES

Table with columns: Ind. général, Industrie, Commerce, etc.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table with columns: Terme, R. et obl., Actions, Total

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

Table with columns: Franc, Etrang.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

Table with columns: Tendence, Ind. gén.

Valeurs à revenu fixe

Les titres de l'Etat ont été largement partagés cette semaine à la Bourse de Paris.

Table with columns: 4 1/2 % 1973, 7 % 1973, etc.

en règlement des droits de mutation

Le 1er juin au 30 novembre prochain. A partir du 1er juin également, les Obligations C.N.E. 3 % désignées par le sort seront remboursées au taux net de 1 012,82 F.

Banques, assurances, sociétés

Les dirigeants de la Compagnie du Midi prévoient pour 1978 un bénéfice net de 150 millions de francs.

Alimentation

Les comptes consolidés de Cotyfrad, pour l'exercice 1977, mettent en évidence une progression de près de 14 % du montant des ventes.

Matériel électrique, services

Un dividende de 18 F net, contre 17 F net, sera versé à toutes les actions Radiotechnique.

Régime et travaux publics

L'action de Bouygues a effectué cette semaine un décollage très remarqué (+ 20,6 %).

Métallurgie, constructions

Pour un chiffre d'affaires consolidé de 41,885 millions de francs (+ 14,8 %).

Mines, caoutchouc, outillage

« Michelin » a enfin obtenu des autorités brésiliennes l'autorisation de s'implanter dans l'Etat de Rio-de-Janeiro.

mer

« Michelin » a enfin obtenu des autorités brésiliennes l'autorisation de s'implanter dans l'Etat de Rio-de-Janeiro.

meccaniques

Pour un chiffre d'affaires consolidé de 41,885 millions de francs (+ 14,8 %).

meccaniques

Pour un chiffre d'affaires consolidé de 41,885 millions de francs (+ 14,8 %).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES
 - GEOGRAPHIE : « La France et l'île-de-France », par Maurice La Monnoie ; « Les nouveaux régionaux », par Xavier Huc ; « Pour que vivent les communes », par René Lenoir.
- 3. ETRANGER
 - L'intervention au Zaïre et ses retombées.
- 4. ASIE
 - « Saïra aus do régime militaire en Birmanie » (III), par Patrice de Beer.
 - « L'exode des Chinois du Vietnam provoque une vive tension entre les deux pays ».
- 5. PROCHE-ORIENT
 - La Cour suprême ordonne la suspension des travaux de la nouvelle colonie de Neve-Touf.
- 6. AMERIQUES
 - La session de l'ONU sur le désarmement.
- 7. EUROPE
 - POLITIQUE
- 8. SOCIÉTÉ
 - EDUCATION : le transfert de l'université de Vincennes.
 - JUSTICE : une opération immobilière contestée à La Baule.

LE MONDE A JOURD'HUI
PAGES 9 A 15.
— Au fil de la semaine : Elle court, elle court... par Pierre Vianon-Poët.
— Lettre de Kastoria, de Roger Cans.

RADIO-TELEVISION
PAGES 11 A 14.
— Quelques journées dans la vie de deux étudiants TF 1 et A 3 (IV), par Ana Baron et Isabelle Veyrat-Masson.
— Bétoum m'onté Wadekind : Lola l'innocente.

- 16-17. CULTURE
 - « La XXXI^e Festival de Cannes ».
- 18. LETTRES
- 19-20. ECONOMIE
 - SOCIAL : la mobilisation pour la maîtrise de l'emploi.
- 20. LA SEMAINE FINANCIERE
- 21. LA REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Informations pratiques (16) ; Chronique (18) ; Journal officiel (18) ; Métrologie (18) ; Mots croisés (18).

Le numéro du « Monde » daté 27 mai 1978 a été tiré à 564 121 exemplaires.

FÊTE DES MÈRES
CAFETIÈRES ÉLECTRIQUES
Torpilles - Italiennes
ELECTRO-MÉNAGER
Sèche-cheveux - Mixeurs
BROSSEUSE - COUPELLE
CADEAUX - GADGETS UTILES
DIDIER-NEVEUR
29, Rue Marbeuf - Tél. : BAL 61-70
29, Rue de la Paix - PARIS 8^e - 2^e

LA MAISON YVONNE DE BREMOND D'ARS
recherche tous tableaux de grands maîtres anciens
20, FAUBOURG ST-HONORE
PARIS 8^e - 265.11.03



Vittel
Eau minérale naturelle.

AVANT DE SE RENDRE A MOSCOU EN JUIN

Le premier ministre de Turquie poursuit à Bruxelles et à Washington sa relance diplomatique

M. Bülent Ecevit, premier ministre turc, a quitté Ankara mercredi 24 mai pour Bruxelles et Washington. Il a rencontré M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, le général Haig, commandant en chef atlantique, et M. Roy Jenkins, président de la commission européenne. « Ces entretiens, a-t-il dit, lui ont permis de discuter des propositions concrètes pour aider la Turquie. »

Le 28 mai, M. Ecevit s'envolera pour Washington, où il assistera au conseil atlantique, et

New-York, où il doit intervenir le 2 juin à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies. M. Ecevit est accompagné de MM. Gunduz O'kcan, ministre des affaires étrangères, et Esat Isik, ministre de la défense.

Ces voyages en Occident font contrepoids, en quelque sorte, aux visites à Belgrade et Sofia, de la mi-avril et début mai, et à celle que le premier ministre fera à Moscou au milieu de juin.

De notre correspondant

serait envisagée pour réorganiser les forces armées et développer leur puissance de feu grâce aux économies ainsi réalisées. Ankara souhaiterait accroître le nombre des unités soustraites au commandement unifié de l'OTAN, comme c'est le cas pour l'armée de l'Égypte créée en 1975. Les sources d'approvisionnement de matériel militaire seraient diversifiées, ce même temps que serait développée l'industrie nationale d'armement.

Ankara. — Pourquoi M. Ecevit donne-t-il la priorité à la politique étrangère ? La situation économique désastreuse et la grave crise de la balance des paiements exigent de nouveaux crédits et le report de l'échéance des dettes arrivées à terme. Leur remboursement, selon les modalités du Plan, à 4,5 milliards de dollars, doit être assuré par des crédits à court terme utilisés par le secteur privé, et deux autres milliards pour les crédits obtenus sous la garantie de l'Etat, et 500 millions de dollars pour des facilités bancaires utilisées par la Banque centrale, dans une partie auprès de ses correspondants.

M. Gunduz O'kcan, ministre des affaires étrangères, nous a précisé ses termes les objectifs du premier ministre :

« Nous demandons à nos partenaires de tenir compte du délabrement économique dont nous avons hérité du pouvoir précédent et de nous accorder des délais pour respirer. »

M. Ecevit veut ensuite activer les relations bilatérales avec ses partenaires de l'Est comme de l'Ouest, en vue notamment de lever l'hypothèque de Chypre et de resserrer la coopération économique et technologique avec tous les pays limitrophes.

Il souhaite enfin faire valoir aux Occidentaux que la Turquie ne pourra plus tolérer l'érosion de son potentiel militaire sans réagir, ne serait-ce qu'en réduisant sa contribution, déjà affaiblie, à l'OTAN, tout en demeurant fidèle à l'alliance. Que l'embargo sur les armes américaines soit ou non levé, Ankara porte un intérêt très vif à une éventuelle participation aux industries d'armement européennes.

Les premiers résultats des voyages de M. Ecevit ont été jugés positifs à Bonn, le premier ministre Schmidt en a été très compréhensif ; le report du remboursement des dettes, de l'ordre de 500 millions de deutschemarks, a été accepté, et la République fédérale envisage d'accorder des prêts d'un montant de 280 millions de deutschemarks sous forme de crédits pour des projets industriels. Le gouvernement allemand a également accepté de livrer des chars Léopard dans le cadre d'un programme d'aide aux importations d'armement et de faire don de dix recettes tarifées.

À Vienne, le chancelier Kreisky a promis des crédits de 70 millions de dollars, outre le report du remboursement des 57 millions de dollars de dettes venues à échéance. D'autre part, un consortium des pays de l'O.C.D.E. étudie un nouveau calendrier de remboursement des dettes turques. La Libye, enfin, a accordé un crédit de 100 millions de dollars.

Les rapports avec l'OTAN

« Nous ne souhaitons pas abandonner l'alliance atlantique, à moins qu'on ne nous y pousse », a déclaré M. Ecevit, faisant ainsi allusion au maintien de l'embargo sur les armes. Ankara a étudié un nouveau concept de défense, dont le détail n'est pas encore connu. Mais il semble que l'Union soviétique ne soit plus considérée comme l'ennemi numéro un.

Un redéploiement des forces militaires à l'intérieur du pays n'est pas exclu, « selon les priorités de défense qui s'imposent pour la défense du pays », nous a précisé M. O'kcan, en ajoutant que, sur cette conception, il y a convergence de vues entre le pouvoir politique et le haut commandement.

Une réduction des effectifs

LA SITUATION EN AFRIQUE

DES PERSONNALITÉS DE LA GAUCHE ITALIENNE PRESSENT CUBA DE NE PAS INTERVENIR CONTRE LES MAQUIS ÉRYTHRENS.

(De notre correspondant.)

Rome. — La Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, que préside le sénateur italien Lello Basso (1), a organisé le 25 mai, à Rome, une conférence-débat sur « l'agression contre le peuple érythréen ». Parmi les participants figuraient MM. Johannes Zeremariam, membre du conseil révolutionnaire du Front de libération de l'Érythrée (F.L.E.) et Amde Mikael, membre du comité central du Front populaire pour la libération de l'Érythrée (F.L.P.).

Les deux intervenants ont lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle favorise une solution équitable du conflit. La semaine dernière, M. Lello Basso et plusieurs membres de la gauche italienne, communistes ou non, avaient lancé un appel au gouvernement cubain, lui demandant de « ne pas alimenter les tensions de cette forte poussée, qui survient avant même que n'aient été enregistrées les hausses de tarifs publics et la libération des prix industriels. »

En fait, un certain nombre d'entreprises privées ont déjà pu, en avril, relever sensiblement leurs tarifs, par le biais des engagements de modulation conclus avec l'Etat. Les prix des produits alimentaires ont-ils, quant à eux, participé au maquis résultat du mois dernier ? C'est une question d'autant plus importante que les conditions climatiques actuelles risquent fort d'avoir de fâcheuses conséquences sur les prix des fruits au cours des prochains mois (mûrissement simultané de diverses catégories de fruits entraînant une surproduction momentanée qui risque d'être suivie d'un manque).

Coincidence révélatrice : c'est également le 30 mai que doit se réunir le Comité national des prix. Cet organisme consultatif, qui regroupe les représentants de diverses catégories socio-professionnelles (agriculteurs, chefs d'entreprise...), mais aussi des syndicats et des organismes de défense des consommateurs, sera informé des premières applications de la nouvelle politique Barre en matière de prix industriels.

Un certain nombre de secteurs (notamment la chimie intermédiaire, l'électroménager, les véhicules utilitaires, une partie de la mécanique) vont retrouver dans les prochains jours une totale liberté en matière de prix. En revanche — en dehors d'assouplissements limités concernant le calcul des marges commerciales,

NAIROBI DEMANDE DES EXPLICATIONS A KAMPALA APRÈS LA MORT D'UN ANCIEN MINISTRE

Le gouvernement du Kenya a demandé officiellement, vendredi 26 mai, des explications à l'Ouganda sur les circonstances dans lesquelles un avion explosif a pu être placé à bord d'un avion léger sur l'aéroport d'Entebbe (le Monde du 27 mai). La bombe a explosé pendant le vol, mercredi, après le décollage de l'appareil, tuant les quatre occupants, dont un ancien ministre du Kenya. Le gouvernement de Nairobi a demandé aux autorités ougandaises d'ouvrir une enquête et de rechercher les coupables.

Les victimes de l'attentat sont MM. Bruce Mackenzie, homme d'affaires né en Afrique du Sud, et le pilote, M. Paul Lennox.

Selon la presse britannique, l'attentat visait M. Mackenzie, qui aurait joué un rôle de liaison avec les autorités israéliennes lors du raid d'Entebbe, en juillet 1976. La radio ougandaise a annoncé vendredi que le chef de l'Etat ougandais avait adressé au président du Kenya, M. Jomo Kenyatta, un message de condoléances. — (A.F.P., A.P.)

La hausse des prix de détail aurait été de 1,1 % en avril

« Les prix de détail ont fortement augmenté en avril : la hausse aurait été de 1,1 % par rapport à mars. Il faudra attendre le mardi 30 mai pour avoir confirmation officielle de ces résultats et pour connaître les raisons de cette forte poussée, qui survient avant même que n'aient été enregistrées les hausses de tarifs publics et la libération des prix industriels. »

En fait, un certain nombre d'entreprises privées ont déjà pu, en avril, relever sensiblement leurs tarifs, par le biais des engagements de modulation conclus avec l'Etat. Les prix des produits alimentaires ont-ils, quant à eux, participé au maquis résultat du mois dernier ? C'est une question d'autant plus importante que les conditions climatiques actuelles risquent fort d'avoir de fâcheuses conséquences sur les prix des fruits au cours des prochains mois (mûrissement simultané de diverses catégories de fruits entraînant une surproduction momentanée qui risque d'être suivie d'un manque).

Coincidence révélatrice : c'est également le 30 mai que doit se réunir le Comité national des prix. Cet organisme consultatif, qui regroupe les représentants de diverses catégories socio-professionnelles (agriculteurs, chefs d'entreprise...), mais aussi des syndicats et des organismes de défense des consommateurs, sera informé des premières applications de la nouvelle politique Barre en matière de prix industriels.

UN TERRORISTE DÉTENU A BERLIN-OUEST S'ÉVADE

Berlin (A.P.P., G.P.I.). — Un terroriste, Tili Meyer, détenu à la prison de Berlin-Moabit, dans le secteur de la ville, s'est évadé le samedi 27 mai, en emportant avec lui une arme à feu et des documents. Les autorités ont lancé une recherche intensive pour le retrouver. Tili Meyer était détenu à Berlin-Ouest pour l'enlèvement de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. dans l'État de Brandebourg, et l'assassinat de Ginter von Orenkiewicz, président du tribunal de grande instance de Berlin-Ouest.

Avant la Coupe du monde de football en Argentine

M. Stirn : nous n'avons pu obtenir d'informations sur les Français disparus

M. DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise), au cours de la séance consacrée aux questions orales, vendredi 26 mai, à l'Assemblée nationale, a appelé l'attention du gouvernement « sur les graves atteintes portées aux droits de l'homme en Argentine ». Il a souligné que soient exigées du gouvernement argentin des indications sur le sort de nos compatriotes disparus. A son avis, il appartient au gouvernement français, et non aux sportifs, de prendre ses responsabilités en engageant les actions indispensables.

M. STIRN, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a apporté les précisions suivantes : « A ce jour, onze ressortissants français, dont trois doubles-nationaux, ont disparu en Argentine. Deux ressortissants français de leur plein gré. Neuf Français, dont sept doubles-nationaux, sont actuellement détenus pour des motifs politiques. Cinq d'entre eux, dont trois doubles-nationaux, ont été jugés et condamnés par des tribunaux civils ou militaires. Quant aux doubles-nationaux, certains d'entre eux n'ont pas été jugés depuis 1975. »

M. Stirn a observé que les possibilités d'intervention de la France en faveur des doubles-nationaux sont parfois plus difficiles. Il a rappelé que le gouvernement était intervenu en la plus large mesure auprès des autorités argentines, mais reconnu que, malgré ces démarches renouvelées au niveau le plus élevé, il n'avait pu obtenir de renseignements sur le sort de disparus. Le gouvernement argentin, a précisé M. Stirn, affirme pas être responsable de ces disparitions, qui, selon lui, ont été le fait d'éléments incontrôlés.

« Une délégation de l'Union nationale des Syndicats de Journalistes se rendra, le lundi 29 mai à 14 h. 30, à l'ambassade d'Argentine à Paris, pour y porter la pétition qui a été déposée au ministère de la Rédaction. L'U.N.S.J. invite tous les journalistes parisiens à se rendre également devant l'ambassade.

Avant le congrès mondial de cancérologie de Buenos-Aires

Le professeur Mathé demande à être reçu par le général Videla

Le professeur Mathé vient, dans une lettre rendue publique par le Quotidien du médecin, de demander une audience au général Videla, chef de l'Etat argentin, avant le congrès international de cancérologie qui doit avoir lieu, du 5 au 12 octobre prochain, à Buenos-Aires (le Monde du 3 mai).

Le cancérologue français refuse surtout l'action négative à quel boycottage de ce congrès. Dans une très courte interview au journal médical, il se déclare hésitant entre le boicottage de ses anciens collaborateurs argentins et sa sensibilité aux arguments du professeur Schwarzenberg qui, quant à lui, a soumis sa participation à l'Union de cancérologie, demandant un général Videla de lui accorder une audience « au cours de laquelle il pourrait lui présenter la liste des personnalités scientifiques sur la situation desquelles ses collègues cancérologues accusent le gouvernement argentin de ne pas les informer. »

Dans une interview qu'il a accordée à l'A.F.P., le professeur Mathé a déclaré d'entre part : « Si j'ai demandé audience au général Videla, c'est que j'ai l'habitude de m'adresser aux gouvernements des pays et que je sais par expérience que souvent ils ne sont pas parfaitement informés de tout ce qui se passe autour d'eux. » Le professeur Mathé ajoute qu'il attache une grande importance à sa demande d'audience au général Videla et qu'il est convaincu qu'il y a un maximum de respect des droits de l'homme en Argentine. »

L'Argentine cherche à obtenir des armes en Europe

À Paris, le vice-amiral Lambroschini négocierait l'achat de bateaux et d'avions

Des missions militaires argentines parcourent, depuis quelque temps, plusieurs pays européens pour des achats d'armement. C'est le cas, notamment, d'une délégation de la marine de guerre argentine, conduite par le vice-amiral Lambroschini, chef d'état-major, qui séjourne actuellement en France, « à titre privé », et qui a succédé à une mission de techniciens de l'aéronautique venue fin avril en France après des visites en Espagne, en Grande-Bretagne, en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne et en République fédérale d'Allemagne.

Soumise à certaines interdictions de vente des autorités américaines, l'Argentine s'est tournée vers l'Europe depuis quelques années. Mais à leur tour, les pays européens ont décliné, chacun pour des raisons différentes, des embargos partiels ou temporaires. Avec la France, la marine argentine a déjà reçu des sous-marins et des vedettes lance-missiles ou lance-torpilles de l'Allemagne fédérale. Elle souhaiterait obtenir des corvettes et des avions, des missiles de défense anti-aérienne Crotale, à installer sur ses frégates, et des avions Super-Elandard, qui seraient embarqués sur son porte-avions *De Mayo*. Actuellement, ce bâtiment, de construction britannique ancienne, emporte des avions américains Skyhawk.

Le président de la République et Mme Giscard d'Estaing devaient se rendre samedi 27 mai au Reposeur (Haute-Savoie), pour le quatrième anniversaire de l'élection présidentielle. Dans ce village de deux cents habitants, M. Giscard d'Estaing avait reçu le 19 mai 1974 cent cinquante-cinq voix contre treize à M. Mitterrand, sur cent quatre-vingt-seize électeurs inscrits et cent soixante-huit suffrages exprimés. A cette occasion, le chef de l'Etat a invité à dîner les deux cent douze habitants de Reposeur.

A Toulouse ATTENTAT CONTRE L'ÉTAT-MAJOR DE LA 11^e DIVISION PARACHUTISTE

Une charge explosive de faible puissance a été lancée, ce samedi matin, vers 3 heures, contre le bâtiment abritant l'état-major de la 11^e division parachutiste à Toulouse. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a provoqué des dégâts peu importants. La 11^e division parachutiste comprend notamment le 3^e régiment parachutiste d'infanterie de marine actuellement stationné à Liban, où il est intégré à la FINUL, ainsi que le 2^e régiment étranger de parachutistes engagé au Zaïre depuis huit jours.

A B C D E F G

سكينة التالحي